

LE CANADA FRANÇAIS

Atelier moderne
Impressions de tous genres.

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la Région.

Directeur: L.-Omer Perrier.

82 ans d'existence
Fondé le 1er juin 1860

VOL. LXXXIII No 33

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA

JEUDI, 14 JANVIER, 1943

D'une semaine à l'autre

SI L'ON SAVAIT RECUPERER

..... Et si l'on possédait un incinérateur—

Partout, dans le pays, c'est la course aux déchets. Ce dont on ne demandait, autrefois, qu'à se débarrasser à prix d'argent, on le réclame aujourd'hui à prix d'or.

On voit, par exemple le gouvernement prendre la peine de payer des annonces et des imprimés, pour attirer l'attention du public sur la nécessité de conserver les déchets de table. On voit, les vieux restes de graisse se racheter à 4 cents la livre, et les os devenir articles recherchés.

Nécessité fait loi, c'est le cas de le dire. Et nous touchons du doigt combien un pays, même pourvu de toutes les ressources dont nous disposons, ne saurait à perpétuité se livrer au gaspillage.

Pour parler franc, nous étions tellement habitués à tout jeter à la poubelle, qu'il ne nous venait même pas à l'esprit qu'il fût possible d'agir autrement.

Il ne faut donc pas se surprendre si la pente est un peu dure à remonter dans l'oeuvre qui s'impose de récupérer tout ce qui peut servir. C'est presque une éducation à nous inculquer pièce à pièce.

Pour s'en faire une idée, il faut comparer combien sur ce point, certains peuples d'Europe nous ont devancés, en industrialisant, "à l'américaine", pourrait-on dire, la technique de récupération des déchets.

Il vaut la peine, sur ce point, de résumer ici, d'après le journal "La Meuse" de Liège, comment en Belgique, on entend la récupération. Il s'agit de la fameuse usine Rocour, où les camions du service de nettoyage vont porter quelque

60,000 tonnes de déchets. La première opération est confiée à un immense électro-aimant qui s'empare de tous les objets métalliques. On fait ensuite passer les déchets dans un immense cylindre tournant à une très grande vitesse, et d'où s'échappent par des milliers de trous, les cendres fines, dont on tire un engrais de haute qualité. Ce qui reste alors est désinfecté à la chaux, pour que l'on puisse faire le triage, des chiffons, des papiers, du papier d'étain, de la vitre, de la brique, etc. Chiffons et papiers retournent en pâte à faire du carton; les os et les vieilles chaussures se transforment en colle; et ainsi de suite. Quant au reste, il sera broyé sous d'énormes concasseurs, pour devenir le "poudro", un engrais chimique fort recherché en Europe.

Au dire des savants, — "Rien ne se perd, rien ne se crée." Mais, dans le monde de l'utilisation pratique, pour que rien ne se perde, il faut y travailler.

L'expérience par laquelle le pays passe actuellement, avec cette course aux graisses par exemple, devrait nous inspirer une salutaire leçon: celle d'un plus strict contrôle de ressources beaucoup plus utilisables qu'on est généralement porté à croire.

La leçon ne nous vaudrait-elle que la construction, à Saint-Jean, d'un incinérateur à récupération, que ce serait déjà un gros morceau de remporté.

C'est ainsi que, pour peu qu'on s'en donne la peine, la guerre peut comporter quelques répercussions profitables.

Jean FREDERICK.

Assemblée importante des Artisans C.-F.

Les membres de la Société des Artisans Canadiens-Français, succursale T. Brassard et Saint-Jean, No 5, sont priés d'assister à une importante assemblée qui aura lieu mercredi soir, 20 courant, à la Centrale Catholique.

On procédera à l'élection de nouveaux officiers pour l'année courante dans les deux succursales et des représentants du bureau-chef nous honoreront de leur présence. Soyez fidèles au rendez-vous.

A Québec au sujet du bill de la ville d'Iberville

Me Maurice Demers, avocat de la ville d'Iberville, s'est absenté, la semaine dernière, pour se rendre à Québec, afin de déposer l'avis de présentation et le texte du projet de loi qu'Iberville soumettra à la Législature, lors de la prochaine session.

On sait que le projet de loi en question, porte principalement sur le mode des élections municipales.

Le projet de loi en question sera piloté par le député provincial du comté d'Iberville, M. Emile Bonvouloir, aidé de M. Demers.

De retour au Presbytère

C'est avec joie que nous avons appris que M. le chanoine W. Fernet, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice, est de retour à son presbytère, après avoir subi une grave intervention chirurgicale, à l'Hôpital Saint-Jean.

Lundi dernier, M. le curé recevait la visite de Mgr Philippe Perrier, v. g., du diocèse de Montréal.

Nous espérons que la guérison du distingué malade sera radicale et qu'il pourra reprendre pour de nombreuses années encore, son fructueux ministère, parmi nous.

Résolutions de sympathie

A une réunion du personnel de l'Académie Commerciale Catholique de St-Jean, tenue le 11 janvier, il est unanimement résolu:

Que les membres du Personnel ont appris avec regret le décès de Monsieur Ulric Trahan, père de M. René Trahan, ancien professeur à l'Académie de Saint-Jean;

Que l'expression de leurs plus sincères sympathies soit transmise à Monsieur René Trahan et aux autres membres de sa famille.

A.-J. BEAULIEU, Président.

35e anniversaire du Salon Littéraire et Musical, Inc.

Les membres actuels, ne pouvant laisser passer inaperçu ce mémorable anniversaire, ont décidé de faire une soirée-dansante.

Elle aura lieu le mardi, 26 janvier, au Club Social.

Les Anciens peuvent-ils rester indifférents à l'appel de leurs cadets?

Alors, rendez-vous en foule ce soir-là; car, ce n'est pas seulement notre fête mais aussi et même plus la vôtre.

Venez rencontrer vos vieux copains et renouveler vos anciens souvenirs comme membres de ce club.

Donc, nouveaux et anciens, donnons-nous la main, et, rendons-nous nombreux, le 26, à 9 hrs p. m., au Club Social.

Les billets sont en vente au prix de 50 chacun.

MAURICE A. REGNIER, Secrétaire-Trésorier.

VENUE D'UNE GRANDE ARTISTE

Ludmilla Pitoëff sera à Saint-Jean, le 2 février prochain. Mtre J. Frédérick dans le rôle de l'Inquisiteur.

Que Ludmilla Pitoëff soit une des plus grandes artistes vivantes, cela est hors de doute. On pourrait rassembler ici les plus grands témoignages: Georges Duhamel, dont elle a joué les principales pièces, Paul Claudel, qui la trouvait unique; Lenormand, qui ne tarit plus d'éloges sur son compte et voit du génie dans son art simple et dépouillé; et jusqu'à Bernard Shaw, dont elle a créé plusieurs pièces à Paris.

Il serait tout à fait malséant qu'une artiste de réputation internationale jouât devant des chaises vides! On comprend qu'il faut aller nombreux au spectacle qu'elle donnera, le 2 février prochain, à la Centrale catholique, sous les auspices des Filles d'Isabelle. Elle jouera une réduction dialoguée du

Vrai Procès de Jeanne d'Arc, constitué des paroles mêmes que prononça Jeanne devant ses juges.

A Saint-Jean, Mme Pitoëff jouera avec Me Jean Frédérick, dont le jeu souple et savant est bien connu du public. Il assumera le rôle du juge. C'est M. Marcel Raymond, professeur d'histoire du Théâtre chez les Compagnons de Saint-Laurent, qui présentera la grande actrice à la population de Saint-Jean.

Sans compter que cette soirée comportera en plus un programme varié de chants, musique et danse, par des artistes locaux.

Autant de raisons pour que chaque famille se fasse un devoir de se faire représenter à une soirée qui sera incontestablement, le plus grand événement artistique de la saison.

Soirée chez les Raquetteurs

Samedi soir prochain, le 16 courant, il y aura au chalet des Raquetteurs, une soirée récréative préparée avec soin afin que le programme plaise à tout le monde. Les raquetteurs du Club et les raquetteuses du Cercle sont priés de porter leur uniforme; il est cependant entendu que l'uniforme n'est pas obligatoire pour prendre part à la soirée, mais comme le coup d'oeil des costumes donne un cachet tout particulier, que toutes les personnes qui peuvent le porter, le fassent de bonne grâce.

Personne ne s'ennuiera au chalet, samedi, le 16; il faut profiter de la froide saison, pour se réchauffer par une gaieté de bon aloi. Qu'on se le dise.

Grande Assemblée Publique le 25 janvier à l'hôtel de ville

M. Roger Charbonneau, Surintendant Provincial de la Récupération Nationale adressera la parole.

Le Comité de Récupération rendra son rapport pour l'an 1942.

On procédera à l'élection d'un nouvel exécutif pour 1943 ainsi qu'à la réorganisation complète du Comité local qui s'adjoindra des Comités permanents pour s'occuper des différentes activités tel que: Publicité locale, Collecte des objets, de rebuts, classification, vente, etc., etc.

Les Organisations locales suivantes sont invitées particulièrement: Jeunes Hommes d'Affaires, l'Association des Manufacturiers, Marchands Détaillants, Chambre de Commerce, Kinsmen, Chevaliers de Colomb, Artisans Canadiens-Français, Ligue des Propriétaires, les Vétérans, C. F. C., Scouts, etc., etc., sont priés d'envoyer autant de représentants possible à cette assemblée. Nous désirons y voir tous les épiciers et bouchers de la Cité.

Le Comité de Récupération
J. I. McCabe, Président.
J.-M. LeSieur, Prés.-Conjoint.
L. J. Robichaud, trésorier.

Fiançailles

M. et Mme Rodrigue McNulty annoncent les fiançailles de leur fille Jacqueline, avec M. Gilles Vallée, fils de M. et Mme J. F. Vallée, d'Outremont.

Assemblée du R. C. R.

Les membres du R. C. R. sont priés de se rappeler que leur assemblée habituelle aura lieu mardi le 19 courant, aux heures et endroit convenus.

Contributeurs au Timbre de Noël

Les Filles Scout, sous la Direction de Mme Bédard, coiffeuse, \$11.29.

\$3.00: Dr R. E. Watson, Cécile Poissant, St-Edouard.

\$2.00: St-Jean et étrangers: J. A. Gaudette, Arthur Mercier, Domina Harbec, Robert Cooke, R. L. Derrick, Lacolle; M. Dubuc, Philippe Brault, Dr R. Marcoux, Germaine Gagnon, inst., Laprairie; Elizabeth Rouiller, Ecole No 6, Iberville; Cécile Brais, Ecole No 5, St-Isidore; Corona Durivage, Ecole No 6, St-Edouard; Maison Chabot & Frère, Armand Goyette, maire, Iberville; Fashion Craft Mfg Co., Montréal; Frères Maristes, Henryville; Auguste Rome, Iberville; Edouard Boucher, Lionel Rathé, Henryville; I. Tesky, Lacolle, Eugène Ouimet, Petit Bernier, Mrs Briscoe, Delson; Germaine Gagnon, inst., Laprairie; Mrs Everden.

\$1.00, St-Jean: L. Gage, Arthur O'Connor, Canadian Pacific Telegraph, Jean Frédérick, Victor Moreau, E. Lanciault, Paul Deschambault, Jean Bériault, F. P. McQuillen, Ubald Lanthier, E. Ménard, Théodore Davignon, A. Gauthier, M. P. D. Gosselin, Jean-Marie Labelle, Robert Alpaugh, Mme Raymond Harnois, Mme Arthur Camarais, Joseph Jolin, Paul Pépin, Adrienne Goyette, Paul Hébert, Jean-Marie Thuot.

\$1.00, étrangers: Marianna Denault, St-Rémi; Jean-Louis Therrien, Sabrevois; Raoul Lussier, St-Philippe; Lucien Thuot, Iberville; Josaphat Many, St-Sébastien; Alcide Normandin, St-Michel; Mlle Grégoire, Ecole No 1B St-Edouard; Félix Fortin, Napierville; Albertine Trudeau, Ecole No 4, Saint-Edouard; Oscar Fessette, J. L. Dumont, Côte Ste-Catherine; A. Guilbort, Laprairie; Albert Bonenfant, St-Rémi; Miss Burrows Odelltown, Joseph Méthé, Sabrevois; J. F. Thibault, Iberville; Garage Tremblay, Napierville; Mlle Flore Dussault, Ecole No 4, St-Sébastien; Alp. Weagenaer, St-Rémi; Léo Leblanc, Laprairie; Mlle Laurette Arcand, Ecole No 5, Iberville; Rév. Dawson, Lacolle; Mlle Marguerite Desgagné, inst., Ecole No 3, St-Jean Padoisse.

Assemblée de la Fédération des Cercles de Fermières

A l'assemblée de la Fédération des Cercles de Fermières du district agronomique No 11, tenue vendredi, le 8 janvier, au bureau des agronomes, Madame Pierre Lasnier, présidente du Cercle de St-Jean, a été élue vice-présidente, en remplacement de Mme M. Rainville, démissionnaire.

Condoléances à M. le magistrat Donat Lalande

A une réunion spéciale, tenue au Palais de Justice de Saint-Jean, samedi dernier, les avocats du district d'Iberville ont unanimement adopté une résolution à l'effet d'adresser à M. le magistrat Lalande, l'expression de leurs condoléances, à la suite du décès de son épouse.

Ils ont également résolu que copie de cette résolution soit adressée aux journaux locaux, en témoignage public d'estime pour M. le juge Lalande, qui a présidé, pendant dix ans, la Cour de Magistrat, à Saint-Jean.

Me JEAN FREDERICK, Secrétaire des avocats du district d'Iberville.

M. Philippe Brault ouvre un nouveau bureau

M. Philippe Brault, agent d'assurances a le plaisir d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il a ouvert ces jours derniers, un bureau d'affaires au No 27 place du Marché.

Il est à la disposition de tous et chacun et tout appel téléphonique peut être fait à 2503.

Diner à M. le juge Lacoursière

Les membres du Barreau de Saint-Jean ont reçu, mardi dernier, M. le juge F.-X. Lacoursière, à un dîner intime au Salon Rose de l'Hôtel National.

M. le juge Lacoursière préside, cette semaine, le terme spécial des causes criminelles de la Cour de Magistrat.

A la W. V. R. C.

Mercredi, le 13 janvier, avait lieu à l'hôtel de ville, une assemblée générale du W. V. R. C. Les rapports de l'année pour les classes, le drill et les événements sociaux, ont été donnés par les Officiers, en charge. Les Certificats de Home Nursing ont été distribués aux membres par le Capitaine L. Deslauriers, ptre. Et plusieurs autres questions intéressantes ont été discutées.

Les cours et le Drill recommenceront mercredi, le 20 janvier, à la Caserne de St-Jean, à 7.45 P.M. Les Dames et les jeunes filles qui veulent faire partie du W.V.R.C., sont invitées. Pour information, appeler 2323 Capitaine Anita Monnet.

Feu M. Ulric Trahan

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Ulric Trahan, survenue lundi, le 11 courant, après quelques heures de maladie, à l'Hôpital Saint-Jean. Le défunt était âgé de 57 ans et 9 mois et il laisse dans le deuil, son épouse, née Marie-Louise Mercier; deux fils: René et Gaston; trois frères: Alcide et Albert, de cette ville; David, de Montréal; deux soeurs: (Valentine) Mme Georges Deneault, de cette ville; (Blanche) Mme F. Matteau, de Montréal.

M. Trahan était Chevalier de Colomb et membre de la Ligue du Sacré-Coeur; il était bien connu de tous, faisant la livraison à domicile, de pains et gâteaux.

Ses funérailles ont eu lieu, ce matin, jeudi, le 14 courant, à 9 heures, en l'église cathédrale.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

HOCKEY! HOCKEY!

AVIATION 3 - ARMÉE 2

Jeudi, le 7, les deux équipes représentant les forces armées stationnées à Saint-Jean, en venaient aux prises dans une joute qui fut fort contestée du commencement à la fin.

Les Aviateurs commencèrent la partie d'une façon plutôt rude, mais l'arbitre Ripley sut prendre le contrôle de la partie, et les Aviateurs en furent quittes pour leurs frais; et l'arbitre Ripley ne s'en est pas laissé imposer par personne, distribuant sept punitions durant cette première période. Selon certains spectateurs, Ripley se serait montré quelque peu sévère; mais, dans notre humble opinion, il est de beaucoup préférable que ceux qui sont chargés de conduire une joute de hockey, prennent les mesures nécessaires avant qu'il ne soit arrivé de regrettables accidents. D'ailleurs, l'arbitre Ripley a déclaré, au commencement de la saison qu'il entendait donner justice à tout le monde, et qu'il se retirerait plutôt que de permettre des tactiques qui pourraient causer des accidents et risquer que des joueurs soient rendus infirmes pour la vie, (chose qui s'est déjà vue) et nous pouvons l'assurer qu'il a l'entier support des amateurs à ce point de vue.

Malgré le jeu rude de la première reprise, ce fut vraiment une joute enlevante. Nous avions déjà vu les Aviateurs à l'œuvre, et tous savaient qu'ils possédaient une équipe capable de faire la lutte à n'importe lequel des clubs de la ligue; et, jeudi ils semblaient encore plus redoutables. En effet, Dick Coss qui ne donnait pas son rendement habituel sur l'avant, avait repris sa place sur la défense, et les amateurs lui virent donner une exhibition comme il en avait l'habitude dans le passé. Coss a démontré qu'il est précieux pour une équipe non seulement à la défense, mais qu'il est aussi à redouter par ses élans irrésistibles. Il a fourni une magistrale exhibition durant tout le match, soulevant l'assistance par ses montées à l'emporte pièce, et pour clore une si belle performance, il enregistrait le point décisif alors qu'il ne restait plus que quarante secondes de jeu.

Le club de l'Armée, de son côté,

a démontré qu'il était de taille et il n'y a aucun doute qu'avec un peu plus de passes, il pourra causer des surprises désagréables aux autres clubs. Lapointe en particulier a à maintes reprises tenu les spectateurs sur le qui-vive par des montées sensationnelles, et il sera certainement à surveiller dans les futures parties.

Après la partie de jeudi, les amateurs étaient contents, car tous étaient assurés d'une lutte contestée d'ici la fin de la saison, les quatre équipes de la Ligue paraissant assez bien balancées.

Aviation: — Boland, Wilson, D. Coss, Côté, O'Connors, Dupont, Bell, Laferty, Anglaneon, Salomon, Wood.

Armée: — Archambault, Lapointe, Graham, Sallinsky, Weas, McDollan, Ramsay, Chambers, Brown, Sherwood, Allan, Landreville, O'Donnell.

1ère PERIODE

1—Aviation: Gordon . . . 1.45

2—Armée: Lapointe . . . 17.32

2ème PERIODE

3—Armée: Ramsay . . . 7.35

3ème PERIODE

4—Aviation: Connors (Côté) 10.00

5—Aviation: D. Coss . . . 19.20

(Dupont, Salomon)

IBERVILLE 5 - ARMÉE 4

Mardi le 5, devant une foule nombreuse, le club de l'Armée subissait sa première défaite de la saison aux mains du Ibterville, qui semble vouloir prendre les devants dans la course au championnat de la Ligue. Ce fut une joute excitante au possible.

Après six minutes de jeu, Denicourt donna l'avantage aux siens sur une passe de Greendale; cinquante secondes plus tard, c'était au tour de Barry sur une passe de Viau. Malgré un début aussi peu encourageant pour eux, les gars de l'Armée, loin de se décourager, se mirent à travailler avec ardeur, et, après huit minutes et quinze secondes de durs efforts, ils furent récompensés lorsque O'Donnell réussit à prendre Beatty en défaut, sur un bel effort individuel. Continuant d'afficher une tenue vraiment surprenante, le club de l'Armée devait égaliser les chances sur un autre effort individuel, quand Graham s'empara de la rondelle durant une attaque en masse des joueurs d'Ibterville, pour aller dé-

jouer Beatty, et plonger les supports de l'Armée dans une confiance enthousiaste. Malgré les efforts faits de part et d'autre, la première reprise se termina avec le résultat de 2 à 2.

Le deuxième engagement devait fournir toutes sortes d'émotions aux partisans des deux équipes. En effet, Ibterville prit la glace, bien déterminé à remporter la victoire à tout prix, et à peine cinquante secondes s'étaient écoulées quand A. Beatty comptait sur des passes de Choquette et Barry. Greendale devait porter le score à 4 à 2 en faveur d'Ibterville après sept minutes et demi, quand il prit une belle passe de A. Beatty pour prendre Archambault en défaut. Les porteurs de l'Armée se rallièrent et réussirent à diminuer l'avance de leurs adversaires avec l'aide de Ramsay qui compta sur une passe de Himbert après dix minutes cinquante secondes. Quinze secondes avant la fin de cette reprise, l'Armée devait égaliser les chances encore une fois, et cela, sur un lancer de punition réussi par Lapointe.

La troisième période a fourni du beau jeu dénué de toute rudesse et la ligne formée de A. Beatty, A. Choquette et Greendale devait avoir la joie de compter le point qui valait une autre victoire au Ibterville, et ce fut un honneur bien mérité, car tous les trois s'étaient dépensés sans compter durant toute la rencontre, participant à quatre points.

Ibterville 5 — Armée 4.
Armée: — Archambault, Graham, Sallinsky, Waes, McDollan, Ramsay, Chambers, Brown, Sherwood, Allan, Landreville, O'Donnell.

Ibterville:—Beatty, A. Viau, Lallane, Greendale, R. Viau, P. A. Denicourt, A. Choquette, A. Beatty, G. Denicourt, Barry, Daneau, Goyette.

1ère PERIODE

1—Denicourt (Greendale) . . . 6.00

2—Barry (R. Viau) . . . 6.50

3—O'Donnell . . . 8.15

4—Graham . . . 14.40

Pun.: G. Denicourt, O'Donnell, Barry, Lapointe.

2ème PERIODE

5—A. Beatty . . . 0.50

(Choquette, Barry)

6—Greendale (A. Beatty) . . . 7.40

7—Ramsay (Himbert) . . . 10.50

8—Lapointe . . . 14.45

(Lancer de punition)

3ème PERIODE

9—A. Beatty . . . 11.13

(Choquette, Greendale)

Pun.: aucune.

Arbitres: Courtemanche et Sagala.

P. S. Pun. à la deuxième période: A. Beatty, Barry, R. Denicourt (pen. m.)

AU CARTIER

ATTENTION A L'AFFICHE DU CINEMA CARTIER.

dimanche, les 17, 18, 19, 20

Un film d'une exceptionnelle qualité, une oeuvre qui sera sans doute classée comme l'une des meilleures de l'année, "THE PIED PIPER", avec le grand artiste Monte Woolley qui a connu un si beau succès dans "The Man who came to dinner".

La guerre a sûrement dérangé l'Anglais moyen dans ses habitudes. Si elle ne lui a pas fait perdre entièrement son flegme et son calme traditionnels, elle l'a obligé à sortir de son insularisme mental, elle l'a plongé au fond de la détresse universelle. C'est là le thème illustré de façon cocasse et amusante par Nevil Shute dans un roman dont l'adaptation cinématographique est hautement appréciée.

Un vieil Anglais est en villégiature dans le sud de la France. La radio lui apprend l'évacuation de Dunkerque. Il n'hésite par un instant; il estime que dans les moments de danger national, la place d'un Anglais est en Angleterre. (Il y a là un enseignement d'une haute portée qui dépasse sûrement les intentions du film.) A la même pension, il y a un couple dont le mari, fonctionnaire à Genève, doit regagner son poste. Ces gens redoutent que l'invasion gagne la Suisse et ils préféreraient mettre leurs enfants, un garçon et une fille, en sécurité en Grande-Bretagne. La mère demande alors au vieux monsieur Howard le service immense de les amener avec lui. Il y consent, ignorant encore ce à

quoi il s'engage.

C'est ensuite la traversée de la France. Les Allemands ont travaillé vite. C'est déjà la déroute, les trains ne circulent pas. Nos voyageurs sont pris dans la tourmente. Nous assistons à toutes les péripéties de leur pénible odyssee. C'est une belle occasion pour constater le triste exode de tout un peuple sur les routes, peuple pourchassé par les avions nazis qui le mitraillent à bout portant. Après beau-

coup de peines, M. Howard et ses jeunes compagnons dont le nombre a augmenté sont rattrapés par l'armée d'occupation. Un officier nazi essaie de faire avouer à son prisonnier des faits qu'il ignore. Finalement, il en vient à un compromis qui permet au groupe de regagner l'Angleterre.

Le second film au programme, est "Lady Gangster", avec Faye Emerson, Julie Bishop, Frank Wilcox.

★ CARTIER ★

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
14 15 16

Deux Excellents Films

"LOUISIANA PURCHASE"

avec

BOB HOPE - VERA ZORINA

SECOND FILM

JOHNNY MAUREEN
WEISSMULLER O'SULLIVAN

dans

"Tarzan's Secret Treasure"

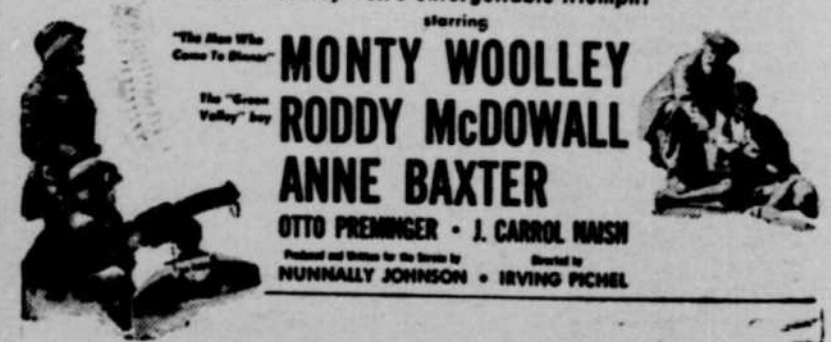
DIMANCHE 17 - 18 - 19 - 20
JANVIER
POUR 4 JOURS

Des temps que nous vivons, des milliers de récits surgiront mais aucun ne dépassera celui-ci.



THE PIED PIPER

20th Century-Fox's unforgettable triumph!



starring
MONTY WOOLLEY
RODDY McDOWALL
ANNE BAXTER

Produced and Written by the Screen by
NUNNALLY JOHNSON • IRVING PICHEL

SECOND FILM

"Lady Gangsters"

avec

FAYE JULIE FRANK
EMERSON BISHOP WILCOX



Un sentiment de sympathie envers un autre pays de l'Empire pourrait vous porter à acheter votre première bouteille de Vin EMU, type Sherry, mais aucune considération de cette nature ne sera nécessaire pour vous porter à répéter votre achat.

Par leur superbe bouquet, leur corps et leur saveur, les Vins EMU, depuis plus d'un demi-siècle, se sont assurés la fidélité de clients enthousiastes dans le monde entier. Provenant de raisins de choix, cultivés sous le brillant soleil de l'Australie du Sud, les Vins EMU, grâce au tarif préférentiel impérial, se vendent à des prix exceptionnellement avantageux.

VIN
TYPE
"SHERRY"
Australien
EMU



FOURNISSEUR
ATTIRÉS DE
S.M. LE ROI



26 onces - - \$.85
40 onces - - 1.25
Cruche d'un gal. 3.90

THE EMU WINE COMPANY, LIMITED
MORPHETT VALE AUSTRALIE DU SUD ET LONDRES ANG

POUR VOUS RENFORCIR
quand
les Nerfs
sont irrités
et que vous êtes
Fatiguée
Tracassée
...employez



La Nourriture du Dr Chase
Pour les Nerfs

Maison entièrement canadienne-française
St Johns Industries Co. Ltd.
Réparations mécaniques de tous
genres — Ouvrage garanti
Outillage moderne
Aux cultivateurs
Confiez-nous vos réparations de machi-
nes agricoles. — Ouvrage garanti. —
Service rapide.
148 Laurier St-Jean **Tél: 2555**

GLADSTONE
PIERRES



STYLE
BEAUTÉ
PRÉCISION

MAURICE PAPINEAU
Bijoutier
159 Richelieu - St-Jean
Tél: 3098

Conservez vos pneus
Protégez-les de la destruction
"RUBBER-ROT"
causée par la graisse, l'huile
et le soleil.
PROLATEX
SYSTEME D'EPARGNE DE
VOS PNEUS
est un procédé scientifique
nouveau, de protéger le caou-
chouc. PROLATEX pénètre,
remplit toutes les fissures et
pores, en formant une couche
protectrice, contre les ennemis
naturels.
Venez me voir
EUGENE DOLBEC
291 Richelieu, St-Jean Tél: 516



La Mariée portait...
... et surtout une
délicate odeur de
Parfum
DUBUIS
de Paris
En vente aux pharmacies
L. O. REGNIER,
GIROUX & POULIN,
ARMAND GOYETTE

QUILLES

Ligue Commerciale ST. JOHNS EXPRESS

E. Hemmings	171 182 188—	541
C. Sylvain	146 189 123—	458
B. Labenski	177 180 165—	522
H. Hébert	139 192 178—	509
L. Piédalue	188 148 199—	535

821 891 853—2565

SALON HAVANA

H. Raymond	184 134 165—	483
G. Choquette	160 — —	160
R. Ouimet	168 169 148—	485
R. Boone	192 192 190—	574
M. Brault	170 179 188—	537
A. Rivard	179 167—	346

874 853 858—2585

FRONTENAC HOTEL

J. Barry	211 156 167—	534
J. Camaraine	185 181 170—	536
W. Bessette	153 125 208—	486
Rol. Fortin	171 150 221—	542
F. Toupin	180 139 223—	542

900 751 989—2640

SOCIAL

M. Plouffe	135 154 125—	414
R. Rouleau	150 199 163—	512
A. Desmarais	178 175 210—	563
Ra. Fortin	188 176 165—	529
R. Filion	162 126 206—	494

813 838 869—2512

RICHELIEU HOTEL

Jos. Bouchard	161 161 176—	498
Art. Clément	137 142 190—	469
Geo. Martin	138 167 190—	495
E. Léger	155 121 177—	453
J. Mercier	145 166 192—	503

736 757 925—2418

ST. JOHNS MACHINE SHOP

M. Richard	126 156 110—	392
M. Frédette	116 163 135—	414
Arm. Collin	148 143 117—	408
J. Dussault	148 146 144—	438
Poissant	— — 146—	146
	115 115 —	230

653 723 652—2028

ST. JOHNS INDUSTRIES

A. Giroux	186 159 101—	446
J. M. Campbell	144 118 119—	381
R. Coupal	144 125 146—	415
G. Walden	148 116 121—	385
	115 115 115—	345

737 633 602—1972

ST. JOHNS SHIRT

J. Bédard	125 171 180—	476
G. Carron	121 127 146—	394
W. Latour	197 137 153—	487
M. Régner	178 152 163—	493
E. Chouinard	124 147 155—	426

745 734 797—2276

Ligue des Dames

SCOTTIES

Mrs Scott	48 49 57—	154
Mrs Young	72 83 107—	264
Mrs Chapman	89 116 84—	289
Mrs Cutler	118 87 125—	330

327 335 373—1035

DOMINION

H. Manning	124 89 63—	276
M. Ouimet	84 92 107—	283
T. Landry	125 96 116—	337
L. Frédette	— — —	—
Y. Corbin	124 122 123—	369

457 399 409—1265

ST. PATS

A. Kelly	106 97 86—	289
G. Chouinard	95 91 109—	295
J. Galipeau	60 107 90—	267
M. A. Gamache	114 113 107—	334
M. A. Patenaude	100 166 79—	345

475 574 471—1530

WINGS

S. Denicourt	104 83 68—	255
M. Bell	83 122 69—	274
J. Pagé	52 81 116—	249
D. Churchward	87 90 105—	282
R. Martel	105 138 90—	343

431 514 448—1403

S. Blais	92 74 69—	235
E. Langlois	86 75 75—	236
Mrs Cooper	62 76 90—	223
Mrs Grimson	109 93 92—	294

349 318 326—993

HURRICANE

G. Chrétien	84 87 87—	258
C. Piédalue	75 93 90—	258
E. Langlois	83 79 65—	227
Mrs Frith	86 61 71—	218
Mrs Piédalue	100 81 115—	296

428 401 428—1257

CHURCHILL

M. Camaraine	108 102 87—	297
D. Granger	114 112 99—	325
R. Lang	110 102 122—	334
R. Galipeau	99 93 78—	270
Y. Longtin	74 68 109—	251

431 409 417—1257

VICTORY

C. Fournier	69 91 98—	258
Mme Ménard	82 121 105—	308
Y. Chouinard	107 92 110—	309
A. Boucher	— — —	—
	110 87 109—	306

368 391 422—1181

BLUEBIRDS

Mme Casavant	96 96 92—	284
Mme Prince	84 79 93—	256
Mme Daniel	109 71 120—	300
R. Langlois	84 93 95—	272
Mme Langlois	89 88 56—	233

462 427 456—1345

YANKS

G. Sheps	73 85 127—	285
B. Poissant	78 73 73—	224
I. Hendry	— — —	—
T. Jarvis	106 107 105—	318
D. Forgrave	76 95 92—	263

333 360 397—1090

Chez les Damistes

Quelques amateurs demandent le score des "matches" Provinciaux qui ont été très contestés vers 1930, c'est-à-dire que ce titre existait avant cette date, mais il n'y avait rien d'officiel, et depuis cette date ce championnat a été accepté par la ligue par un vote général des officiers. C'est alors que notre regretté A. Therrien, de St-Hyacinthe a été promu maître de la Province, après avoir défait tous les meilleurs joueurs connus; nous nous rappelons aussi que notre dit regretté Therrien était le détenteur des plus grands matches; c'était un joueur de la base la plus solide et il détenait le record de 11 parties nulles avec M. Lafrance, dans un match d'Amérique, et depuis cette date il y a eu des concours et des rencontres avec des parties annoncées et les détenteurs des meilleurs scores désignés par la ligue ont joué ce match qui a été entre O. Labrecque et A. Camp-

bell; nous publierons le score de ce match et les autres depuis, si demandé.

MM. J. Godin et A. Bénoche déclinent l'honneur du championnat des parties rapides et de la classe B pour la liberté des gagnants du concours qui sera annoncé dans le prochain courrier. Nous ne disons que quelques mots sur ce dit concours pour le moment; il y aura 5 championnats à gagner le 1er de la rive sud, le 2ième de la ville de St-Jean; le 3ième du comté appelé Régional; le 4ième, parties rapides; le 5ième de la classe B; il y aura aussi coupe, cadeaux, fêtes, bourses pour les gagnants.

Nous continuons la liste des matches de cette province et des environs. MM. Boisjoli, de Montréal; L. St-Amant, de St-Hyacinthe; J.

Caouette, du comté; H. Després, de Brome; M. Rocheleau, du Vermont; A. Brault, de Winooski; A. Bouchard, de Franklin; E. Riendeau, de Missisquoi; A. Champigny, de Farnham; M. Poirier, de Longueuil; A. Brazeau, de Hull L. Lemay, de Grand'Mère, A. Mousseau, d'Ottawa et A. Baudette, du comté; nous aurons aussi sous peu le nom du maître des cantons de l'est aussitôt que le concours sera terminé.

(Communiqué)

On emballa aujourd'hui les oeufs congelés dans de la cellophane enveloppée d'un revêtement extérieur de carton, afin d'économiser le métal. Les envois commerciaux de poudre d'oeufs sont faits sur la Grande-Bretagne en paquets de 14 livres.

Avis aux Cultivateurs

REFRIGERATEURS A LAIT

Nous avons quelques appareils Kelvinators en stock, ainsi que le liège nécessaire, pour bassins de 4, 6, 8 et 10 bidons.

Hâtez-vous de placer vos commandes.



SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

A. Duclos Tél. 859 J. A. Pagé

OÙ EST
JOS?



À prendre une DOW

"Craignez rien, Mam'zelle,
je vous sauverai en un rien de temps
quand j'aurai pris
un verre de DOW!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

Nouvelles de Saint-Jean

VA-ET-VIENT

M. et Mme Aimé Léger, leur bébé Louise, de Saint-Hyacinthe, en visite récemment chez M. et Mme Pierre Dextraze.

—Mlle Adrienne Campbell passe quelques jours chez ses frères et belle-soeur, M. et Mme Paul Campbell et chez son oncle le Dr A. B. Landry, de Hartford, Conn.

—M. et Mme Maurice Forget, de Montréal, ont passé quelques jours récemment, chez M. et Mme Jean McNulty.

—A l'occasion du Nouvel An, M. et Mme Paul Bernard et leur famille, de Granby; M. et Mme Georges N. Bernard, de Chicoutimi, ainsi que M. et Mme Louis Dominique Bernard, d'Arvida, passaient quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Geo. Bernard, de la rue Mercier. M. Roch Bernard, aviateur, à Hagersville, vint rejoindre ses frères.

—Dernièrement aussi, M. Georges Villeneuve, de Beaumont, Alberta, ainsi que M. St-Arnaud, de la Saskatchewan, comptable aviateur, à St-Jean, visitaient leurs anciens amis de la famille Bernard.

—M. et Mme Alphonse Lagacé, leur fille Jeannine, étaient à Asbestos pour le temps des Fêtes.

—Mlle Liliane Lagacé était à St-Jérôme dernièrement.

—M. et Mme Joseph Loiseleur et leurs enfants: Lionel et Paulette, de Montréal; M. Jean-Paul Hudon, du camp de Valcartier, visitaient M. et Mme Alphonse Lagacé.

—Mlle Ghislaine Bouchard, de Philipsburg, en visite dimanche dernier, chez son père, M. Raoul Bouchard et chez ses oncle et tante, M. et Mme J. A. Paquette.

—M. et Mme Emeril Fortin recevaient aux Rois, la visite de M. et Mme Louis-Joseph Fortin, de Waterloo.

—M. et Mme Albéric Lord et leurs enfants, de St-Albans, rendaient visite à M. et Mme J. W. J. Masseau, dimanche dernier.

—Miles Lina et Jacqueline Masseau sont retournées au couvent d'Iberville, poursuivre leurs études.

—Mme Stanislas Campbell, de Montréal, sa soeur, Mlle Berthe Roy, visitaient dimanche dernier, des parents et amis, de cette ville.

—Mme Donat Gaipeau, se rendait à Notre-Dame de Stanbridge, dimanche dernier, et visitait M. et Mme Lucien Courville.

—Mlle Jeannine Ménard est retournée au pensionnat de la Maison-Mère, à St-Hyacinthe, jeudi dernier.

—M. Robert Gaudreau, du camp militaire de Petawawa, ainsi que son frère Laurier, du camp Montmagny, et sa soeur, Mme Gérard Labissonnière, de Montréal, étaient en visite chez leur père et chez M. et Mme Emery Gaudreau, pour passer les fêtes du Jour de l'An.

—M. Florian Longtin, du camp militaire de Valleyfield, ainsi que son amie Mlle Andria Robert, de Laprairie, visitaient M. et Mme Elzéar Longtin, de St-Jean.

—M. Georges Gouin, du camp militaire de Sherbrooke, visitait sa mère, Mme A. D. Gouin, récemment.

—Mlle Marie-Claire Bessette est retournée poursuivre ses études au couvent Gloucester, à Ottawa, après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Roméo Bessette, de la rue Notre-Dame.

L. A. W. Dot, L'Heureux, de St-Hubert a passé la fin de semaine chez elle à St-Jean, et elle est repartie pour No. 1 Wireless School, à Montréal, où elle vient d'être envoyée pour prendre un Cours spécial de sans-filiste.

—En visite récemment chez M. et Mme Rodolphe Bourassa, M. et Mme Georges Larivière, MM. Léon et Lucien Hamel, Mlle Rachel Hamel, de Montréal; M. et Mme Alexandre Duval et leur fils, Fernand, de Fugèreville, Témiscamingue; Mlles Gisèle, Lise, Pierrette et Denise Jean, Mlle Yvette Bouchard, M. Jacques Henri, de Montréal et Mlle Eliane Hamel, de Farnham.

—Mme Arthur Camarais recevait sa famille, ainsi que son beau-frère, M. Wilfrid Camarais, de Montréal, à l'hôtel New-Windsor, au Jour de l'An.

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 6 janvier, a été baptisé Joseph-Emile-Claude, né le 5 janvier, enfant de M. Léo-Armand Dessart et de Berthe Provençal. Le parrain a été M. Delphin Dubois et la marraine Donald Dubois, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Yvette Provençal, tante.

A la Cathédrale, le 10 janvier, a été baptisée Marie-Emilia-Nicole-Claire, née le 9 janvier, enfant de M. Rosario Pélouquin et de Lucienne Raymond. Le parrain a été M. Omer Pélouquin et la marraine Emélia L'Héroult, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Aimé Beaudry, tante du bébé.

A la Cathédrale, le 10 janvier, a été baptisé Joseph-Jean-Noël, né le 10 janvier, enfant de M. Eugène Bruneau et de Gracia Lafrance. Le parrain a été M. Isidore Lafrance, et la marraine Fabiola Lacasse, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Yvonne Picard.

A Iberville, le 6 janvier, a été baptisée Marie - Ghislaine - Claire-Fernande, née le 4 janvier, enfant de M. André Rheault et de Claire Chagnon. Le parrain a été M. Léon Chagnon et la marraine, Virginia Deslandes, son épouse, grands-parents de l'enfant. La marraine était représentée par Mlle Fernande Chagnon. Porteuse, Mlle Fernande Rheault, tante.

A la Cathédrale, le 10 janvier, a été baptisée Marie-Anne-Madeleine-Claire, née le 9 janvier, enfant de M. Kenneth Babcock et de Jeanne Fafard. Le parrain a été M. Marcel Fafard et la marraine, Anna Poirier, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Rita Fafard, tante.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 2 janvier, a été baptisé Joseph-Edmond-Modeste-Marcel-Roger, né le 19 décembre, enfant adoptif de Georges Garceau et de Flore-Germaine Poirier. Parrain: M. Joseph Dextraze; marraine: Ida Garceau. Porteuse: Mme Modeste Poirier.

En la Cathédrale, le 1er janvier, a été baptisé Joseph-Philiza-Alain, né le même jour, enfant de M. Arsène Foucault et de Laurette Rondeau. Parrain: M. Philiza Ménard; marraine: Jeannette Foucault, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Françoise Rondeau, tante du bébé.

A Saint-Edmond, le 6 janvier, a été baptisé Joseph-Denis-Germain, né le 4 courant, enfant de M. Joseph Roy, manufacturier et de Georgette Dextraze. Le parrain a été M. Germain Dextraze, machiniste, et la marraine, Alberta Boucher, son épouse.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 5 janvier, a été baptisé Jérôme-Charles-Lola-Marie-Joseph, né le 1er décembre, enfant de M. Charles Tiberghien, industriel et de Lola Pohler. Le parrain a été M. Marcel Payen, industriel et la marraine, Madame Claire Marousey.

Funérailles de M. Gustave Martin

Jeudi dernier, le 7 courant, en l'église-cathédrale, ont eu lieu les funérailles de M. Gustave Martin, dont nous annonçons le décès la semaine dernière. La levée du corps fut faite par M. le chanoine W. Charbonneau, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Philippe Martin, assisté de MM. les abbés Alex. Beauvais et Paul Belval, comme diacre et sous-diacre. Remarqués dans le chœur: Mgr Boulé, supérieur du Séminaire; M. le curé Forget et l'abbé A. Abel.

Les porteurs étaient MM. Eugène Papineau, Pierre Trahan, Alcide Papineau, Adélard Huard, Hormidas Bessette et J.-Bte. Bessette. La quête fut faite par MM. A. Huard et P. Trahan.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, entr'autres:

Messes: MM. et Mmes Oscar Martin, Lionel Desmarais, Victor Gaudette, René Martin, Alfred Martin, Henri Martin, Alphonse Martin, Maurice Martin, Jules Gervais,

Bernard Maureault, Hormidas Bessette, Euclide Landry, Gustave Signori, A. Frédette, André Trahan, Félix St-Germain, Léo Martel, Eugène Gervais, Ubald Lanthier, Adélard Richard, Gustave Bourgeois, Alfred Surprenant, Jean Paul Trahan, Henri Lantôt, MM. O. Sylvestre, Alain Tassé, Mlles Simone Dubois, Paula Desmarais, Mmes Charles Larocque, Nap. Gravel, E. St-Jean, famille Lionel Piédalue, M. le curé A. Forget, ptre., les employés de Lasnier et Galipeau, les anciens du Club de Hockey Champlain, La Corporation Municipale du Comité de St-Jean, Maison Alfred Martin, Employés de Singer Co., Département des Hélices, employés de la St. Johns Shirts.

Télégrammes: MM. J. A. Bohémier, J.-E. Landry, W. Philips, MM. et Mmes Rudolph Bédard, Charles Faubert, A. Denault, Donat Dépatie, J.-A. Laplante, tous de Montréal; famille E.-L. Gosselin, de l'Île-aux-Noix.

Fleurs: M. et Mme J.-A. Côté, Dr N.-A. Hébert et famille, MM. Roméo et Gaston Poutré, MM. Emery et Philippe Trahan, Employés Singer, Dépt. des Hélices; Personnel du bureau des Douanes de Lacolle; Union des Employés de Tramways, Dépt. des Mécaniciens; Employés de la St. Johns Shirt; Montreal Tramways, Garage et Autobus "Côté", Employés Singer Manufacturing Co. Dépt. 61.

Sympathies: Familles Lucien Letendre, Eugène Papineau, Cyprien Vinet, Joseph Daigneault, Charles Gervais, G. Guillet, Eustache Dépelteau, F. O. Dubois, Georges Clarkson, Joseph Bessette, A. Moreau, J. Maurice Guillet, A. C. Génier, Pierre Martel, Eugène Granger, Théodore Bédard, Joseph Meunier, W. J. Blais, Théophile Laplante, Antoine Coiteux, N.-Amédée Régner, A. Guimond, Emile Lemieux, Hector Marsan, L. E. Martel, Albéric Moreau, Arthur Durand, H. Beauregard, Raymond Harnois, Léopold Raymond, J.-A. Leclerc, M. J. A. Gosselin, Mme Euclide Moreau, MM. Maurice Papineau, Adrien Boivin, Raymond Dussault, Roland Guillet, N. P., Origène Gagnon, Jean-Albert Gagnon, Robert Chabot, Gilles Chabot, Robert Alpaugh, Lucien Dépelteau, Mmes Rose-Anne Fraser, Joseph Choinière, Annette Langlois, Auguste Martin, Arthur Frédette, Horace Bissonnette, Joseph Leblanc, Cécile Proulx, Mlles Chassé, Irène et Ida Grégoire, Régina Trahan, Simone Demers, Jeanne Payette, Bernadette Houle, S. Thibodeau, Flore Leblanc, St-Vincent de Paul, St-Edmond; La Congrégation des Enfants de Marie, Saint-Edmond; Les Artisans C.-Français, famille Lionel Grégoire, MM. et Mmes Alfred Paradis, Armand Richard, Roger Gaudette, Ovila Hachez, Pierre Trahan, Lionel Richard, Edouard McGuire, Adolphe Proulx, L.-Omer Perrier, Jean Gaudette, Isidore Larivière, Amédée Bégnoche, Victor Gaudette, Donat Charbonneau, J.-B. Blasuit, Ernest Thibert, Georges Lasnier, Albert Surprenant, Roger Dubuc, Jean Sagala, René Gaudette, C.-H. Papineau, Maurice Trahan, Philibert Cloutier, Eugène Proulx, J.-B. Bissonnette, Notaire et Mme Boivin, Emile Charbonneau, J.-Armand Ménard, Joseph Roy, Aldéi Tougas, J.-Marie Pétrin, Ovila Péladieu, Adrien Gaudette, Roméo Gaudette, Sévère Mayrand, Normand Thibert, Antoine St-Amand, Pat. Nicholson, Ulric Gibeau, François Trahan, J. W. Boutin, Armand Bourgeois, Georges Phaneuf, Fortunat Dulude, Willie Thériault, R. Labossière, Wilfrid Perrier, J. B. Roman, Dieudonné LeBlanc, J.-A. Gaudette, Adrien Couture, Roland Couture, Roland Bessette, Ronald Boone, Roger Boulais, J.-F. Meunier, Eugène Ménard, René Trahan, Arsène Raymond, J. M. Thibert, Edmond Lachance, Arthur Daniel, Herby Bourdeau, Isidore Thibert, Omer Boucher, Aimée Boudreau, David Daigneault, Raymond Harnois, Louis Gervais, Normand Thibert, C.-A. Papineau, L. McMillan.

Les membres de la famille Gustave Martin, sensibles aux marques de sympathie reçues, remercient sincèrement toutes les personnes, qui de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignées.

Achetez des obligations de la victoire.

Chez les Filles d'Isabelle



La première assemblée de l'année nouvelle, eut une belle assistance, présidée par notre digne Régente, Mlle G. Chrétien; le conseil était bien représenté; il faut féliciter Mme Grenon et Mme Coupal, d'Henryville, qui se font un devoir de venir assidûment, souvent à la mauvaise température, remplir leur charge dans le Conseil. Après le cours régulier de l'assemblée, notre Régente souhaita la Bonne Année à toutes, exprima ses sympathies à l'égard des membres éprouvés par des deuils récents, et des vœux de rétablissement à celles atteintes par la maladie. Puis, Soeur Campbell nous parla de sa belle initiative, mais qui demande beaucoup de travail, le Gala Artistique du 2 février, à la Centrale, qui mérite notre coopération entière, et pour cause. Donc, soyez à l'honneur, Filles d'Isabelle, par votre activité à faire une réussite de cette soirée artistique et musicale, d'abord en y prenant part

toutes, accompagnées ou non, et en vendant beaucoup de billets. Soyons dignes de la devise: "l'union fait la force", pour obtenir le succès désiré, ensuite la charité en œuvres, pourra s'accomplir.

Avant de clore l'assemblée, notre Régente, appela Garde A. Poissant, vice-régente, qui avait apporté aimablement un joli prix de présence, afin de tirer le nom gagnant, qui fut Mme Raymond. Félicitations, et remerciements à Garde Poissant.

Les Filles d'Isabelle comptent de nouveau sur la générosité du public, à assister à ce Gala, dont le programme varié est de tout premier ordre, et ne peut que plaire à ses auditeurs. Donc, à la Centrale Catholique, mardi soir, 2 février prochain: tous seront bienvenus. hâtez-vous d'acheter vos billets et échangez-les à la pharmacie Régner.

Mme C. P. de Beaujour, Rédactrice.

MARIAGES

SAINT-PIERRE - TREMBLAY
A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 5 janvier, a été célébré le mariage de M. Léo St-Pierre, limeur, fils de M. Napoléon St-Pierre et de Aldéa Casavant, à Mlle Simonne Tremblay, fille de M. Misaël Tremblay et de Antonia Hamelin. Les témoins ont été MM. Napoléon St-Pierre et

Misaël Tremblay.
ROBERT - TREMBLAY
A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 9 janvier, a été célébré le mariage de M. Jacques Robert, chauffeur, fils de Joseph Robert, cultivateur et de Eugénie Roy, de St-Blaise, à Mlle Fernande Tremblay, fille de M. Paul Tremblay, cultivateur et de Thérèse Lorrain, de St-Blaise. Les témoins ont été leur père respectif.

Au Cinéma Cartier

Commençant DIMANCHE
POUR 4 JOURS

24 - 25 - 26 - 27 Janvier

Everybody goes Romantic in the Rockies!
It's the romantic musical that will wrap itself around your heart!



BETTY GRABLE
JOHN PAYNE

CARMEN MIRANDA

HARRY JAMES

AND HIS MUSIC MAKERS
CESAR ROMERO

SPRINGTIME IN THE ROCKIES

IN TECHNICOLOR!

CHARLOTTE GREENWOOD
EDWARD EVERETT HORTON

Directed by IRVING CUMMINGS
Produced by WILLIAM LEBARON

Screen Play by Walter Dulick - Adaptation by Jacques Tilly

AVIS SPECIAL

"SPRINGTIME IN THE ROCKIES" tel est le nom du film qui devait passer à notre écran dimanche le 17, est remis à dimanche le 24, parce qu'il est retenu à l'affiche au Théâtre Capitol à Montréal pour une 3e semaine.

Ligue de Hockey de la Cité

LE SAINT-JOHN'S-FLYERS défait le **SAINT-JEAN** par le score de 9 à 3 et venge ainsi l'échec subi lors de l'ouverture de la saison.

Dimanche le 10, le Saint-Jean subissait un cinglant échec aux mains des Flyers, échec d'autant plus cuisant qu'il était le troisième consécutif. L'impression générale, chez les spectateurs qui assistaient à la joute, c'était qu'il devait y avoir quelque chose qui ne marchait pas sur l'équipe. Est-ce vrai? Si oui, verra-t-on à y remédier? Voilà certes deux questions qui devraient attirer l'attention des dirigeants du club, et cela, avant qu'il ne soit trop tard. Nous ne voulons pas jeter de discrédit sur ceux qui sont chargés de diriger les destinées du club Saint-Jean, loin de là, car connaissant bien M. Leblanc, le populaire représentant du **PAIN EXCEL**, et R. Mercier, le gérant du club St-Jean, nous pouvons assurer les amateurs de hockey, que tout ce qui sera possible de faire pour améliorer la situation sera fait. Il ne faudrait pas croire que la situation est désespérée, car le club possède tout ce qu'il faut pour figurer avantageusement dans le classement final. Tout d'abord la première ligne, composée de St-Germain, Bessette et P. Mercier a démontré hors de tout doute, qu'elle pouvait rivaliser avec n'importe laquelle des autres lignes du circuit, tant au point de vue passes que rapidité. Ensuite, il y a les deux frères Langlois, Guy et Alain qui pourraient former une redoutable ligne, s'ils étaient secondés par un joueur qui jouerait régulièrement avec eux; et, ce joueur nous croyons qu'ils l'auront bientôt, car Thibodeau semble posséder les qualités requises, si nous en jugeons par sa performance de dimanche dernier, alors qu'il participait à sa première partie de l'année. Quant au gardien de buts, il sera à la hauteur de sa tâche, lorsqu'il aura une arrière garde qui pourra le protéger efficacement. La défense? Voilà à notre avis le point faible. Cependant, le gérant R. Mercier assure qu'il possède les atouts voulus dans H. Choquette, un vétéran de plusieurs saisons; G. Raymond, un jeune qui lorsqu'il aura acquis un peu plus d'expérience, saura faire valoir sa pesanteur. Avec les Gaudet, Barabé (dont la réputation n'est plus à faire), J. Mercier, un travailleur acharné et courageux, nous croyons que M. Leblanc et M. R. Mercier ont raison de se montrer optimistes quant à l'avenir.

La partie de dimanche débuta plutôt lentement, chaque côté semblant étudier l'adversaire. Aucun point ne fut compté dans cette reprise, cependant qu'il y avait sept punitions d'infirmités par les arbitres Sagala et Ripley.

La seconde période ne devait pas être plus fructueuse pour les portecouleurs du Saint-Jean. En effet, malgré le fait qu'ils eurent l'avantage du nombre à quatre reprises, les hommes de Mercier furent complètement déclassés, les aviateurs scorant cinq fois. Il faut dire aussi qu'ils furent très malchanceux durant cette deuxième reprise, car plusieurs belles montées allèrent se terminer, soit par des arrêts prodigieux de Hickey, ou bien par des lancers à côté des filets pratiquement ouverts.

Avec un désavantage de cinq points, le St-Jean prit la glace à la troisième période bien déterminé à égaliser les chances, sinon remporter la victoire. Mais les aviateurs devaient encore ajouter deux autres points à leur actif, avant que Thibodeau donne le signal du ralliement qui devait valoir trois points au St-Jean. Malheureusement, la marge était telle, qu'il était presque impossible pour les joueurs de reprendre le terrain perdu, et la rencontre se termina avec le résultat plus haut mentionné. Les meilleurs compteurs pour Flyers furent: Coss et Côté avec chacun deux points et une assistance à leur crédit. Pour St-Jean ce furent: Guy Langlois et Thibodeau avec un point et une assistance chacun.

SOMMAIRE DE LA JOUTE

Aviation: Hickey, Wilson, Coss, Borland, Gordon, Dupont, Salomon, Laferty, Côté, Carlton, O'Connor.

Saint-Jean: Bélanger, Falls, Raymond, Barabé, Bessette, P. Mercier, J. St-Germain, J. Mercier, P. Trépanier, A. Langlois, G. Langlois et Thibodeau.

1ère Période

Aucun point.
Punitions: Dupont, Barabé (2), Gordon (2), P. Mercier, A. Langlois.

2ème Période

1—Aviation: Côté 3.25
2—Aviation, Coss, (Côté) 4.05
3—Aviation
O'Connor (Carlton) 5.40
4—Aviation
Carlton (Salomon) 15.00
5—Aviation Laferty 17.22
Punitions: Wilson, Dupont, Carlton, Coss, Thibodeau.

3ème Période

6—Aviation: Salomon (Coss) 1.40
7—Aviation, Dupont 1.50
8—St-Jean, Thibodeau
(G. Langlois) 2.12
9—Aviation, Côté (Carlton) 2.25
10—St-Jean, G. Langlois
(Bessette, Thibodeau) 8.06
11—St-Jean, J. Mercier
(P. Mercier-Barabé) 10.05
12—Aviation, Coss 17.35
Punitions: G. Langlois, Saint-Germain, Coss, Thibodeau, Carlton.

Arbitres: Sagala et Ripley.

La Ligue United reprend ses activités

Dès 9 heures, lundi soir dernier, les demoiselles qui forment la ligue United, étaient rendues dans la salle de quilles Baillargeon. Mais malheureusement, elles durent attendre jusqu'à 9.30 hres, retard causé par la ligue des dames.

Une fois n'est pas coutume, mais plusieurs fois devient une habitude, et comme c'est devenu une habitude chez la "ligue des dames" d'être en retard, le président de la ligue United a pris arrangement avec le populaire gérant de la salle de quilles, et à l'avenir tous les lundis soirs, les admirateurs de la ligue sont priés de se placer derrière les allées 5, 6, 8 et 9.

La direction de la ligue United profite de l'occasion pour remercier le "Canada-Français" pour l'encouragement donné à la ligue, durant la saison 42, en lui accordant un si généreux espace dans son journal.

Jeudi dernier, les 4 capitaines de la ligue se rencontraient afin de refondre les équipes; c'est-à-dire les balancer de manière à ce qu'elles soient de forces égales. Comme tous pourront le constater, en lisant l'alignement des équipes, il se fit plusieurs changements et tous en sont enchantés.

Cinq des joueuses de la ligue ont brillé par leur absence... un beau début pour la saison qui commence... toutes ou presque toutes étaient retenues par la maladie, le pire adversaire de la ligue; en d'autres nous souhaitons à Madeleine Robert un prompt rétablissement, elle prive et le magasin et la ligue, de ses capacités.

Percy avec la nouvelle équipe, commence la saison en maître, remportant la grande victoire pour la soirée. Mais il faut ajouter que Percy n'y a pas perdu au changement des équipes. Il a comme pilier, la toujours fameuse Mme Lasnier, qui remporte tous les honneurs de la soirée, avec le magnifique score de 262 pour 2 parties, soit 130 pour la 1ère et 132 pour la 2ème, alors mon Percy, tu en as des croûtes à manger avant de rejoindre Mme Lasnier!!!

M. Raymond Shannon, ex-capitaine des Limoneux, accompagné de Mme Shannon, étaient parmi les spectateurs; il fut alors invité à prendre part à la joute, donnant ainsi un coup d'épaule à l'équipe de son frère.

Gaudreault, capitaine des branleux, n'y a certes pas perdu au change, lui aussi, en choisissant comme pilier de son équipe, celle qu'il est convenu d'appeler l'invincible, et nous voulons parler de Lucille Ménard. Les honneurs de son équipe lui reviennent de plein droit, puisqu'elle a score 227 pour 2 parties. Tout laisse prévoir que la lutte va être serrée entre les 3 championnes de la ligue, soit Suzanne Campbell, Mme Lasnier et Lucille Ménard. Les Branleux se classèrent 2ème.

En 3ème position vient Poissant avec ses limoneux. Poissant a cette année, une nouvelle équipe au complet. Les honneurs reviennent

au capitaine cette semaine, en roulant 218 pour 2 parties.

Une qui causa une surprise lundi dernier, fut Lucie Tougas, qui roula 197 pour 2 parties. Un beau début! si ça peut continuer!

La toute fameuse équipe des Braillards avec son fameux capitaine, a bien su choisir la meilleure place, soit la 4ème et dernière. Là, où il y a moins de travail à faire. Le nouveau pilier de l'équipe est Suzanne Campbell qui remporta, en 1942, le plus haut pointage. C'est elle encore cette semaine, qui roule le plus haut score pour son équipe.

Paulette Boulais a fait défaut à son capitaine en roulant la plus petite partie jamais vue depuis la fondation de la ligue, soit 2 ans passés. Paulette a roulé 28, vite Paulette, il faut effacer la mauvaise impression qu'une telle partie peut laisser dans l'esprit des amateurs de quilles. Espérons que les Braillards remonteront la côte.

En vous laissant, le reporteur United vous invite à la joute de lundi prochain et à lire les commentaires publics tous les jeudis dans le "Canada-Français".

LES BRAILLARDS

Poitras 96 79—175
Suzanne Campbell 84 104—188
Réjeanne Goyette 67 69—136
Paulette Boulais 53 28—81
Irène Mercier 65 53—118
Lucille St-Germain 70 68—138

Miss X 54 73—
489 474—963

LES BRANLEUX

Gaudreault 96 93—189
Lucille Ménard 100 127—227
Eva Homier 83 73—156
Denise Boulais 75 73—148
Berthe Coupal 54 73—127
Inette O'Caïn 65 75—140
Miss X 53 28—

526 542—1063

LES SEINEUX

Shannon 77 101—178
Mme Lasnier 130 132—262
Christiane Prairie 56 86—142
Gisèle Bélanger 85 69—154
Thérèse Beauregard 40 78—118
Suzanne Tremblay 57 34—111
Ray, Shannon 86 78—164

1109

LES LIMONEUX

Poissant 89 129—218
Jacqueline Bélanger 85 76—161
Estelle Gosselin 65 67—132
Lucille Tougas 117 80—197
Lucienne Houle 89 49—138
Lucette Fournier 58 34—92
Rolande Mercier 57 64—121

1049

TIRAGE DE LA MAISON

Le sort favorise un montréalais, qui gagne la maison mise en tirage au profit du collège et du Centre Sportif. — Cette loterie a rapporté \$10,000 dollars environ.

C'est un montréalais qui devient propriétaire de la jolie maison neuve, gracieusement construite par un groupe de nos concitoyens et offerte en tirage au profit du Centre sportif et du Collège de Saint-Jean.

Le tirage a eu lieu, lundi soir dernier, dans le soubassement de la Centrale catholique, en présence de plusieurs centaines de personnes. Dès les huit heures, un groupe de jeunes filles détachaient les talons des billets pour les jeter dans un grand panier tournant. Ce travail ne fut terminé que vers les dix heures et demie. On aura d'ailleurs une idée du nombre de billets si l'on sait que le tirage rapporte une somme brute de 10,000 dollars.

C'est la petite Lisette Lebeau, fillette de M. le maire Moïse Lebeau, qui plongea la main dans le panier pour en retirer le billet chanceux. M. Pierre Trahan, qui a fourni le terrain sur lequel est bâtie la maison, eut l'honneur de lire le nom du gagnant, qui était M. Armand Mercier, 4,600 avenue Delormier, à Montréal, autrefois de Saint-Jean.

Les organisateurs firent également tirer cinq prix de présence. L'opération fut plutôt longue du fait que la plupart des noms tirés provenaient de l'extérieur, et par conséquent n'étaient pas présents



BANDES HERNIAIRES

de tous genres

Bas Elastiques, Ceintures Abdominales, Bretelles, Béquilles, etc.

Le plus grand choix au plus bas prix

SATISFACTION GARANTIE

Un ajusteur expérimenté ira prendre vos mesures à domicile sans frais supplémentaires.

Giroux & Poulin Enr'g

55 Saint-Jacques - St-Jean, Qué

Signalez 2337

Confiez-nous vos prescriptions.

Elles seront remplies promptement, soigneusement et toujours avec le produit spécifié.

Avis au Public

M. LEO RAYMOND

au service de la maison **BEATTY BROS.** durant 10 années, annonce au public qu'il est maintenant à son compte, et qu'il est à sa disposition pour

Réparations Générales de Laveuses

275 Bouthillier, Tél. 3044

pour réclamer leur prix. Voici, en définitive, la liste des gagnants des prix dits de consolation:

1er prix: 20 dollars: M. Maurice Farand, Saint-Jean.

2e prix: 10 dollars: Mlle Eléonore Paquette, Saint-Jean.

3e prix: 10 dollars: M. Arthur Labrecque, Saint-Jean.

4e prix: 5 dollars: Mlle Ghislaine Martin, Saint-Jean.

5e prix: 5 dollars: M. Alfred Martin, Saint-Jean.

La maison mise en loterie représente une valeur réelle d'environ 4,000 dollars, puisque le coût des travaux et du terrain en arrivent à peu près à ce total. Notons en passant que tous ceux qui ont contribué à la construction de cette maison, l'ont fait gratuitement. Voici la liste de ces fournisseurs: M. Pierre Trahan: terrain; Moïse Lebeau: Peinture; A. Beaudry, fils: électricité; Jean-Paul Trahan: construction; Hormisdas Roy, Maurice Trahan, Trahan Frères: matériaux; René Grenier: plomberie; F. R. Lefebvre, assurances.

Il convient d'ajouter que aucune de ces personnes n'a voulu participer à ce tirage afin de ne pas concourir à ce qu'ils ont voulu être un cadeau absolument gratuit.

On conçoit que ces personnes méritent d'être remerciées. Me Alcide Côté s'acquittait de cette tâche, ainsi que M. Roméo Poutre, qui félicitait également M. Philippe Trahan, qui fut à la tête de l'organisation de ce tirage.

M. Poutre prononçait également une brève causerie sur les sports à Saint-Jean, pendant que la foule attendait le moment du tirage.

Après avoir touché un mot de l'importance que les anciens Grecs et Romains attachaient aux sports, M. Poutre en vint à l'histoire locale des sports, qu'il développa en connaissance de cause. Rappelant l'époque des joutes aux approches

du parc Laurier, où se trouve le High School actuel, M. Poutre reconnaissait l'oeuvre immense qu'a assumée en ce domaine, le personnel de l'Académie de Saint-Jean qui a pu former, depuis plusieurs années, nombre de générations de sportifs de renom. Il saluait enfin la réalisation du Centre sportif, venu couronner plusieurs années d'efforts.

Sympathies à M. et Mme Roger Amyot

C'est avec peine que nous avons appris que M. Roger Amyot, gérant de la maison P. J. Brodeur, de cette ville et son épouse, née Rose-Aimée Daoust, ont été vivement éprouvés par la perte de leur fils unique Pierre-Jean, décédé à l'Hôpital de Valleyfield, à l'âge de 16 mois, après 4 jours de maladie seulement, alors que M. et Mme Amyot visitaient leurs parents à l'occasion des Fêtes. La petite sépulture blanche eut lieu à Valleyfield, et l'inhumation se fit dans le cimetière de cette dernière ville.

Nos sincères sympathies à nos concitoyens si cruellement éprouvés.

Nouveau représentant au bureau de la Molson

A la suite du départ de M. Roma Turcot, pour Montréal, nous apprenons que M. Paul Alexandre devient le représentant local de M. le Dr J. A. Viau, pour la compagnie Molson.

M. Alexandre était depuis quelques années déjà, l'assistant de M. Turcot; et par conséquent, très au fait des affaires de ce bureau. Nous n'avons aucun doute que notre jeune concitoyen réussira à son nouveau poste, et le félicitons de sa promotion.

Activités Religieuses

Bien prier pour bien vivre.—

Le Coin Liturgique

15 janv. — Vendredi. — **Saint Paul, ermite.** — (Ornements blancs.)

Ce fut le premier ermite dont ait eu à s'honorer l'Eglise. Il se retira en effet dans un désert, où il vécut des seuls fruits d'un palmier qui y croissait, et qui lui fournissait nourriture et vêtements. Il y mourut à l'âge de 112 ans, en 340.

16 janv. — Samedi. — **Saint Marcel 1er.** — (Ornements rouges.)

Saint Marcel eut la tâche de monter sur le trône pontifical, alors que l'ère des persécutions romaines n'était pas encore complètement terminée, au début du 4^e siècle. Comme ses prédécesseurs, il paya de sa vie sa fidélité à sa foi, en tombant victime du décret de l'empereur, en 309.

17 janv. — 2^e DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE. — (Ornements verts.)

L'Evangile d'aujourd'hui nous raconte le miracle des noces de Cana, — le premier miracle du Maître, alors qu'il changea l'eau en vin, dont ses hôtes manquaient. Remarquons, comme le dit Jésus lui-même, que "son heure n'est pas encore venue". Et pourtant, sur la prière de Marie, il se prisa à son désir, manifestant sa puissance pour la première fois.

18 janv. — Lundi. — **La Chaire de saint Pierre à Rome.** — (Ornements blancs.)

Par cette fête de la Chaire de saint Pierre, l'Eglise célèbre la continuité dans l'autorité des chefs suprêmes temporels, depuis le premier pape, saint Pierre, en passant par chacun de ceux qui ont occupé la chaire du Vicaire du Christ.

19 janv. — Mardi. — **Saint Marius, sainte Marthe et compagnons.** — (Ornements rouges.)

C'était en pleine époque des persécutions impériales à Rome. Bravant la colère des autorités, saint Marius et sainte Marthe, ainsi que leurs enfants, Audifax et Abachus allaient visiter les chrétiens emprisonnés, afin de les reconforter. Cette sympathie, et les nombreuses autres marques de dévouement qu'ils manifestèrent à l'endroit des chrétiens, leur valurent des tour-

ments dont ils moururent.

20 nov. — Mercredi. — **Les saints Fabien et Sébastien.** — (Ornements rouges.)

Ce furent deux autres grands martyrs de l'époque des persécutions romaines. Le premier, saint Fabien, qui avait été pape, de 236 à 250, paya de sa vie, par ordre de l'empereur Dèce. Saint Sébastien, mourut quelques années plus tard, sous Dioclétien, en 284. La tradition rapporte qu'il fut lié à une colonne, et servit de cible à des tireurs d'arbalète. Les anciens martyrologues célèbrent ensemble les noms de ces deux saints.

21 janvier. — Jeudi. — **Sainte Agnès.** — (Ornements rouges.)

Sainte Agnès tomba, elle aussi, victime des persécutions romaines, au début du 4^e siècle. On rapporte que, comme le bourreau hésitait à trancher la tête de cette belle jeune fille, elle l'encouragea elle-même à frapper.

En marge de cette fête, se greffe l'institution des **palliums**. A la basilique de sainte Agnès, existe en effet tout près, un monastère de religieuses, qui élèvent des agneaux dont la laine est réservée à une fin spéciale: celle de fournir la laine avec laquelle on tisse les **palliums**, insignes spéciaux que le pape décerne à certains archevêques de son choix. Chaque année, le 21 janvier, fête de sainte Agnès, le pape bénit les palliums, que l'on dépose sur le tombeau des Apôtres.

La recette nationale du Timbre de Noël: \$350,000?

Dans son dernier bulletin, l'Association canadienne antituberculeuse publie les rapports, au 21 décembre, de 67 des 71 comités canadiens du Timbre de Noël.

"D'habitude, après le 21 décembre", dit le bulletin, "nos comités rapportent encore un montant de \$100,000. Nous pouvons donc estimer que la recette totale de la campagne de 1942 sera de \$350,000, puisque, à la date indiquée, 67 comités sur 71 avaient en caisse \$248,742.16.

"Montréal, le 21 décembre, était en avant de tous les autres comités avec une recette de \$52,000 comparativement à \$16,000 l'année précédente, même période. Ce progrès sera plus que maintenu puisqu'il n'a pas encore été tenu compte de l'apport de la majorité des établissements industriels et des paroisses de la métropole. La province de Québec se trouvera donc en tête des autres, et pour la recette totale et pour le chiffre de l'augmentation".

Les rapports de toutes les provinces canadiennes indiqueraient cependant une augmentation sur 1941, alors que la recette totale fut de \$277,567.83. En ce cas, l'Association canadienne antituberculeuse nous paraît même trop conservatrice dans ses estimés. Avec la contribution de notre province, le grand total canadien dépassera vraisemblablement \$350,000.

Les comités canadiens ont tous été invités à produire un nouveau rapport intérimaire le 4 janvier et nous serons en état, d'ici quelques jours, de publier les chiffres qui concernent la province de Québec. On se rappelle que le 21 décembre dernier, la recette provinciale était déjà de \$87,700.84, contre \$42,496.89 en 1941, période correspondante.

Les Quarante-Heures au Séminaire

Les Quarante-Heures au Séminaire ont eu lieu au début de la semaine et c'est Mgr Philippe Perrier, vicaire général de l'archidiocèse de Montréal qui a présidé à la cérémonie d'ouverture. Les exercices ont été pieusement suivis par tous les élèves et les professeurs.

Votre abonnement est-il échoué?

M. le Magistrat Lalande dans le deuil

Nous avons été au regret d'apprendre que l'épouse de M. le juge Donat Lalande, était décédée subitement, vendredi matin, à Sainte-Scholastique.

L'épouse de M. le juge Lalande, qui a présidé pendant 10 ans, la Cour de Magistrat de notre district, est décédée à l'âge de 55 ans. Née Cordélie Parent, elle laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, M. Amédée Lalande, et deux frères: M. Amédée Lalande, de Montréal et M. Armand Lalande, de Woonsocket.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier, à Sainte-Scholastique.

Aux nombreux témoignages de condoléances adressés de notre région à M. le magistrat Lalande, "Le Canada-Français" joint le sien.

Des brosses pour tous les canons

Les soies de nylon, dont on fait des brosses à dents, à cheveux, etc., servent maintenant au nettoyage des canons qui défendent la liberté sur terre et sur mer. Tous les canons, quelque soit leur calibre ou leur genre, qu'ils soient à bord d'une corvette ou d'un chasseur de sous-marins, sont nettoyés avec des brosses fabriquées au Canada avec des soies en monofilament de nylon, selon un article de John Harwood-Jones dans L'Ovale C-I-L de décembre.

Comme il est devenu impossible d'importer des soies de porcs de Chine et de Russie, la fibre de nylon manufacturée à Brownsburg, P. Q., par la Canadian Industries Limited, sert à remplacer cette matière première essentielle. Les usines de guerre n'expédient plus un seul canon sans l'accompagner des brosses qui sont nécessaires pour en nettoyer la culasse, le canon et l'affût. La guerre moderne atteint

des proportions plus colossales que Napoléon lui-même ne l'eût cru possible et lorsqu'on expédie des canons à des milliers de milles de distance, le remplacement des brosses à nettoyer ces canons pose un véritable problème. Les fonctionnaires du gouvernement, les spécialistes de la guerre et les broyeurs n'ont pas tardé à saisir l'importance du fait que les soies de nylon sont beaucoup plus durables et restent donc beaucoup plus longtemps en service que les soies naturelles.

VIE, FEU, AUTOMOBILE

Tel: 3690

POUR VOS ASSURANCES GENERALES

HONORE MEUNIER

112 RICHELIEU, Edifice Lasnier & Galipeau, ST-JEAN

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTE



NOS OUVRIERS au combat DONNENT DES AILES A LA VICTOIRE

La production des machines de guerre modernes est pour le Canada une tâche sacrée et une affaire, car elle sert aujourd'hui la cause de la liberté et elle fait surgir de nouvelles industries géantes pour l'avenir du Canada.

Sous la pression des besoins de la guerre, nos facilités industrielles se multiplient, notre production se diversifie. Ce n'est pas un secret militaire que le Canada est devenu un grand centre d'approvisionnement en avions, aussi bien qu'en chars d'assaut, en canons et en munitions.

Ouvriers et chefs d'usines, en multipliant héroïquement le nombre des avions de bombardement, de combat et de

chasse, jouent leur rôle dans la bataille de la production pour la victoire.

Puisse le flot montant des machines de guerre continuer de grandir jusqu'à ce que les Nations-Unies aient remporté la victoire sur le banditisme international.

Pendant toute la guerre, grâce à ses nombreux services de guerre spéciaux, la Banque de Montréal continue de collaborer et, lorsque la victoire ramènera la paix, la Banque, par l'intermédiaire de ses centaines de succursales, fournira aux ouvriers et aux entreprises du pays le même service sûr... fruit de 125 années de fructueuses opérations.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

UN MILLION DE COMPTES DE DEPOT DENOTENT LA CONFIANCE

Succursale de St-Jean:

C. J. O. PICARD, Gérant

La Banque de Montréal

Les autres succursales sont à Bedford, Bury, Cookshire, Cowansville, Drummondville, Granby, Huntingdon, Knowlton, Magog, Mégantic, Napierville, Richmond, Saint-Césaire, Saint-Hyacinthe, Sawyerville, Sherbrooke, Victoriaville, Waterloo.

Il y a 25 ans

Au Fil de nos Souvenirs

(Il est bien entendu que le journal se réserve tous droits de reproduction antérieure autant que subséquente.)

EN MARGE DE LA CONSTRUCTION DU RESERVOIR MUNICIPAL.

Bien des questions de l'ordre de la curiosité locale peuvent se poser au sujet du réservoir d'eau municipal.

D'abord, depuis quand existe-t-il? Quelle est sa hauteur? Quelle est sa capacité?—Autant de questions auxquelles bien peu pourraient répondre, de façon exacte tout au moins.

Le fait de savoir par exemple que le réservoir municipal atteindra bientôt son quart de siècle d'existence, constitue déjà un point d'encyclopédie locale.

En ce qui a trait aux autres particularités du réservoir municipal, il vaut la peine de lire l'entre-filet que publiait "LE CANADA-FRANÇAIS" du 23 août 1918, quelques jours avant le commencement de l'érection du réservoir:

"On a commencé à mettre en place, rue Longueuil, les pièces métalliques qui constitueront bientôt, en un tout complet, la tour d'eau, réservoir d'alimentation pour la ville.

"Cette tour, sera élevée à 110 pieds du sol, et aura une hauteur de 35 pieds, pourra contenir 250,000 gallons d'eau pour approvisionner la ville en cas d'accident au système d'aqueduc.

"On espère en terminer l'installation d'ici une dizaine de jours".

LE PONT GOUIN ET LA CIRCULATION "AU PAS".

Parce que certains automobilistes prennent souvent le Pont Gouin pour une piste de courses, il ne faudrait pas croire qu'il en a toujours été ainsi.

Même il y a 24 ans, le règlement formel était de circuler "au pas". Il va sans dire qu'on y contrevenait parfois. Et c'est précisément pourquoi notre journal, il y a 24 ans, conseillait aux autorités de placer plus en évidence les affiches prohibant les "excès de vitesse" — (si l'on peut dire: afin de respecter la circulation "au pas").

Voici comment s'exprimait "LE CANADA-FRANÇAIS" du 23 août 1918:

"Plusieurs personnes, arrêtées récemment, pour avoir circulé sur le pont plus vite qu'au pas, se sont défendues de ne pas connaître la loi, et de n'avoir pas vu les affiches qui portent l'inscription: "Défense de trotter".

"On admettra que ces affiches sont en effet placées de façon à n'être pas vues de ceux qui ne sont pas prévenus.

"On pourrait peut-être les suspendre au-dessous de l'inscription: "Pont Gouin", où personne ne pourrait se défendre de ne pas les voir".

Jean FREDERICK.

Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre

LE PRIX DU BEURRE

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a annoncé en même temps que le rationnement du beurre un ajustement du prix de cette denrée. Depuis lundi, le 21 décembre, le prix de gras du beurre est de 35 au lieu de 36½ cents la livre sur le marché de Montréal et de Toronto, et depuis le 28 décembre le prix de détail qui a augmenté depuis le 30 octobre, est retourné au niveau de cette dernière date. Cela équivaut, en général, à une réduction de deux cents la livre au détail.

Ni le fabricant ni l'entrepreneur ne souffriront de cet ajustement des prix. On compensera les producteurs en augmentant de quatre cents la subvention de six cents que l'on paie sur le gras de beurre destiné à la fabrique du beurre de crèmerie. Cette augmentation est en vigueur depuis le 21 décembre et doit persister jusqu'au 1er mai 1943, alors que la subvention reviendra à six cents. On compense aussi les propriétaires de stocks de beurre qui possédaient, selon leur rapport à la Commission, plus de 1000 livres en date du 1er décembre. On ne dédommage pas, cependant, les détaillants parce qu'ils ont eu le temps d'écouler leurs vieux stocks de beurre avant que cette réduction n'ait été exécutoire pour eux, le 28 décembre.

PRIX MAXIMA DES OEUFS

L'administration des vivres à la Commission des prix vient de rendre une autre ordonnance déterminant les prix de gros et de détail maxima pour chaque catégorie d'oeufs ordinairement offertes sur le marché.

Ce décret exécutoire immédiatement et jusqu'au 31 janvier 1943, remplace l'ordonnance antérieure qui établissait des différences de prix entre les diverses sortes d'oeufs. L'ordonnance 178, en vigueur depuis le 29 août, fixait les prix de gros maxima pour les oeufs "A" gros sur onze marchés principaux. Ce plafond à Montréal était 50 cents, et il reste en vigueur.

Les oeufs "A" moyens se vendront en gros au plus 45 cents à Montréal, et 45½ cents dans les Maritimes.

Les oeufs "B": 41½ cents à Toronto, 42 cents à Montréal, et 42½ cents dans les Maritimes.

Les oeufs "C": 39½ cents à Toronto, 42 cents à Montréal, et 40½ cents dans les Maritimes.

Ces prix livrés comprennent les frais d'emballage, à l'exception de la mise en boîte, et le grossiste ou le détaillant peut ajouter 2 cents la douzaine et 1 cent la demi-douzaine à ces plafonds pour la mise en boîte.

DES TASSES SANS ANSE

Afin de réduire les prix des articles de poterie, la Commission des prix vient d'en simplifier les mo-

dèles et d'en diminuer la variété.

Entre autres articles de poterie, on notera particulièrement que désormais les tasses seront fabriquées sans anse.

Les statistiques révèlent que l'on brise quatre ou cinq fois plus de tasses que d'autres poteries. L'élimination des anses dans la fabrication des tasses en diminuera la mortalité. D'autre part, les machines qui fabriquaient naguère 3 millions de tasses pourront en fabriquer 9 millions sans anse.

APPAREILS D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE

M. A. L. Brown, administrateur des appareils et des fournitures électriques à la Commission des prix et du commerce, vient de rendre une ordonnance relâchant légèrement le contrôle sur les ventes des appareils d'éclairage pour habitations. Le nouveau décret permet la vente (sans l'autorisation de l'administrateur), des appareils en verre, en porcelaine ou en d'autres matières non-métalliques.

Règle générale, on ne peut remplacer des vieux appareils par des nouveaux sans la permission de l'administrateur. Si l'on veut procéder à ces remplacements, il faut en faire la demande sur une formule appropriée que l'on se procurera à n'importe quel bureau de la Commission, et y indiquer l'indispensabilité du nouvel appareil.

PRIX DE GROS MAXIMUM DU BOEUF

En conformité avec la politique

ce soir
une ou deux

ROBOL pour la

CONSTIPATION

RÉSULTAT ...

DEMAIN MATIN

soit

Le Gin de Kuyper

est célèbre pour
Sa Réelle et
Authentique Saveur
de Hollande



Le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 onces, 20 onces, 40 onces.
\$1.15 \$2.70 \$3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son.
Distillateurs, Rotterdam, Hollande. 357P

CE PRODUIT
SE RECOMMANDE D'UNE EXPERIENCE DE 245 ANS
Maison fondée en l'an 1695

annoncée le 12 octobre par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les prix de gros maxima des carcasses, côtes et quartiers de boeuf ont augmenté de cinquante sous les cent livres depuis le jeudi 24 décembre. Les prix des morceaux de gros seront relevés en conséquence. Déjà, cependant, les frais de coupe des mar-

chands de gros ont été abaissés d'autorité, et l'on tient compte d'un changement saisonnier de la demande pour les divers morceaux, de sorte que les prix de gros ont baissé dans la plupart des cas. Là où ils se sont accrus, ça n'a été que dans une très faible proportion.

(Suite à la page 9)

REDDY KILOWATT DIT:

"Voici ce qui est arrivé à ce réfrigérateur"



Il entre assez d'acier dans la fabrication d'un réfrigérateur ordinaire, pour construire douze mitrailleuses légères de calibre .45. Et il y a cent autres utilisations de ce métal de guerre.

Alors, quand il vous est difficile d'obtenir tel ou tel autre appareil électrique, soyez bien aise que votre privation contribue à sonner le glas de Hitler et de ses hordes. En attendant, adoptez cette devise:

**Réparez-les—Prolongez leur durée
Faites-les fonctionner**

REDDY DIT:

"Dépensez moins, prêtez davantage, continuez à acheter régulièrement des certificats d'épargne de guerre."

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

SOUTHERN POWER CO. CANADA

68ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'actif et les dépôts atteignent un chiffre record — Légère diminution des prêts courants et escomptes et des bénéfices — Situation d'une grande liquidité — Le président, M. Beaudry Leman, expose divers problèmes économiques.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le vendredi 8 janvier, la 68ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1942, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle une excellente situation.

Les bénéfices nets de l'exercice, que le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$776,815, accusent une diminution d'environ \$34,500 relativement à ceux de l'exercice précédent, alors que les impôts payés par la Banque ont augmenté de plus de \$84,000.

Les dépôts forment un total de \$185,438,698, en comparaison de \$153,397,158 l'année précédente. C'est la somme la plus considérable qu'ils aient encore atteinte. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, en augmentation de près de douze millions et demi, se montent à \$50,238,787 et les dépôts du public portant intérêt, en progression de plus de huit millions, s'élèvent au chiffre record de \$116,403,007.

Le montant des billets de la Banque en circulation était, au 30 novembre 1942, de \$3,001,652. La diminution de quelque \$605,000 qu'il présente par rapport à l'année précédente résulte de la disposition de la Loi des banques qui prescrit la restriction graduelle du pouvoir d'émission des banques à charte. Depuis le 1er janvier 1943, la somme des billets que les banques sont autorisées à émettre est limitée à 45% de leur capital versé.

L'actif total, qui s'est accru de plus de 32 millions depuis un an, est plus élevé que jamais; il s'établit à \$203,628,799. Les disponibilités de caisse ressortent à \$34,551,381, en comparaison de \$27,952,468 l'année précédente, et représentent 18.10% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est passé d'une année à l'autre, de \$106,122,613 à \$140,786,543. Cette augmentation de plus de 34 millions et demi a relevé de 66.80 à 73.74 pour 100 le rapport de l'actif rapidement réalisable au passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se chiffrent par \$48,442,989. Ils accusent une diminution d'environ un million et demi, ou de 3.05%, alors que le total des prêts et escomptes de toutes les banques, au 31 octobre dernier, était en régression de 12.14%. Le concours financier de plus en plus important que l'Etat prête aux industries de guerre dispense celles-ci de recourir aux banques et les besoins de crédit des entreprises dont la production est destinée à la population civile sont sensiblement amoindris par suite des restrictions qui leur sont imposées.

Les placements de la Banque, valeurs de premier ordre et à court terme pour la plupart, forment une somme de \$102,878,177, à comparer à \$74,712,664 au 29 novembre 1941. Les disponibilités des banques qui ne trouvent pas d'emploi sous forme d'avances à l'industrie et au commerce sont nécessairement affectées au placement. Or la politique d'argent bon marché abaisse le rendement du portefeuille, ainsi qu'en témoignent les avances à court terme que les banques ont consenties au Gouvernement, durant la dernière partie de l'année écoulée, au taux de 0.75% l'an.

Devant le faible rendement des fonds d'Etat, la hausse des frais d'exploitation et les exigences du fisc, le Conseil d'administration a jugé à propos de réduire de 8 à 6 pour cent le taux du dividende, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Il n'a fait que suivre en l'occurrence la pratique générale des banques, qui se trouvent dans la même situation. La Banque a donc distribué en dividendes une somme de \$525,000, à rapprocher de \$560,000 en 1941. Elle a payé \$125,000 à la

Province de Québec, aux termes de la loi 14 Georges V, c. 3; elle a affecté \$125,000 à l'amortissement des immeubles sociaux et versé \$60,000 au fonds de pension du personnel. Le compte Profits et Pertes présentait, à la clôture de l'exercice, un solde créditeur de \$254,204, à rapprocher de \$252,389 le 29 novembre 1941.

Les banques à charte sont appelées, comme les autres entreprises, à restreindre le plus possible leurs services. Elles concluent entre elles des ententes aux fins de supprimer les succursales qui ne paraissent pas indispensables. Le nombre des succursales de banque a déjà été sensiblement réduit, et il le sera encore davantage au cours de l'année qui commence; mais on peut être assuré que la fermeture même temporaire de tout bureau, à la campagne comme à la ville, n'est décidée qu'après un examen approfondi de la situation et des besoins du public.

Par suite de ces ententes, la Banque a fermé, au cours de l'année dernière, les bureaux suivants: 1036, rue Ontario Est, 5901, avenue Papineau, 4600, rue Notre-Dame Ouest, 2496, rue Bélanger Est et 1042, rue Fleury, à Montréal, 7688, boulevard Edouard, à Ville La Salle, Laval-des-Rapides, Buckingham, Notre-Dame de la Salette, Perron, St-Pascal et Ste-Hélène (Kamouraska), Maxville et Apple Hill (Ontario).

C'est pour nous un agréable devoir de reconnaître qu'au cours de l'exercice écoulé, le personnel s'est acquitté consciencieusement de sa tâche et s'est efforcé, dans des circonstances souvent difficiles de servir le mieux possible la Banque et la clientèle.

En proposant l'adoption du rapport du Conseil d'administration, le président, M. Beaudry Leman, fait un bref exposé de la situation économique du pays et des problèmes résultant de la guerre, et il conclut en ces termes: "Même si le conflit doit se prolonger encore longtemps, il n'est sûrement pas trop tôt pour commencer à se préoccuper de la période d'après-guerre. Si imprévisible que soit l'avenir, personne ne saurait douter qu'au retour de la paix, la misère et la dépression se seront étendues à plusieurs régions du globe. L'Europe, qui aura pendant tant d'années affecté à la poursuite de la guerre toutes ses ressources et toutes ses facultés de production, et qui aura subi des destructions d'une étendue sans exemple, devra rebâtir un grand nombre de ses villes et de ses ports, renouveler ses voies et son matériel de transport et reconstituer son outillage industriel, et elle demandera à l'étranger d'énormes quantités de vivres et de matières premières. Les besoins seront non moins urgents dans une partie de l'Asie et de l'Afrique.

"Le Canada sera, avec les Etats-Unis, l'un des pays les plus aptes à collaborer à cette immense restauration. La guerre aura accéléré la production des matières premières, le développement de notre outillage et la formation de techniciens et d'ouvriers qualifiés. La démobilisation et la fermeture des usines de guerre mettront en disponibilité des milliers de travailleurs de toutes catégories. Mais il ne nous sera possible de mettre nos ressources au service des pays dévastés que si notre pays est lui-même en bonne posture financière. Si une politique fiscale prudente et avisée prépare le terrain, nous serons justifiées d'envisager sans appréhension la période de transition que nous devrons traverser tôt ou tard, et qui déterminera l'avenir du Canada dans le monde nouveau".

C'est en s'enduisant de noir la figure et les mains que nos Commandos accomplissent leurs plus brillants exploits.

La laine grise ou noire convient pour certaines catégories de lainages, mais son emploi est limité parce qu'elle ne peut servir pour les lainages blancs ou de couleur claire. Elle a donc une faible valeur marchande, et c'est pourquoi l'éleveur devrait éliminer du troupeau les moutons à toison noire ou grise.

LA BRIQUETERIE SAINT-LAURENT

LIMITÉE

835, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONT.
REAL: Téléphone: Harbour 4904 Briqueterie: LAPRAIRIE P.O.
MAURICE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1942

PASSIF

Envers le public:

Billets en circulation.....	\$ 3,001,652.00
Dépôts.....	187,871,528.43
Divers.....	390,706.53
	<u>\$191,263,886.96</u>

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	12,364,911.86
	<u>\$203,628,798.82</u>

ACTIF

Disponibilités de caisse.....	\$ 34,551,380.74
Obligations et actions.....	102,878,176.70
(comptées au-dessous du cours du marché)	
Prêts à demande.....	3,356,985.79
(sur titres dont les cours présentent une ample couverture)	
Prêts et escomptes et avances aux Provinces et aux Municipalités.....	55,390,879.07
(après provision pour créances douteuses)	
Immeubles, créances hypothécaires et divers.....	7,451,376.52
(comptées au-dessous du coût ou de la valeur)	
	<u>\$203,628,798.82</u>

COMPTE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au 29 novembre 1941.....	\$ 252,389.29
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1942, déduction faite de \$60,000 versés au fonds de pension du personnel, de \$335,982.44 pour les impôts fédéraux et des affectations aux Réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses.....	776,815.05
Total.....	<u>\$ 1,029,204.34</u>
Réparti comme suit:	
Dividendes.....	\$ 525,000.00
Amortissement des immeubles sociaux.....	125,000.00
Province de Québec (14 Georges V, ch. 3).....	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1942.....	254,204.34
	<u>\$ 1,029,204.34</u>

À QUI LE TOUR DE PRENDRE LES BONNES PILULES ROUGES?

A VOUS MADAME...

Oui à vous, qui traînez misérablement pour accomplir votre besogne de chaque jour; à vous qui êtes à la tête d'une nombreuse famille; à vous qui êtes déprimée par les nuits sans sommeil.

A VOUS que la venue prochaine d'un enfant affaiblit et décourage; à vous qui souffrez et êtes sans vigueur depuis la naissance de votre bébé.

A VOUS aussi mademoiselle qui êtes à l'âge où tout change dans l'organisme; à vous qui êtes soumise à un travail épuisant dans les manufactures, les magasins, dans les bureaux ou comme institutrice.

A VOUS qui désirez si vivement plaire, posséder un teint frais et une mine attrayante.



A VOUS TOUTES qui souffrez de: faiblesse, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE).

C'est à votre tour de profiter de ce traitement si simple: les bonnes PILULES ROUGES pour

enrichir votre sang et vous assurer le soulagement de vos maux, de même que le retour de vos forces et le maintien de votre santé. N'hésitez pas une seconde! LES PILULES ROUGES ne coûtent pas cher, elles sont faciles à prendre et elles sont BONNES — trois qualités prouvées — puisque depuis près de 50 ans elles ont fait de ce tonique le préféré de milliers et de milliers de Canadiennes françaises. Procurez-vous les BONNES PILULES ROUGES aujourd'hui et ECONOMISEZ en achetant trois boîtes à la fois.

Par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

L'INFLATION

cause de détérioration économique et sociale

L'un des plus sérieux inconvénients qui peuvent résulter de l'usage de la monnaie dans les échanges est la variabilité du niveau général des prix. La monnaie est une chose excellente en soi. Son usage universel la rend même indispensable; mais lorsque l'assiette économique d'un pays est ébranlée par de fortes secousses, comme par exemple, une grande guerre, il est nécessaire de soumettre la circulation de la monnaie à un contrôle rigide, afin d'empêcher que le niveau des prix soit dérangé, phénomène qui cause toujours des perturbations désastreuses pouvant se prolonger jusque dans la vie sociale.

C'est pour prévenir ce mal et le fléau plus terrible qu'il engendre, l'inflation, que le plafonnement des prix a été établi et que le gouvernement du Canada a pris des mesures extraordinaires pour enrayer la tendance exagérée à la hausse des prix de certaines denrées.

Le renflement des prix est un

phénomène qui se produit lorsque la quantité des biens disponibles diminue ou que la quantité de monnaie en circulation augmente, deux conditions qui existent en ce moment au Canada. L'ampleur de l'industrie de guerre, qui occupe toute la main-d'œuvre disponible du pays, a mis en circulation une quantité inusitée de monnaie et simultanément produit la rareté des choses non-indispensables. Tout de suite les prix ont rebondi et la tendance à la hausse va en s'accroissant. Mais un autre phénomène intervient qui contribue au malaise; c'est la surabondance de certains produits, notamment le blé, qui ont perdu leurs débouchés ordinaires par suite de la guerre.

Le grand danger qui nous menace, en conséquence de la force ascensionnelle des prix, est l'inflation. Un économiste américain a dit de ce mal qu'il était, après la guerre, le pire des fléaux, ce qui n'est pas loin de la vérité. "Ce désordre des prix, a dit le célèbre économiste français Charles Gide, fait du marché financier une table de jeux où la spéculation et les profiteurs se ruent. Ainsi, par la formation d'une classe de nouveaux riches, face à face à celle des nouveaux pauvres, l'inégalité

des richesses se trouve formidablement accrue, et avec elle, les haines sociales et la lutte des classes." C'est du chaos laissé par le passage de la vague d'inflation qui a déferlé sur l'Allemagne au cours des années qui ont suivi la première grande guerre, que sont sortis les germes lointains de la guerre actuelle. Cette haine démoniaque qui a galvanisé les nazis dans leur plan de destruction de la civilisation est surgie d'une société en détresse, affolée par la ruine et le désespoir.

La valeur de l'argent a été réduite pratiquement à zéro. A un certain moment, le prix d'un timbre-poste s'exprimait par millions de marks. Les créances hypothécaires, ou autres, se soldaient pour des bagatelles. Quiconque avait des devises étrangères pouvait acheter tout ce qu'il voulait à des prix dérisoires. La fièvre de spéculation qui vient empiéter le désordre, gagna même le Canada, ce qui explique la présence, dans beaucoup de papiers de famille, où ils dorment leur dernier sommeil, de ces certificats de titres du Reich, si joliment enluminés. Ils ont une grande valeur... éducative.

Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre

(Suite de la page 7)

Les nouveaux prix maxima resteront en vigueur jusqu'au 11 février 1943, alors qu'il se produira une autre avance égale à celle de jeudi. D'autres augmentations du même ordre se produiront le 25 mars et le 29 avril.

PRIX MAXIMA DES BANANES

Une ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre plafonne les prix de gros et de détail des bananes. Les prix de gros sont entrés en vigueur depuis le 24 décembre, les prix de détail depuis le 28 décembre.

Les nouveaux prix maxima sont quelque peu inférieurs à ceux qui avaient cours récemment. Cette réduction est surtout due à l'abolition des droits de douanes, de la taxe en temps de guerre sur le change et de la taxe d'accise spéciale sur les bananes importées. On a pris ces mesures afin d'enrayer la menace d'une hausse substantielle des prix de ces fruits.

Dans l'Est du Canada, les prix de vente maxima des grossistes seront leurs prix de revient à l'importation plus un bénéfice brut qui n'excèdera pas 2 cents 1/4 la livre pour les régimes de bananes et 3 cents pour les bananes détachées. Ces prix ne devront en aucun cas dépasser 11 cents la livre pour les régimes de bananes et 11 1/4 cents la livre pour les bananes détachées.

Le prix maximum de détail sera le prix d'achat du détaillant (qui n'excèdera pas le plafond du four-nisseur établi par l'ordonnance) plus 3 cents la livre, mais ce prix ne doit pas excéder 14 cents la livre dans l'Est du Canada.

LES DENREES RATIONNEES ET LES PRISONNIERS DE GUERRE

Les Canadiens qui ont des parents prisonniers à l'ennemi auront le droit de leur expédier des vivres maintenant rationnés au Canada, sans diminuer par le fait même leur propre ration. L'administration du rationnement à la Commission des prix et du commerce, en collaboration avec le ministère des Services nationaux de guerre et du bureau de censure vient d'élaborer un plan à cet effet.

Ce plan, qui entre en vigueur immédiatement, porte sur l'expédition de paquets personnels à des parents prisonniers et permet l'envoi de sucre, de thé et de café. Ces paquets s'ajouteront à ceux expédiés aux prisonniers de guerre par la Croix-Rouge canadienne.

La production sucrière au Canada en 1941 s'est chiffrée par 1,212,551,683 livres, représentant 1,010,875,797 livres de sucre de canne et 201,677,886 livres de sucre de betterave, en augmentation de 55,744,495 livres sur celle de 1940. En 1941, la production de sucre de canne a augmenté de plus de 67 1/2 millions de livres, tandis que celle de sucre de betterave a diminué de près de 12 millions de livres.

Tirez le meilleur parti de votre THÉ...

employez de l'eau **BOUILLANTE**

"SALADA"

Au Champlain Lunch

184 Champlain, Tel. 3544

Vous trouverez la meilleure pension qui soit en ville, à un prix très raisonnable.

PENSIONS PARTIELLES OU 21 REPAS.

BONNE NOURRITURE - BON SERVICE

Maintenant ouvert à tous les jours à 6 heures du matin.

FERNAND MARTIN vous invite cordialement.

258 RUE RICHELIEU TEL: 2160

ROY & GOYETTE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

— et —

SERVICE D'AMBULANCE

Equipement des plus modernes. Prix modérés.

SAINT-JEAN, P. Q.

A LA...

FERRONNERIE STANLEY FOISY

ENR'G

vous avez le plus pour votre argent.

Articles de plomberie; en pyrex; accessoires électriques; machines agricoles et pièces de rechange.



Distributeur de la
PEINTURE "RAMSAY"
Gros et Détail

163 Champlain — Saint-Jean — Tél. 811

Cartes d'Affaires

Maintenant...

W. BERGERON

Contracteur Plâtrier et Ciment

45 - 2ème Ave IBERVILLE

T. J. Davignon

Entrepreneur en Construction
DEMANDEZ NOS ESTIMES
100 Frontenac - St-Jean - Tél: 501

Goyette & Bisailon

Salomon Goyette, Prop.
Manufacturiers de Monuments
LETRAGE AU CIMETIERE
34 rue Missisquoi — IBERVILLE
TEL: 2426

"REPARATIONS"

Machines à coudre, machines à laver de tout genre.
S'adresser à:
M. G. H. GOVIN
Tél. 2591 89 rue Collin

Antoine Messier

Réparations de bicyclettes, carrosses, voitures d'enfants, fer électrique, grille-pain. Achète et vend bicyclettes et parties usagées de toutes sortes. Meilleur service possible.
227 St-Jacques, St-Jean. Tél: 2925

J. A. Pelletier

Entrepreneur-Peintre
Tapisser et Imitateur
100 COLLIN — TEL: 2656

Mlle M.-A. Patenaude

FLEURISTE
Fleurs pour toutes occasions
Ouvrage artistique, Travail d'expert
Livraison rapide — Prix attractifs
226 Richelieu — Saint-Jean
TEL: Le jour: 936

André Trahan

AGENT
Champlain Oil products, Ltd
Huile à chauffage,
Huile à moteur, Gazoline
Tél: 883
178, Mercier Saint-Jean, Qué.

Nouvelles de la Campagne

SAINT-BLAISE

Mme Hector Bélanger, Mlle Corina Bélanger, de St-Jean, étaient chez M. J. H. Morin, aux Rois.

Mme Romuald Boudreau et ses enfants, de Lacolle, rendaient visite à Mme Isaïe Bissonnette, récemment.

M. et Mme Maurice Boissonneault, de Cantic, chez M. Henri Boissonneault, dernièrement.

M. et Mme J. Korneliew et Mme William Gosselin, de Montréal, visitaient M. et Mme Roland Bousquet, ces jours derniers.

M. et Mme F. Samoisette, leur fille: Irène, de Ste-Anne de Bellevue, chez M. et Mme Lucien Boissonneault, la semaine dernière.

Samedi, 9 janvier, est décédée, à l'hôpital St-Jean, à l'âge de 83 ans: Malvina Barbeau, épouse de Joseph Perron. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux fils: Henri et Domina, de Burlington, Vt.; cinq filles: (Bernadette) Mme Lanthier, (Elizabeth) Mme Richer, de Burlington; (Léontine) Mme Sénécal, (Anna) Mme Perron, de Montréal; (Marie-Louise) Mme Joseph Dupuis, de cette localité.

Les funérailles eurent lieu mardi dernier. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Nos vœux de rétablissement sont acquis à notre dévoué curé, M. l'abbé A. Legendre, en repos pour quelques semaines, chez des parents, à Sainte-Croix. Durant son absence, M. le curé sera remplacé par le Révérend Père Taigle, dominicain, de Québec.

ILE-AUX-NOIX

M. et Mme David Ethier et leurs enfants, Jeannine, Jean, Gérard et Arthur, René Laramée, de Lacolle, étaient les hôtes de MM. Wilfrid et Emile Clément, dimanche.

M. et Mme Arthur Létourneau, de St-Georges d'Henryville, visitaient M. et Mme Médéric Bhard, dimanche.

Mme Alfred Clément, M. et Mme Rodolphe Clément, leur fils Claude, M. et Mme Roger Clément, leur fils Pierre, de la Côte Saint-Paul, visitaient M. et Mme Joseph Clément, dimanche dernier.

Mme Arthur Ethier passe quelques temps chez sa fille, Mme Léandre Lussier, à St-Jacques-le-Mineur.

M. et Mme Paul Clément visitaient M. et Mme Joseph Lacourrière, de Lacolle, dimanche dernier.

Mme Joseph Clément remercie, par la voix du journal, toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies ou qui ont assisté aux funérailles de son père, M. Sinaï Perrier, de Saint-Blaise, décédé le 2 janvier.

LACADIE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Elzéar Bourassa, née Joséphine Desnoyers, survenue après quelque temps de maladie. La défunte était âgée de 87 ans et faisait partie du Tiers-Ordre; elle laisse dans le deuil, un fils Joseph, de Cowansville; une fille (Agnès) Mme Arthur Fontaine, de cette localité; un frère, Henri, de Clark, South Dakota; plusieurs petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi, le 13 courant, en l'église paroissiale, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

A la famille en deuil, "Le Canada-Français" présente ses sincères condoléances.

SAINT-LUC

Notre messe de minuit a été célébrée avec grande solennité. L'église était magnifiquement décorée et vivement illuminée, et la crèche, toute neuve dans son coin de verdure, attirait tous les regards. M. le curé J. N. Labrosse officiait. Une foule nombreuse et recueillie reçut la sainte communion, pendant que la chorale exécutait la

messe de Bactmann avec beaucoup de succès.

A la messe de l'Aurore, on chanta les vieux cantiques de Noël; puis chacun sortit pour aller déguster le traditionnel réveillon de Noël.

Nous présentons nos profondes sympathies à Mme Arsène Mailoux, à l'occasion de la mort de sa soeur, Thérèse Ferland, décédée à Saint-Jean, récemment.

A l'occasion du Jour de l'An, nous avons remarqué un grand nombre de visiteurs dans notre localité: MM. et Mmes Alcide, Euclide, Laurent, Roméo Poissant et leur famille, Mme Donat Marcell et ses enfants, de Montréal; M. l'abbé Joseph Poissant, chancelier à St-Jean; garde A. Poissant, de Saint-Jean; M. et Mme Adrien Poissant, de St-Mathias; Gustave Lareau et leurs enfants, de Chambly; M. Cyrille Poissant, de St-Blaise; Emile Poissant, Charles-Emile Moreau, Gérard Dépelteau et leurs enfants, chez M. Aldéi Poissant.

MM. les abbés Adrien et Jean Moreau, vicaires à Montréal; MM. et Mmes Wilfrid Clermont, Omer Moreau et leurs familles; Évangéliste Riendeau et ses enfants, de St-Rémi; Jean-Louis Clermont, chez M. Léopold Moreau.

M. et Mme Victorin Moreau et leurs enfants, de Montréal; Mme Eugène Roy, M. et Mme Aimé Boissy, de Marlboro, Mass.; M. et Mme Charles Moreau et leurs enfants, Mlle Claire Hemmings, de Saint-Jean; Mlle Lucette Beaudoin, d'Henryville; Mlle Archambault, Sabrevois; M. et Mme Léopold Prairie, Léo et Paul Marcell, Jean-Louis Clermont et leurs familles, garde Y. Marcell, de Saint-Rémi, chez M. Alphonse Marcell.

MM. et Mmes Florida Boucher et leurs familles, d'Henryville; Léopold Mercille et Henri Lalonde, de Chambly; Laurent Dupuis et leurs enfants, de la localité, chez M. Henri Dupuis.

MM. et Mmes Orphé Pilon, de Sabrevois; Armand Pilon, de St-Jean; Antonio Vermeersch, de St-Hyacinthe; Louis Quintal, de Montréal; Paul Marcell et Henri Pilon, de la localité, chez M. Gilbert Pilon.

M. et Mme Guy Prairie, d'Iberville, chez M. Georges Prairie.

M. et Mme Gérard Lussier et leurs enfants, chez M. Pierre Déland.

Mlle Yvette Marcell et Madeleine Moreau, sont revenues enchantées de leur voyage à Québec où elles rendaient visite à Soeur Marie-Léona, née Simonne Marcell, religieuse chez les Dames de la Congrégation, à St-Malo de Québec.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Jean-Louis Clermont, qui a subi une intervention chirurgicale pour appendicite, samedi dernier; elle est sous les soins du spécialiste Georges Phaneuf.

M. Marcel Lavigueur, militaire dans un camp de la Nouvelle-Ecosse, rendait visite à M. et Mme Edmond Brosseau, la semaine dernière.

MT SAINT-GREGOIRE

Les membres du comité des loisirs du Cercle des Fermières, sont à organiser une soirée qui aura lieu le 16 janvier, au soir. Les fermières et leurs compagnons sont cordialement invités à y prendre part.

Puisque c'est au début d'une nouvelle année, les dames et les demoiselles qui désireraient appartenir au cercle des fermières, devront donner leur nom à la secrétaire du cercle, Mlle Jeanne-d'Arc Normandin, qui recevra les contributions pour l'année courante; ainsi vous aurez droit de prendre part à cette soirée du 16, laquelle, je crois, saura vous plaire. Il y a un bon goûter, servi par les fermières, et des attractions diverses. Bienvenue aux nouvelles fermières.

La secrétaire du comité des loisirs

—A l'occasion de la solennité de la Sainte Famille, une touchante cérémonie vint s'ajouter à cette fête religieuse: celle de la bénédiction de nos tout petits. Après une courte mais impressionnante allocution par M. le curé, et la bène-

diction spéciale des enfants, l'on vit cette phalange de bébés et de leurs aînés venir baiser le Divin Roi Jésus, et lui offrir leur âme si pure. Le souvenir de cette pieuse démonstration vivra, nous l'espérons, dans le cœur de ces enfants.

M. et Mme Grégoire Bessette recevaient dimanche, à un dîner familial, les familles Médéric Bessette, Emile Bessette, Barrière et H. Louis Dextraze.

M. et Mme A. D. Phoenix, de Ste-Sabine, ont visité leurs parents en notre localité.

A M. et Mme Alfred Hardy (Thérèse Brault), est né un fils, baptisé dimanche par M. le curé J. A. Guertin, sous les noms de Joseph-André-Denis-Rosaire. Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Hardy, de St-Roch de Shawinigan Falls, représentés par M. et Mme Denis Desmarais, de St-Alexandre.

C'est avec un poignante émotion que nous apprenions, dimanche soir, la mort soudaine de l'un de nos respectables doyens, M. Trefflé Tarte, à l'âge de 85 ans. Le compte-rendu des funérailles sera donné la semaine prochaine.

Mme Théodore Barrière devra passer quelques semaines à l'hôpital de Cartierville, pour traitements à un pied. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

En visite chez M. et Mme Gérard Benjamin, Mlle Yvette Guilbault, de St-Jean; chez Mlle Lucette Benjamin, Mlle Rosette Robert et M. Germain Bessette, d'Iberville; chez M. et Mme Médéric Bessette; M. et Mme H. Louis Dextraze et leur bébé, d'Iberville; chez Mme O. Poulin, famille J. Bessette, d'Iberville; chez M. Alb. Tarte, M. et Mme O. Dandurand et leur fils Gérard, de St-Martin; M. et Mme O. Laguë, de Ste-Sabine; chez Mme Jos. Benjamin, Mme J. Connolly, de Montréal.

M. Edouard Brosseau, ayant vendu sa ferme à M. I. Plourde, de Rimouski, celui-ci et sa famille viendront sous peu habiter en notre village.

Voici l'état des statistiques pour 1942. En notre paroisse, il y eut 28 baptêmes, 14 mariages et 23 sépultures.

Avec les dernières heures de l'année, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, un de nos estimés concitoyens, en la personne de M. Joseph Lalanne, époux de Léonide Larocque; il était âgé de 78 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils: Urgel et Zéphir, d'Iberville; Léo, d'Henryville; Eugène, de cette localité; quatre filles: Yvonne, de Montréal; Mme Alphonse Dyer, (Thérèse), de St-Jean; Soeur Marie-Joseph de Marie (Aline), religieuse du Bon Pasteur, à Laval des Rapides et Cécile, garde-malade de Saint-Jean; deux frères, Pierre, d'Iberville; Alfred, de Ste-Angèle; deux soeurs, Mme Trefflé Messier, de Farnham et Mme Nazaire Dubuc, de Richford, Vt.; 4 belles-filles et un gendre et plusieurs petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi le 4 courant. La levée du corps fut faite par M. le curé Belval, de St-Alexandre. M. le curé A. Guertin chanta le service.

Les porteurs étaient M. le maire Eugène Bessette, MM. Alcide Dextraze, Modeste Fortier, Médéric Bessette, Amédée Dextraze et P. St-Germain. La collecte fut faite par MM. Jean-Guy et Paul-André Lalanne, petits-fils du défunt.

Soeur J. Lafontaine, directrice des gardes-malades et Soeur Masse, assistante, assistaient aux funérailles, représentant les Révérendes Soeurs Grises de l'Hôpital St-Jean, ainsi qu'une assistance nombreuse.

Tributs floraux: Couronnes: Employés du Service des Douanes du Port de Lacolle et de l'Immigration; M. Armand Fiset, de Montréal.

Bouquets spirituels: Les Religieuses du Bon Pasteur, Maison de Lorette, Laval des Rapides; Soeur Marie Joseph de Marie, Soeur Marie de St-Jules, Montréal.

Gerbes de prières: Les Religieuses de l'Hôpital St-Jean.

Messes, Trentains grégoriens: Yvonne et Cécile.

Messes: Son épouse, MM. et Mmes Léo Lalanne, E. Lalanne, famille Alphonse Dyer, U. Lalanne et Z. Lalanne, Garde Blanche Dupuis, L'Association des Gardes-Malades Graduées de l'Hôpital St-

Jean, M. Hector Deland, Les Filles d'Isabelle, Cercle de St-Jean, M. et Mme Serge Audelin, Mlle Antoinette Audelin, M. et Mme J. I. Bilodeau, les employés du magasin J. I. Bilodeau, famille Armand Goyette, employés du Canadien Pacifique, St-Jean, Mme Ernest Messier, Mme Lafaillette, Mlle Thuot.

Télégrammes: M. et Mme Alfred Larocque, Rochester, N. Y.; Mmes Lareau et Picard, New-Bedford, Mass.; M. et Mme Larocque, Boston; Mme E. Chamberland, Jamaica, N. Y.

Sympathies: M. le curé A. Guertin, M. le curé Belval, les Religieuses de l'Hôpital St-Jean, les Religieuses du Bon Pasteur, Laval des Rapides, Mère Marie de St-Jules, MM. et Mmes I. Mailhot, Léo Dumas, Napoléon Lemaire, Mlle Rina Longtin, Adrienne Campbell, G. M. E., Maison François Payette et Fils, Mme Georges Trahan, Mlle Germaine Trahan, Mme Lemieux, Mlle Liliann Lalanne, Antoinette et Rita Lemieux, Mme Lewis, Mlle Buck, MM. et Mmes Oliva Normandin, Henri Bessette, François Lagacé, Mlle Lise Lagacé, MM. et Mmes Georges Audelin, Stanley Foisy, Hector Deland, Lionel Larocque, MM. Ulric et Armand Tétreault, M. et Mme Azarias Normandin, M. Armand Ouimet, Mme F. Contant, MM. et Mmes Armand Logier, Théodore Hébert, E. Larocque, A. L. P. Lalanne, Euclide Pilon, Maurice Boulais, familles Léo Tarte, Eugène Payant, Modeste Fortier, Henri Lalanne, M. Joseph et Mlle Gertrude Provost, l'Ecole des Gardes-Malades de l'Hôpital St-Jean, MM. et Mmes J. A. Desranleau, Aurèle Bonneau, familles Hervé Poisson, Charles-Emile Rémillard, Mme Eugène Pion, g.m.e., Mlle Florence Poirier, Rolande Fortier, Françoise Lanoue, Marcelle Choquette, G. M. E., Mme Roméo Marcoux g. m. e., Mlle Elda Bonneau, M. et Mme Roland Joubert, Mlle Françoise et Marguerite Comeau, g.m.e., garde Thérèse Ouellette, Mlle Corinne Hachez, Yvette Audelin, M. et Mme Paul Donais, L. Omer Perrier, Paul Gamache, G. D. Beusch, famille Georges St-Germain, M. et Mme Bernard Bernard, M. Zéphir Normandin (père), M. et Mme J. I. Bilodeau, Gérard Gauthier, M. A. Fiset, M. Marcel Bilodeau, M. et Mme Léopold Giroux, Employés des Douanes de Lacolle, Mme Philippe Ouellette, g. m. e., famille Charles Deland, Mme Ernest Messier, employés du Pacifique Canadien, St-Jean, Mlle Thérèse Bessette, familles Hormidas Grandmont, Armand Goyette, les Filles d'Isabelle, Cercle St-Jean, Mlle Blanche Dupuis, G. M. E., Mme Guillaume Lalanne, famille Joseph Provost, Mme O. Laliberté, M. et Mme Renée, Mme Henri Ménard, Mlle Rose Lapointe, MM. et Mmes Emile Bessette, O. Massé, MM. Louis Bessette et Emile Monast, Mlle Maria Bessette, MM. J. Barrière, Noël Rochon, Edmond Goyette, Mme Victor Meunier, M. Elphège Tétreault, Mlle R. A. Poulin, M. Armand Kaigle, Mlle Thérèse Goyette, Françoise et Micheline Meunier, MM. Lemaire, Mills, Sicotte, Anna et Irène Dextraze, M. Gaston Provost, famille Médéric Bessette, MM. H. Benjamin, L. Gladu, A. Labarre, MM. Alcide et Amédée Dextraze, Paul-S. Dextraze, Mme Honorat Arcand, M. Urgel Quintin, Mlle Berthe Dextraze, Mmes U. Desmarais, A. Quintin, MM. et Mmes Lareau, E. Chicoine, M. A. Racicot, M. et Mmes G. Granger, A. Lortitch, R. Lasnier, M. et Mme Gérard St-Germain, Mlle Jeanne Choquette, G. M. E., Mme O. Goyette.

Mme Joseph Lalanne et ses enfants, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques, dans cette cruelle épreuve.

SAINT-SABINE

Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. Arthur Bonneau, maire, à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Arthur Bonneau, décédée et inhumée ces jours derniers à Farnham.

Mlle T. Forcier et M. et Mme B. Forcier, de Montréal, étaient récemment en visite chez leur oncle, M. Ad. Forcier.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Georges-Aimé Larocque est revenu à son foyer, après un séjour de quelques semaines à l'hô-

pital de St-Jean, où il a subi une opération chirurgicale; il est en bonne convalescence.

M. et Mme Joseph Tarte, de Richelieu; M. et Mme A. Bessette, de Cowansville; M. et Mme H. Potvin, de Farnham, étaient, à l'occasion des fêtes, en visite chez Mme G. Tarte.

Nos jeunes écoliers et écolières sont retournés suivre leurs cours après une vacance passée des plus gaies, entr'autres: M. Paul-Marie Phoenix, au Séminaire de St-Jean; Mlle M. Dubois, à l'école Normale de St-Jean; Mlle S. Choquette, à l'école normale de St-Hyacinthe et Mlle S. Phoenix, au Couvent de Sutton.

ST-ALEXANDRE

M. et Mme Lionel Santerre, née Annette Ashby, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Aimée-Denise. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Demers, oncle et tante du bébé.

HENRYVILLE

M. et Mme Lorenzo Lefebvre, de Bedford; M. et Mme Lionel Loiseleur, de Franklin, Vt.; M. et Mme Emile Campbell, de St-Sébastien; caporal Jean-Paul Roy, du 20^{ème} Régiment de l'armée active du Camp Débert, Nouvelle-Ecosse et son épouse, rendaient visite à Mme Alcibiade Roy, à l'occasion des Fêtes.

De passage à Montréal: M. et Mme A. D. Grégoire.

A M. et Mme Jean-Marie Raymond (A. Déland), est née une fille, baptisée Marie-Estelle-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Benoit, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

SABREVOIS

Nos félicitations à M. Pacifique Bouthillier, qui a été élu marguillier, en remplacement de M. Alphonse Tougas, sortant de charge.

M. l'abbé Maurice Tougas, du séminaire de Saint-Hyacinthe, en visite dans sa famille.

M. Henri Bélanger, Mlle Maria Bélanger, passent quelques jours aux Trois-Rivières.

MM. Benoit et Bernard Meunier, militaires, tous deux fils de M. et Mme P. E. Meunier, en vacances dans leur famille.

M. et Mme Gérard Choquette et leur bébé Nicole, en visite à l'Acadie, chez M. et Mme Arsène Rouillier.

M. et Mme Bernard Choquette et leurs enfants, de Montréal, chez M. et Mme Gérard Choquette.

M. Claude Aubry, de Montréal, chez M. et Mme Louis Egloff.

M. Oscar Dupuy, de Henryville, chez M. et Mme Albion Hébert.

M. et Mme Laurier Poirier passent quelques jours à Montréal.

St-Jacques-le-Mineur

Lundi dernier, avaient lieu, dans notre église, les funérailles de Mme Vve Alfred Coupal, née Mélanie Gamache. La levée du corps fut faite par M. le curé Brière et le service fut chanté par M. l'abbé Germain Legrand, vicaire à Varennes, assisté de M. le curé Bérière, comme diacre et de l'abbé Antoine Rémillard, professeur au Séminaire St-Jean, comme sous-diacre. Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte. La quête fut faite par Mmes Adrien et Albert Coupal, belles-filles de la défunte.

Elle laisse dans le deuil, trois fils: Albert et Henri, de Champlain, N. Y.; Adrien du toit paternel; Mme Arthur Côté, (Dulcinée) Mme Josaphat Métras (Jeanne) Mme Honora Richard, (Rachel) son gendre, M. Wilfrid Poissant, de Napierville et plusieurs petits-enfants.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies; nous y joignons les nôtres.

Parmi les étrangers en visite dans notre paroisse, dernièrement, on remarquait: M. et Mme Pépin, de Montréal; M. et Mme Hottotte de St-Jean, chez M. Oscar Longtin.

La correspondante offre à M. L. Omer Perrier, directeur de ce journal, ses sincères condoléances à l'occasion de la mort de son père M. Louis-Sinaï Perrier.

BEDFORD

Après avoir pris leurs ébats sur la patinoire, Mlle Pauline Marois, élève du couvent de Philipsburg, recevait à une petite réunion intime, une douzaine d'amis, de Philipsburg, St-Armand et Bedford; on s'amusa ferme jusqu'à une heure assez avancée. La soirée se termina par un succulent réveillon, auquel la jeunesse fit honneur.

—Nos vœux de prompt rétablis-

sement à Mme Roger Couture (Adrienne Miclette), qui est sérieusement malade à l'hôpital Saint-Jean.

—M. et Mme Normand Lavoie, de Montréal, en visite chez M. et Mme Gagné, de la rue de l'Eglise.

—Nos sympathies à M. et Mme Ovilla Poutre, de Philipsburg, dans le deuil qui les frappe par la mort de Mme O. Poutre, de St-Ignace, décédée dimanche au soir.

—Il nous fait plaisir d'informer le public que la jolie douillette, mi-

se en râfle au bénéfice de notre fanfare, fut gagnée par M. Rolland Frégeau, de Frelighsburg.

Va-et-vient

M. Laurent Meunier, de Morinville, Alberta, étudiant au Collège de Ste-Anne de la Pocatière, était en promenade à l'occasion des Fêtes, chez sa grand'mère, Mme J. B. Jourdenais et chez M. et Mme Isaïe Meunier.

—Mlle Thérèse LeBlanc a passé

la fin de semaine chez son frère, Jessé.

—Mme Ernest Caron est de retour de Montréal, où elle visitait sa mère, Mme Napoléon Séguin, aussi d'Iberville, où elle a rendu visite à son fils Napoléon, Rév. Frère Henri Victor, des Frères Maristes.

—Mme David LeBlanc a passé une couple de jours, la semaine dernière, en promenade à Farnham, chez sa cousine, Mlle Victorine Morin.

—Mme Willie Lapierre était à Montréal, pour une couple de jours, au commencement de la semaine.

—Mme Adélaïde Corriveau, sa fillette Pierrette, de Ste-Thérèse, visitaient récemment les familles Euclide Gosselin et Mlle Rose Gosselin.

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

UN AUTRE DISCOURS QUI EÛT PU ÊTRE PRONONCÉ SUR LA TEMPÉRANCE

Le mercredi 16 décembre, le Premier Ministre a prononcé à la radio un discours sur la Tempérance. La Canadian Breweries Limited soumet respectueusement au Premier Ministre ce qui, à son avis, eût été un discours plus approprié.

Elle le fait non dans un but de profit, puisque ses profits sont déjà contrôlés par la taxe sur l'excédent de profits, mais parce qu'elle désire retenir la sympathie du public pour son industrie et ceux qui y sont engagés.

L'USAGE de la bière, du vin et des spiritueux fait depuis longtemps le sujet de controverses au Canada et, de temps à autre, votre gouvernement est appelé à trouver un terrain d'entente entre ceux qui ne boivent pas du tout et voudraient que tous ces breuvages fussent prohibés et ceux qui boivent modérément et que mécontente toute entrave à leur liberté. Si l'on pouvait trouver ce terrain d'entente et placer toute la question en dehors du domaine de la politique et des croyances, ce serait une bonne chose pour l'unité du Canada en temps de guerre et, plus tard, en temps de paix.

Il importe de décider s'il s'agit ici, oui ou non, d'une question de morale ou si nous devons considérer le fait de boire sous le même aspect que celui de manger et de fumer. La preuve que j'ai devant moi démontre que beaucoup de Canadiens s'adonnent modérément à l'usage de la bière et des spiritueux. Ces consommateurs, tout comme ceux qui fabriquent les breuvages, n'aiment pas qu'on les accuse de ne pas être de bons chrétiens.

Je crois que la question n'en devient une de morale que lorsque des individus en sont rendus à boire avec excès et deviennent une nuisance. Les parties devraient pouvoir toutes s'entendre sur ce point. Disons donc que la modération est l'idéal que tous les bons Canadiens sont désireux d'atteindre.

Le deuxième point à régler est de savoir si, oui ou non, notre nation en est une tempérante. J'ai toutes les raisons de croire qu'elle l'est. Je sais que nous consommons au Canada moins de bière, par tête, qu'on ne le fait en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ceci posé, le problème se réduit au fait de traiter avec quelques gens irresponsables qui donnent aux partisans de la prohibition une idée faussement dramatique des conditions présentement existantes.

Mon attention est attirée sur l'accroissement des ventes de bière et de spiritueux depuis le début de la guerre, mais ces augmentations ne représentent que la moitié du taux de hausse du Revenu National. Nombre d'ouvriers sont maintenant occupés qui, auparavant, étaient en chômage et sans le sou.

Laissez-moi vous dire tout de suite qu'il n'est pas question de refus de qui que ce soit de faire des sacrifices pour la guerre, chez les brasseurs moins que chez tout autre, eux qui ont collaboré de toutes les façons possibles et qui, j'en suis sûr, continueront de le faire. Mais il faut signaler ici que cinquante hommes peuvent produire un million de gallons de bière et que la matière première requise pour satisfaire à toute la demande de bière du Canada se trouve en abondance au pays. Dans toute restriction qui pourrait devenir nécessaire, nous procéderons exactement de la même façon et avec la même impartialité que nous l'avons fait quand il s'est agi d'autres produits de consommation. La chose que je regrette toujours quand s'opèrent des restrictions, c'est que ce soient invariablement les gens modérés qui se trouvent privés.

Il y a abondance de témoignages médicaux pour prouver qu'un homme astreint à un dur travail et qui boit de la bière modérément non seulement nourrit son organisme, mais allège la tension nerveuse et physique que lui cause sa journée de labeur. Personne ne voudra le priver de cette forme de détente, ni la rendre si difficile à obtenir qu'un ouvrier affecté à une équipe de

nuit doive recourir à un contrebandier pour se procurer sa boisson. Il importe qu'en cette partie de l'Empire Britannique, nous retenions une réserve aussi forte que possible d'énergie physique et nerveuse. Nous devons encourager toute forme de saine détente en vue d'atténuer la tension causée par la guerre.

Pour ce qui concerne l'armée, je ne m'avancerai certainement pas jusqu'à dire qu'un soldat qui est assez vieux pour combattre et pour tuer est trop jeune pour choisir judicieusement les rafraîchissements qui lui conviennent. Ici encore, la réputation d'un grand nombre est gaspillée par quelques-uns.

L'on m'a dit que je devrais interdire les annonces de liqueurs et de bière, mais comment pourrais-je honnêtement faire cela alors que nous permettons à d'autres manufacturiers, dont les produits sont rationnés ou réduits à de faibles quantités, de continuer leurs annonces afin de maintenir leurs marques de fabrique sous les yeux du public? De plus, personne ne voudra que je bannisse du Canada les périodiques anglais et américains. Or, la plupart d'entre eux ont des annonces où figurent des marques en vente en ce pays. Comment pourrions-nous proscrire de telles annonces dans nos propres publications et les permettre dans celles des États-Unis?

Comme conclusion, laissez-moi vous dire ceci: Chacun de nous a ses idées quant au caractère que doit se former notre nation, à la croissance si rapide. À mesure que se développent nos centres urbains, il doit nécessairement se produire des divergences d'opinions entre les habitants de certains districts ruraux et ceux des grandes villes quant aux droits civils à accorder au peuple. Il faut rédiger nos lois de telle sorte qu'elles accordent à chacun la plus grande somme possible de libre arbitre et de confiance en soi. Certaines portions de la population voient d'un mauvais oeil la danse, les théâtres, le tabac, la boisson et maints types de littérature.

Décidons donc de ne pas imposer de force les vues d'une portion de la collectivité à l'autre portion. Quand un peuple qui a raisonnablement confiance en soi se voit imposer une loi déraisonnable, il ignore tout simplement cette loi, mais les résultats sont désastreux pour les institutions légales du pays. Il nous en a coûté cher d'apprendre cela pendant les années de prohibition. Le plus grand ami de la tempérance ne voudrait pas saluer, par le vilain spectacle de la prohibition, le retour de nos hommes de l'étranger.

Je suis convaincu que nous ne pouvons pas inculquer de force le principe de la modération, mais que nous pouvons l'enseigner. J'en appelle à tous les membres de cette nation et leur demande d'être tempérants dans tout ce qu'ils font afin que nous puissions exercer le maximum d'effort contre l'ennemi. J'en appelle, en particulier, aux brasseurs, aux distillateurs et à ceux qui s'intéressent à la vraie tempérance, et je leur demande de rallier leurs forces et d'user de tous les moyens supplémentaires à leur disposition pour répandre le principe de la modération. Je demande aux autorités provinciales d'organiser la vente au détail de façon que le commerce se fasse ouvertement et selon les plus hauts principes d'équité au lieu de se poursuivre clandestinement et d'aller aux contrebandiers. Voilà assurément un effort auquel toutes les parties peuvent concourir en parfaite harmonie.

Canadian Breweries Limited



L'instruction obligatoire. — L'honorable Monsieur Bouchard avait raison.

Par un vote de 21 à 6, les membres du comité catholique de l'Instruction publique se sont prononcés en faveur de la scolarité obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans.

"Cette loi n'est pas en principe opposée à la doctrine de l'Eglise", a déclaré le cardinal Villeneuve. Voilà une réforme qui s'imposait depuis longtemps, que le gouvernement provincial mettra probablement en vigueur au cours de la prochaine session pour faire suite aux recommandations du conseil de l'Instruction publique.

L'un des plus grands champions en notre province de l'Instruction obligatoire, c'est sans conteste l'honorable T.-D. Bouchard. Il y a plus de 30 ans que le député de Saint-Hyacinthe réclamait l'adoption de cette mesure, véritable loi sociale qui ne s'inspire pas d'idées démagogiques, mais des meilleurs intérêts des masses paysannes et ouvrières. Au cours d'un grand débat qu'il avait soulevé à l'Assemblée législative le 24 janvier 1919, Monsieur Bouchard déclarait :

"Il est donc manifeste que nos enfants laissent l'école avant l'âge de 14 ans en trop grand nombre et que nous avons raison de croire qu'il est temps que le conseil de l'Instruction publique remédie à ce mal en décrétant l'Instruction obligatoire."

Monsieur Bouchard déclarait ensuite que le pourcentage des enfants de 14 ans qui fréquentaient l'école était inférieur dans Québec à celui de la province d'Ontario. "Le mal dont nous souffrons est la désertion précoce de nos écoles", disait Monsieur Bouchard. "Révons à la grandeur de notre race, révons à sa suprématie sur cette terre d'Amérique, j'en suis, mais donnons aux générations les armes nécessaires pour combattre sur un pied d'égalité avec les autres et alors nous remporterons la victoire finale."

Les travaux de voirie dans la province de Québec

Les routes militaires, dont on n'a, vait jamais entendu parler il y a trois ans, sont devenues une nécessité pour la protection et la défense du pays. Un bon réseau routier est un facteur essentiel au dé-

veloppement économique d'une nation en temps de paix et une sécurité en temps de guerre. C'est la raison pour laquelle ceux qui ont mission de résoudre les problèmes de voirie dans la Province de Québec ont assumé une double responsabilité en ces heures sombres où de graves dangers menacent la nation canadienne.

La partie Est du Québec et la vallée du Richelieu formant l'une des zones stratégiques du continent nord-américain, le gouvernement de la province a tout intérêt à considérer l'aspect militaire du problème routier pour la protection du Canada tout entier. Le programme de voirie élaboré au début de l'année 1940 fut basé sur cette nécessité militaire et stratégique de la défense du pays en même temps que sur les exigences de l'évolution de la circulation et du transport dans la province.

Les budgets affectés présentement à la réfection du réseau routier du Québec sont les plus élevés de l'histoire de la voirie et dépassent, proportionnellement au chiffre de la population ceux de la plupart des provinces et des états américains. Depuis le début de la guerre, le département de la Voirie, en plus d'avoir entretenu chaque année, 18,860 milles de chemins améliorés, a terminé des travaux sur une longueur de 2,976 milles. Ceci comprend: 955 milles de chemins reconstruits ou revêtus de surfaces permanentes, 676 milles de routes nouvellement construites, la suppression de 21 passages-à-niveau, 250 ponts et ponceaux construits ou réparés, l'amélioration de différentes routes dans 162 municipalités. Le département de la Voirie a également entretenu au cours de l'hiver 1941-42, 875 milles de chemins et a contribué au déneigement de 1,976 milles additionnels en accordant des subventions aux municipalités ou à des organisations locales.

Mangeons plus de poisson dit l'honorable Monsieur Bienvenue

Dès sa première conférence de presse à Montréal, après son assermentation comme ministre de la Chasse et des Pêcheries dans le Cabinet Godbout, l'honorable Valmore Bienvenue a donné l'assurance que, non seulement la campagne menée par son prédécesseur, l'honorable Edgar Rochette, pour augmenter le débit du poisson pêché dans les eaux du Québec, ne sera pas interrompue, mais qu'elle sera continuée avec une vigueur nouvelle.

Déjà, au cours de sa visite dans la métropole, Monsieur Bienvenue a eu des entretiens avec les directeurs d'associations ou d'établissements qui peuvent le mieux lui aider. Il a été heureux de constater qu'ici aussi bien qu'ailleurs, on est disposé à fournir au ministère toute l'assistance sur laquelle il compte afin d'assurer le succès de son entreprise.

En effet, le commerce du poisson québécois est de ceux que nous avons intérêt à activer dans la plus large mesure possible parce qu'il nous donnera des revenus considérables. La matière première est abondante et variée. Malgré la guerre et, particulièrement malgré les opérations navales dans le St-Laurent, les prises de 1942 vont atteindre les 100,000,000 de livres, dépassant de 10,000,000 de livres le rendement de l'année dernière. A nous maintenant de tirer plein parti de cette richesse par une judicieuse distribution.

"Le problème de la production est pratiquement réglé, explique Monsieur Bienvenue. Quant au problème de la distribution, avec un peu de bonne volonté de la part des détaillants, et grâce à l'aide précieuse que nous attendons des marchands de gros et des personnes qui occupent des postes stratégiques de contact avec les détaillants, nous en arriverons à une solution satisfaisante". On ne voit pas com-

ment on n'y réussirait pas, surtout si la masse du public décide de collaborer elle aussi.

La consommation du poisson domestique dans nos foyers n'est pas ce qu'elle doit être. Cet aliment sain et hygiénique mérite certes une plus grande place dans le menu quotidien des familles du Québec. N'hésitons pas à la lui accorder à la fois pour les avantages que nous en obtiendrons au point de vue santé et pour l'accroissement de prospérité qu'elle vaudra à la province en favorisant l'essor d'une de ses industries principales.

Qu'est-ce qu'une éclipse de lune à côté de tout ce que nous avons vu depuis quelques années sombrer dans la nuit?

Téléphone: 2812

Jean-Marie Thuot, B.A., B.Ph., O.D.
OPTOMETRISTE - OPTICIEN

Spécialiste de la Vue
Professeur à l'Université de Montréal
BUREAU OUVERT TOUS LES JOURS

27 St-Jacques - St-Jean, Qué

VOTRE ABONNEMENT EST-IL PAYE?



LA QUALITÉ EST "OK"

LE PRIX EST "OK"

OLD KEG EST "OK" PARTOUT

ET EN TOUTE OCCASION

MELCHERS

OLD KEG
RYE WHISKY

Canadien



10 oz. \$1.15

25 oz. \$2.75

40 oz. \$4.20

PAINKILLER

EN
USAGE
DEPUIS
PRES DE
100 ANS

Le meilleur
remède de
famille

SERVEZ-VOUS EN POUR
CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES EN USAGE POUR
ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

Spécialité:

Faites renouveler la
fourrure de vos
couvre-chaussures

Nous achetons, échangeons
et revendons les patins de
seconde main.

**LA CORDONNERIE
LETENDRE**

85 ST-PAUL, TEL. 544

Service de livraison gratis.

SUTTON

Les statistiques démographiques de la paroisse St-Simon d'Abercorn révèlent que cette paroisse dont l'érection canonique est encore toute récente, puisqu'elle fut fondée en l'automne de 1941, compte soixante-huit familles catholiques réparties comme suit: a) Paroisse St-Simon d'Abercorn elle-même, 54 familles; b) Desserte de Glen Sutton, appartenant à Abercorn, 14 familles; c) Familles canadiennes-françaises, 48 à Abercorn et 10 à Glen Sutton; d) Familles de nations étrangères, 6 à Abercorn, 4 à Glen Sutton.

Les communiant et non-communiant se répartissent comme suit: a) De la paroisse elle-même, 223 communiant; de Glen Sutton, 50; b) De la paroisse elle-même, 61 non-communiant; de Glen Sutton, 13.

La paroisse de St-Simon d'Aber-

corn compte donc, y compris la desserte de Glen Sutton, 284 communiant et 63 non-communiant.

Au cours de l'année du calendrier 1942, il y eut dans la paroisse précitée onze naissances, 16 décès, un mariage.

Ces jours derniers, dans la paroisse St-Simon d'Abercorn, eut lieu pour la première fois l'élection d'un Conseil de Fabrique. A cet effet, on élit trois marguilliers en charge et cinq anciens marguilliers. Ces derniers furent choisis par les paroissiens les plus en vue et les plus susceptibles de secondement avantageusement les marguilliers en charge.

L'élection donna les résultats suivants: Marguilliers en charge: MM. Alphonse Desnoyers, Adélaïde Dubé, Albert Deslauriers, tous trois réélus pour un deuxième terme. Anciens marguilliers: MM. Adolphe Roy, Alcide Maurice, Narcisse Guertin Sr., Sebastian Arblinger Sr., Remi St-François.

Il nous fait grandement plaisir de féliciter chaleureusement Mlle Simonne Gouin, institutrice à l'école No 2 de la paroisse d'Abercorn, qui vient d'obtenir par l'entremise de l'inspecteur Paul Racicot, de Cowansville, une magnifique prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Nous lui offrons nos plus vives félicitations. Nous souhaitons même succès à celle qui l'a remplacée dans sa tâche professorale, Mlle Lucille Dunham, de Sutton.

Ces jours derniers, l'inauguration de la patinoire de notre Externat St-André, coïncida avec une belle joute de goudet mettant aux prises le Club de l'Externat avec celui de l'Académie anglaise de notre village. Une imposante foule avait tenu à prendre part à cette innovation qui marqua l'ouverture officielle de la saison de goudet et ce sur une magnifique patinoire érigée et construite au prix de mille efforts. La joute se termina par une victoire de 4 à 1 en faveur des visiteurs et donna lieu à du brillant jeu.

M. et Mme Georges Lacasse, accompagnés de leurs deux enfants, se sont rendus à Adamsville à l'occasion du Nouvel An, ils visitèrent de nombreux parents et amis.

M. et Mme F. Cusson ainsi que leurs enfants, de même que Mlle Marie-Louise Dionne, de notre ville, ont visité dernièrement la famille de M. et Mme François Dionne, de Dunham, ainsi que M. Philippe Dionne, du même endroit.

M. et Mme Roland Breton, accompagnés de leur fils, de Farnham, ont passé quelques jours dans le foyer de M. et Mme P. Lusignan, de notre localité.

M. et Mme Lucien Després, d'Ayer's Cliff étaient les hôtes en dernière fin de semaine, de M. et Mme Henri Després, de notre village.

M. et Mme Euclide Coulombe, de Trois-Rivières, M. et Mme Albert Gagné, de Farnham, ont visité ces jours derniers, la famille de M. et Mme Philippe Coulombe.

M. et Mme Lawrence Gilman, ainsi que leur fils, de Richford, Vt., ont passé quelques jours dans le foyer de M. et Mme Herménégilde Larivière.

Mme Adélaïde Dubé, d'Abercorn a passé quelques jours dans le foyer de M. et Mme Jean-Baptiste Allard, de Montréal.

Mlle Clarisse Cardin, de Montréal, a passé une semaine dans sa famille, celle de M. et Mme Ernest Cardin.

Les soldats-recrues Roland O'Brien, de Sherbrooke; Paul Lafontaine, de Valcartier; Gilles Bonneau, de Shelburne, N. E. ont passé quelques jours dans leur foyer respectif.

M. Lucien Tremblay, accompagné de ses deux enfants, Bernard et Denis, s'est rendu à St-Pie de Bagot, récemment pour visiter des parents.

Mme L. G. Tremblay, accompagnée de ses deux enfants, passe quelques jours à Montréal, où elle séjourne dans le foyer de M. et Mme J. A. Aird.

M. et Mme Philippe Noiseux, d'Enosburg Falls, Vt., ont rendu visite dernièrement aux familles L. J. Beauregard, Henri Beauregard, L. Gérard Beauregard et Victor Gendron, de notre localité.

Paul Pelletier Jr, fils de M. et Mme Paul Pelletier, de Farnham, passe une dizaine de jours dans le

foyer de M. et Mme Albias Turcotte.

M. et Mme Henri Cusson, de Montréal, accompagnés de leurs enfants, ont séjourné quelques jours dans le foyer de M. et Mme Germain Desnoyers, d'Abercorn.

M. Gaston Croteau, assistant-ingénieur civil, du comté de Laviolette, passe quelques jours dans notre localité, visitant de nombreux amis.

Les Rév. Frères Benoit, Marie-Antoine et Anicet, C. S. C., de notre Externat Commercial, se sont rendus dans leur famille respective à l'occasion du Nouvel An.

M. et Mme Lionel Larose, ainsi que leurs deux enfants, ont passé le Jour de l'An dans le foyer de M. et Mme Jean-Baptiste Chauvin, d'Abercorn.

Mlle Lorette Desnoyers, institutrice à l'école villageoise d'Adamsville, ainsi que Adrien Desnoyers, recrue militaire du Camp Lord, de Sherbrooke, ont passé quelques jours dans le foyer de M. et Mme Alphonse Desnoyers.

M. et Mme Jules St-Germain, M. et Mme Paul St-Germain, de Richford, Vt., ont rendu visite à l'occasion du Nouvel An à la famille de M. et Mme W. Renaud.

M. et Mme Wilfrid Demers, accompagnés de leurs fils, Réal et René, ont passé une partie du Jour de l'An dans le foyer de M. et Mme Delphis Blanchette.

M. et Mme Alexandre Charon, ainsi que leur fils, se sont rendus à Abercorn, pour le Nouvel An où ils furent les hôtes de M. et Mme Hector Dandenaull.

M. et Mme F. A. Sutcliffe, d'Abercorn, ont passé quelques jours à Manchester, N. H., et Albany, N. Y., où M. Sutcliffe s'occupe d'affaires commerciales.



IL FAUT TENIR!

L'époque actuelle est exigeante. Il faut travailler sans cesse pour arriver. Ce n'est possible que si l'on est vigoureux et bien disposé. Dès que vous sentez vos forces diminuer, que vous avez à vous plaindre de fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement, n'hésitez pas, faites un traitement aux PILULES MORO, lequel stimulera votre appétit, dissipera vos fatigues et vous aidera à retrouver, en quelques semaines, la plénitude de vos forces.

Par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1565, rue S.-Denis, Montréal.

VOTRE ABONNEMENT EST-IL ECHU?



CANADA

CULTIVATEURS

On a besoin de vous, de vos fils, et de vos ouvriers, dans la brousse et les scieries.

Il faut que le Canada ait du bois, de la pulpe et d'autres produits des forêts—Pendant que vous avez peu à faire à la ferme, vous pouvez aider à produire tout cela.

En acceptant ce genre de travail, vous ne perdez pas le droit spécial que vous avez de demander un ajournement pour l'entraînement militaire. Vous conservez votre état de cultivateur.

Nul homme qui peut travailler dans la brousse n'aura la permission d'entrer aux Etats-Unis après le 15 janvier 1943.

Pour plus de détails au sujet des endroits où il y a du travail, et des renseignements sur les moyens de transport, etc., allez en personne, ou écrivez, au Bureau de Placement et de Service Sélectif indiqué ci-dessous. Les maîtres de postes vous diront aussi où vous pouvez écrire pour avoir plus de renseignements.

G. R. LOMME,
207 rue Laurier,
St-Jean — Tél: 2644

HUMPHREY MITCHELL
MINISTRE DU TRAVAIL

Publié par ordre du Ministère du Travail du Canada.

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.



moi aussi
- j'ai remarqué
la VOGUE DE
LA LABATT.

Si quelqu'un vous demande pourquoi de plus en plus de gens adoptent la Labatt, voici ce que vous répondez:

Cela est dû à la bonne vieille recette et à l'heureux hasard qui a fait que l'eau de puits profonde est précisément celle qui convient au brassage... et, bien entendu, cela est dû aussi à l'art du brassage qui est de tradition dans la famille Labatt. Et, à part cela, il y a cette saveur qui est différente de celle de n'importe quelle bière que vous avez goûtée jusqu'ici... elle est différente et plus délicate au fur et à mesure que vous buvez, elle s'attarde agréablement sur votre palais quand la bière est toute bonne.

Commandez-la par téléphone
Elle ne coûte pas plus

Agent
J. ARMAND MENARD,
136 Jacques-Cartier, Tél: 3823

Au Théâtre Capitol

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

"JOURNEY FOR MARGARET"

Un film dont le charme irrésistible va droit au cœur. Robert Young, un journaliste américain, et son épouse (Laraine Day) qui attend un bébé, arrivent en Angleterre sur un paquebot bondé de réfugiés venant de France. Au cours d'un raid, la future maman est blessée, transportée à l'hôpital où on doit l'opérer, de graves complications en résultent qui donnent à ce film un cachet tout à fait particulier. Dans cette production, vous y verrez également Margaret O'Brien et William Severn, deux jeunes d'un talent remarquable.

Au même programme "LES ROUGH RIDERS" avec Tim McCoy et Raymond Hatton dans "WEST OF THE LAW" sans oublier Buck Jones, c'est l'un des derniers films qu'il avait tourné avant sa mort, survenue dans l'effroyable incendie du Club Coconut Grove de Boston.

DIMANCHE - LUNDI - MARDI

"FOR ME AND MY GAL"

Mettant en vedette Judy Garland, George Murphy et Gene Kelly. Judy interprète dans cette production, son premier rôle d'adulte et, pour la circonstance, elle retourne à ses jours de vaudeville. L'intrigue est captivante au possible et elle est agréablement entremêlée de numéros de vaudeville de tous genres. C'est la plus attachante des comédies musicales, un festival de danse et de chant, joyeusement cadencés. Voyez ce film dès dimanche, c'est le meilleur de la saison.

Attraction supplémentaire: "Foreign Agent", film d'action intrépide au milieu d'une bande d'espions ayant ordre de saboter les usines dans la région de Los Angeles. Leur plan infernal est contrecarré par l'entrée en scène d'un officier de marine et d'un commentateur de radio, qui prêtent main-forte au service de contre-espionnage. Les interprètes sont: John Shelton, Gale Storm, Ivan Lebedeff et Patsy Moran.

MERCREDI SOIR SEULEMENT

Victor Francen, Gaby Morlay et Georges Rigaud dans: "NUIT DE FEU". Aussi Noël-Noël, Madeleine Robinson et Mady Berry dans "L'INNOCENT".

Commençant jeudi, le 21 janvier, il y aura soirée d'amateurs toutes les semaines. Cette attraction vous est donnée en plus de notre programme de vues, sans augmentation du prix d'admission. Tous peuvent concourir. Trois prix en argent seront donnés aux gagnants. Les aspirants à ce concours d'amateurs sont priés de se présenter au Théâtre Capitol, le dimanche matin à 10.15.

LE CANADA EN GUERRE

L'année qui vient de s'achever a marqué un progrès considérable dans les divers domaines de notre effort de guerre. Notre participation aux hostilités aux côtés des Nations-Unies a couvert de gloire nos soldats, marins et aviateurs qui ont eu à se mesurer avec l'ennemi. Au pays même, la production des armements et des vivres a accusé une ascension constante et la population a accepté généreusement tous les sacrifices nécessaires pour la marche vers la victoire.

Hong-Kong et Dieppe

Les deux principaux événements militaires auxquels les nôtres ont pris part sont Hong-Kong et Dieppe. La capitulation du port anglais de Chine remonte à Noël 1941, mais c'est le 25 février 1942 seulement que l'on connut le chiffre exact des pertes canadiennes: 296 tués ou disparus, 1,689 prisonniers.

L'armée canadienne d'outre-mer formait les cinq sixièmes des troupes de terre qui participèrent au hardi coup de main de Dieppe, le 19 août. Les hommes avaient été choisis pour cette tâche exceptionnelle qui ne pouvait être confiée qu'à des soldats d'élite ayant suivi un entraînement spécial. Sur les 5,000 Canadiens engagés, environ 3,300 ont été portés morts, blessés, prisonniers de guerre ou disparus. Cent soixante-dix-huit de ces braves ont reçu des décorations.

Notre marine

La marine canadienne a joué son rôle lors du débarquement des troupes alliées en Afrique, en collaboration avec les troupes de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Mais sa tâche la plus efficace demeure le guet sur l'Atlantique, dans l'escorte des convois qui transportent des marchandises en Angleterre. Plusieurs corvettes ont accompli des exploits remarquables. La marine canadienne possède aujourd'hui plus de 500 navires de toute description, montés par un personnel de 50,000 hommes.

Notre aviation

Au cours de 1942, des aviateurs canadiens ont servi dans presque toutes les parties du monde. Des escadrilles aériennes ont participé presque à chaque opération aérienne partie de Grande-Bretagne; mais il y en a aussi en Alaska, au Labrador et à Terre-Neuve, où elles volent aux côtés des aviateurs des Etats-Unis. A l'occasion du troisième anniversaire de la création du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth, le Roi a félicité le Canada de cette magnifique contribution à l'effort de guerre des Nations-Unies.

Les femmes dans l'armée

L'année qui vient de s'achever a vu les corps féminins de l'armée et de l'aviation canadiennes progresser d'une façon extraordinaire. Le premier a porté ses effectifs à plus de 6,500 et le second à plus de 7,500. Le Service naval des femmes, de création plus récente, comptera 3,000 membres dès que le système d'entraînement le permettra.

Votre abonnement est-il échu?

THEATRE CAPITOL ST-JEAN

Jeudi-Vendredi-Samedi 14-15-16 Jan. Matinée Samedi

SENSIBILITE EN AMOUR

Journey for Margaret

with **Robert Young • Day**
Laraine Day
FAY Bainter
NIGEL BRUCE
WILLIAM SEVERN
and Presenting
"MARGARET" O'BRIEN

Screen Play by David Meltz and William Ludwig • Based Upon the Book by William L. White
Directed by **Maj. W. S. VAN DYKE II**
Produced by **D. P. FINEMAN**

Brave London in the Blitz!
War-time romance!
Valiant orphans of the storm!
A bombshell of thrills!

They bring law and order to a city of killers!

THE ROUGH RIDERS
dans
WEST of the LAW
avec
Buck Jones
Tim McCoy
Raymond HATTON

Dimanche-Lundi-Mardi 17-18-19 Jan.

CONTINUEL DIMANCHE
MATINEE MARDI

LA PLUS ATTACHANTE DES COMEDIES MUSICALES

JUDY CHANTE 19 CHANSONS
Voyez une avalanche de nouveaux talents, et tout spécialement **GENY KELLY**, venant directement du Broadway.

JUDY GARLAND
FOR ME AND MY GAL
GEORGE MURPHY • GENE KELLY
Marta EGGERTH
Ben BLUE

SONGS that sing in your heart!
"Tell Me"
"Do I Love You"
"After You're Gone"
"Till We Meet Again"
and 15 more!

Des espions Nazis sur la côte du Pacifique

John Shelton
"FOREIGN AGENT"
A Monogram Picture
STORM LEBEDEFF MORAN

MERCREDI SOIR
seulement
20 Janvier

VICTOR FRANCEN,
GABY MORLAY - GEORGES RIGAUD
DANS

"Nuit de Feu"

NOEL - NOEL
Madeleine Robinson — Mady Berry
DANS

"L'Innocent"

Nouvelles d'Iberville

Bénédictio des enfants

Dimanche dernier, le 10 janvier, jour de la fête de la Sainte Famille, à 2.30 h. les tout petits, portés dans les bras de leurs parents, se réunissaient à l'église pour assister à la bénédiction des enfants. A l'arrivée, Mlle Lucie Hamel, organiste, joua les joyeux cantiques de Noël: "Il est né le divin Enfant". Les anges dans nos campagnes, etc.

M. le chanoine Uldéric Decelles pénétra dans le sanctuaire précédé de trois fillettes figurant l'Enfant Jésus adolescent, accompagné de deux anges et tous trois représentés par Mlles Marguerite Boiscclair, Denise Durand et Lise Corriveau, jouant très bien leur rôle.

Celles-ci prirent place du côté de l'Evangile, dans le sanctuaire. La petite Marguerite était vêtue d'une longue robe bordée d'or descendant jusqu'à terre et ses compagnes portaient de longues robes roses, avec des ailes bleues, attribués de leurs fonctions.

M. le curé fit une allocution aux parents et aux enfants. "Il faut, dit-il, mettre la note surnaturelle dans cette cérémonie, une note de piété pour nous reporter au temps de Jésus-Christ quand il circulait dans les rues de Jérusalem, se penchant sur les petits, les caressant, les bénissant et les invitant à aimer le bon Dieu."

"Formulez vos intentions. Donnez vos enfants au bon Dieu. Demandez à Jésus de veiller sur ces petits pour les préparer aux jours sombres qui s'annoncent. Faites-en des petits chrétiens."

Après avoir donné une bénédiction générale, M. le chanoine, accompagné de deux enfants de chœur et des fillettes, se rendit à la crèche pour l'encensement à l'Enfant Jésus qu'il prit ensuite dans ses bras et revint dans le sanctuaire, puis il invita les petits à venir vénérer le petit Jésus.

Pendant une demi-heure, eut lieu le défilé des enfants portés ou accompagnés par leurs parents, à la balustrade.

M. le curé portait l'Enfant Jésus et le penchait vers les lèvres roses des petits, dans un geste paternel.

Mlle Marguerite Boiscclair offrait des bonbonnières aux petits et les "anges" et enfants de chœur remplissaient l'office de servants.

Les enfants de chœur en soutane rouge, qui remplirent diligemment leur rôle étaient MM. André Desautels, Maurice Desrosiers, Gaétan Galipeau, Henri Choinière.

Les petits ayant l'âge de raison, renaient enchantés, de la balustrade, tandis que les parents, heureux, souriaient à leurs bambins, habillés de bleu, de blanc, de rose, de rouge, de vert, tous beaux et charmants.

Après la cérémonie, M. le curé donna la bénédiction de l'Enfant Jésus et tous s'inclinèrent, émus, rendant grâce à Dieu.

Cette splendide fête fut suivie de la bénédiction du S. Sacrement, présidée par M. l'abbé Edouard Robidoux, tandis que les petits poussaient quelques cris ou pleurs ou brisaient le sceau de Noël de leurs bonbonnières et mangeaient avec contentement les bonbons donnés.

Quatre cents bonbonnières offertes par un bienfaiteur, avaient été préparées par les religieuses. Nous remercions M. le chanoine de cette fête magnifique.

Au Centre Catholique

En vente chez M. Hector Phaneuf, les livres suivants: La Lumière de la Montagne \$0.75; La belle vie en commun \$1.00; Petits poèmes domestiques \$1.00; L'amour humain \$1.00.

Triduum des enfants

Dimanche, lundi et mardi derniers, eut lieu un Triduum pour les enfants, prêché par M. l'abbé Edouard Robidoux.

Réunion du Cercle des Fermières

La réunion du Cercle des Fermières aura lieu ce soir, jeudi, à 8 heures, à la salle municipale. Toutes se feront sans doute un plaisir de se rendre au rendez-vous.

Eloquent témoignage de reconnaissance

Le R. Frère Marie-Philibert, des Frères Maristes, né Paul Labelle, natif de notre ville, vient de recevoir un éloquent témoignage de reconnaissance de la part des RR. Frères Maristes et des étudiants du Collège Laval de Saint-Vincent de Paul, où il se dévoue depuis vingt-cinq ans.

A cause de sa santé, le R. Frère abandonna quelque peu le professorat mais il s'ingénia à faire le bonheur de tous ceux qui vivaient en cette maison d'éducation en veillant à la belle ordonnance des cérémonies liturgiques, en enseignant les rudiments de la lecture, des prières, du catéchisme et en ayant soin du linge dans cette maison et surtout en étant bon "à longueur d'année" comme le dit si bien le journal "Radio-Laval".

A l'occasion de cette fête, on lut à l'heureux jubilaire une adresse dans laquelle on dit apprécier son mérite, son humilité et son sourire que les parents et les amis des jeunes étudiants de Laval venant d'Iberville connaissent bien.

A notre tour, nous offrons au cher Frère Marie-Philibert, avec nos vœux sincères, l'hommage de nos félicitations.

Receptions

M. et Mme L. P. Demers recevaient dernièrement: M. et Mme Lucien Bureau, d'Arvida; M. et Mme Lucien Boucher, de Pike River; M. et Mme Hervé Demers, de Desrivieres; M. le curé Dollard Boucher, de Dunham; M. Solyme Lamothe, de Pike River; M. et Mme Philippe Desranleau et leur famille, de Saint-Amand; Mlle Régina Demers, de Notre-Dame de Stanbridge; M. Elphège Gervais, de Notre-Dame de Stanbridge; M. Jean-Marie Demers, de Desrivieres; Mlle Françoise Campbell, M. Adrien Boucher et ses enfants, de notre ville; M. Georges Lamothe, militaire, de Valcartier; M. Yvon Lamothe, employé du téléphone Bell, de Terre-Neuve.

M. et Mme Thomas Habel recevaient au souper au Jour de l'An: M. et Mme Wilfrid Denicourt, M. et Mme G. Verconter, de Verdun et leurs enfants; M. et Mme Barabé et leur famille; M. et Mme Armand Gosselin et leurs enfants, de Saint-Jean; M. Alphonse Habel, Mlle Florence Poirier.

Remerciements

A cause d'une erreur du typographe, nous répétons ces lignes de remerciements: Mme C. E. Bernard remercie tous ceux qui ont vendu ou acheté des billets de tirage de deux dindes à l'occasion des fêtes, au profit des soldats d'Iberville, et elle remercie spécialement Mme Vallée, qui a vendu 41 livrets.

Recensement

Dimanche dernier, M. le chanoine U. Decelles donna le recensement de la paroisse que voici: Population de la campagne: 161 familles; 820 âmes. Population de la ville: 802 familles; 3.810 âmes. Total: 963 familles; 4.630 âmes. Il y eut au cours de l'année 1942: 143 baptêmes, 43 mariages, 54 sépultures.

Lampe du sanctuaire

Mlle Marcelle Messier a l'honneur de faire brûler la lampe du sanctuaire, cette semaine.

Calendrier des Tertiaires

Nous avons le plaisir d'annoncer que le calendrier des Tertiaires vient de paraître.

Que les Tertiaires se procurent ce livret afin de connaître les nombreuses indulgences dont elles bénéficieront au cours de l'an 1943. Pour toutes informations, s'adresser à la Discreète de quartier, qui se fera un plaisir de donner tous les renseignements nécessaires.

Discreètes de quartier

C'est avec plaisir que nous faisons connaître aux Tertiaires les noms des Discreètes de leur quartier:

1ère Rue Sud. Mme Adélaïde Forget; 1ère Rue Nord: Mme Henri Monbourquette; 2e et 3e Rues:

Mme Armand Jetté; 4e Rue: Mme Ferdinand Goyette; 1ère Avenue: Mlle Nathalie Boiscclair; 2e Avenue: Mme Gérard Brunelle; 4e, 5e et 6e avenues: Mlle Graziella Halde; 7e, 8e et 10e avenues: Mlle Yvonne Labelle; 9e Avenue Est: Mme Roméo Poirier; 9e Avenue Centre: Mlle Cécile Bessette; 9e Avenue Ouest: Mme Joseph Guillet; Rue Richelieu: Mme L. J. Manny; Rue Missisquoi: Mme Philodore Scott; Campagne: Mlle Thérèse Scott.

Sympathies à la famille

Léonide Boudreau

Voici la liste des sympathies offertes à la famille, à l'occasion de la mort de M. Léonide Boudreau.

Télégramme: Yvonne Tougas, Montréal.

Coureaux: Famille Amédée Boulaïs, son épouse et sa fille.

Messes: MM. J.-Armand et Ed. Ménard, M. et Mme Joseph Renaud, M. et Mme Aldéi Tougas, M. Napoléon Laporte, M. et Mme Jean-Paul Hamel, M. Henri et Victorine Brault, M. et Mme Mastai Brault, Mlles Micheline Dussault, Monique Hébert, Charlotte Comeau, Madeleine Lavigne, Lucile Génier, Rita Lemieux, Louise Monnet, Gabrielle Gagnon, Solange Clairmont, Claire Tougas, Hélène Robichaud, M. J. A. Surprenant.

Sympathies: M. et Mme J. P. Meunier, Robert et Gilles Chabot, famille Alexandre Peltier, Gaétane Filion, M. et Mme Jean Lussier, famille Henri Régner, Eugène Meunier, La maison Lasnier et Galipeau, MM. et Mmes Georges Plantier, Paul Hébert, L. P. Lasnier, Rosario Desroches, Mme J. Charles Comeau, Mlles Poirier, M. et Mme Ubald Meunier, M. et Mme B. St-Amand, famille Joseph Godin, M. et Mme Lionel Robichaud, M. et Mme Eugène Tougas, M. Hector Moreau, famille Oscar Dubois, Adrien Boivin, Suzanne Dubois, Georges Rainville, Rose Mercier, M. et Mme Armand Boudreau, René Dubois, M. et Mme W. Lavigne, M. et Mme J. Roland Meunier, Jean Louis Hébert, M. Adrien Faust, M. et Mme Antoine St-Amand, Maison Frs Payette et Fils, U. Lanthier, M. et Mme Romuald Mercier, André Robert, M. et Mme Joseph Oligny, Maurice Brissou, M. Gabriel Denicourt, famille Adolphe Boulaïs, M. et Mme Paul-E. Daneau, famille Eugène Robert, M. et Mme Roméo Boucher, Salon Littéraire et Musical Inc., M. et Mme Bernard Larocque, Famille Richard Larivière, M. et Mme René Denicourt, M. et Mme Jean-Paul Robert, Henri Grenier, M. et Mme Roland Robillard, René Mailloux, Roger Lalonde, Aug. Hill, famille Georges Ouimet, Mlle Dolorès Boulaïs, M. et Mme Elzéar Santerre, M. et Mme Aurèle Boudreau, M. et Mme Roland Lasnier, Maurice Régner, M. et Mme Charles Lemaire, Germaine Petit, famille Ludger Denicourt, M. et Mme Roméo Goyette, famille John Ed. Barry, M. et Mme Wilfrid Biron, M. et Mme Lucien Bessette, M. J. Eusébe Gauthier, M. et Mme Armand Goyette, M. et Mme Armand Petit, M. et Mme J. E. Meunier, Aldéi et Estelle Gosselin, M. et Mme Diomède Meunier, M. Charles Boudreau, Ernest Lecomte, M. et Mme Guy Normand, Adrien Bédard, M. et Mme Armand Tougas, Mme Omer Rockwood, Madeleine Morais, M. et Mme Roger Lussier, M. et Mme Emile Charbonneau, famille Philippe Brault, M. et Mme Florida Surprenant, Casimir Roman, M. et Mme L. Armand Dussault, E. A. Goyette, famille Léopold Choquette, Guy Lanoue, Bernard Mercier, famille Rosario Tougas, Flora Paquette, Philias Berger, Jeannine Bachand, Léo Paradis, Mme Vve Arthur Boudreau, Mlle Clara, Mme Oscar Quintin, M. et Mme Raoul Fortin, M. et Mme Georges St-Germain, Jeanne Bédard, M. et Mme Gilles Racicot, M. et Mme Arthur Carreau, M. et Mme L. J. Manny, famille J. R. Courtemanche, famille Elisée Chicoine, M. et Mme René Charbonneau, famille Alfred Girard, M. et Mme Théodore Goyette.

Les membres de la famille éprouvée, sensibles aux marques de sympathie reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignées.

Anniversaire de mariage

Dimanche dernier, M. et Mme Robert Boucher étaient l'objet d'une démonstration d'estime et d'amitié de la part de parents et

d'amis, à l'occasion de leur anniversaire de mariage. Quoique très émus, M. et Mme Boucher surent remercier le joyeux groupe et leur firent bien large l'accueil à la maison; ils garderont longtemps un précieux souvenir qui marquera cette date mémorable dans leur vie conjugale.

Tous dégustèrent avec appétit, le succulent souper si bien apprêté par Mme Boucher. La table fut servie par Mlle Marie-Jeanne Boucher.

Parmi les invités: Mlle Cécile Bessette et M. Rolland Gamache, M. et Mme Armand Boucher, Mlle Fernande Boucher et M. Léonide Guillolette, Mlle Gabrielle Bonneau et M. Gérard Boucher, Mlle Marie-Jeanne Boucher et M. Paul-Emile Boucher.

Tous se séparèrent tard dans la nuit, emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

Feu de cheminée

Lundi dernier, à midi, il y eut un feu de cheminée à la demeure de M. Emery Choquette, 9e avenue. Les pompiers se rendirent sur les lieux.

Marques de sympathies

Mme Edouard Lareau et son fils, M. Albert Lareau, ont reçu de nombreuses marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Edouard Lareau, entr'autres:

Messes: La famille I. Couture, Mme Wilfrid Champigny, M. et Mme Myles Gerrity, M. Jean-Marie Thuot, M. Gérard Thuot, M. Yvon Thuot, la famille Jos. Régner.

Sympathies: Familles Lionel Durand, Joseph Denicourt, Ludger Denicourt, Baril, Omer Larivière, M. et Mme Eugène Denicourt, M. et Mme René Denicourt, Mlle Jeanne Couture, M. et Mme Georges Daignault, famille Hormisdas Leclair, M. et Mme Gérard Dextradeur, M. et Mme René Goyette, M. et Mme Y. Meunier, M. et Mme Albert Larivière, la famille Oscar Joubert, Mlle Simonne Joubert.

Offrandes spirituelles: M. et Mme Egide Oligny, M. Roger Oligny, Mlle Clarisse Oligny, famille J. Bessette, M. Geo. Bergeron, M. Alp. Bergeron, Mlle Lucille Goyette, Mme Agnès Goyette, M. et Mme Roland Hébert.

La famille Edouard Lareau offre ses meilleurs remerciements pour les bons témoignages de sympathies reçus, lors de la mort de M. Edouard Lareau.

Banquet du Cercle

Saint-Charles

Comme la coutume l'exige ainsi, le Cercle Saint-Charles fait un Banquet à l'aurore de chaque année nouvelle et un des plus beaux banquets se fit cette année le 9 janvier.

Le président du Cercle M. Georges Farrar présida lui-même le banquet et il présenta successivement M. le Maire Goyette un membre honoraire, Maître Fournier aussi membre honoraire, l'Aumônier, M. l'abbé Robidoux, M. Hector Phaneuf, M. Jean-Paul Nolin président de la J. O. C. d'Iberville, M. Paul Bernier secrétaire-trésorier, M. Adhémar Lareau, 1er conseiller et organisateur des jeux. Etait aussi assis à la table d'honneur: M. Jacques Lalanne, sous-secrétaire-trésorier.

Les discours de chacun de ces hommes distingués fut admirable; les meilleurs sujets furent abordés et les meilleures résolutions prises. Après avoir vanté la bonne entente au Cercle, une seule chose fit la grande peine des orateurs, c'était le vide qui s'était infiltré à cause des jeunes gens appelés sous les drapeaux mais il a été constaté qu'avec les soldats (anciens membres) et avec les nouveaux abonnés, il y aurait une hausse de présences sur le banquet précédent.

Il y eut aussi un tirage qui amena beaucoup de surprises.

Le vice-président, M. Gabriel Denicourt, ne fut pas présent à la table d'honneur, car c'est lui qui se présenta pour faire cette tâche de préparer le banquet, aidé de trois autres membres du Conseil: M. Claude Stéphen, sec.-archiviste; M. Yvon Désautels, sous-sec.-archiviste, et M. André Boivin, conseiller, ainsi que de trois membres réguliers: M. Yvon Denicourt, M. Geo.-Etienne Denicourt et M. André Champagne.

Pour le plus grand entrain des prochains banquets du Cercle Saint-Charles, il est à souhaiter que tous les anciens membres maintiennent dans l'Armée reviennent tous sans exception durant l'année 1943.

A la Gendarmerie Royale

M. Michel Monat, fils de M. C. Auguste Monat, mécanicien-dentiste de cette ville et de Mme Monat, nous a quittés pour Régina, où il suivra le cours de la Gendarmerie Royale. Nos vœux de succès à notre jeune concitoyen.



Jouissez d'un café d'une réelle

FRAÎCHEUR!

Vos deux coupons vous donnent droit à une livre de n'importe quel café... mais c'est à vous qu'appartient de faire un bon choix! Si vous désirez un café à la saveur fraîche et délicate, essayez un de ces favoris — Red Circle, Eight O'Clock ou Bokar. Et voici ce que ces marques de café offrent en plus: ils sont moulus au comptoir pour votre propre café-tière au moment où vous l'achetez! Ceci signifie une réelle fraîcheur! Vous pouvez maintenant vous procurer ces trois marques de Café A & P en paquet d'une demi-livre pour un coupon. Le paquet d'une livre requiert deux coupons. Achetez le Café A & P dès maintenant!

BOKAR

Vigoureux et fortifiant

8 O'CLOCK

Doux et savoureux

RED CIRCLE

Riche et sain

Sac 1/2 lb. 18¢ Sac 1 lb. 35¢

Sac 1/2 lb. 16¢ Sac 1 lb. 31¢

Sac 1/2 lb. 14¢ Sac 1 lb. 27¢

PAIN

ANN PAGE

Vitamine "B"

- Blanc
- Blé entier
- Blé craquelé

2 pains 24 ozs 15¢

SAVON ODEX

2 pains 11¢

FLOCONS de savon Princess 2 petits pqt 29¢

SAVON Cashmere 2 pains 11¢

Mélange Spécial (2 Coupons) Pqt 4 ozs 17¢

THE CORNICHONS Mrs. Luke Jarre 27 ozs 19¢

FROMAGE vieux piquant lb. 32¢

FARINE Five Rivers Sac 7 lbs 24¢

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

ORANGES de Calif., sans pépins Navela - Grosseur 252 Douz. 33¢

POMMES McIntosh - Grosseur 198 2 douz. 35¢

PATATES Marque "Mother" 10 lbs 27¢

OIGNONS rouges et jaunes 10 lbs 33¢

magasins de produits alimentaires A & P où l'on se sert soi-même

STE-BRIGIDE

Mme Pierre Clouâtre et sa famille, visitaient M. et Mme Patrick Fontaine, de Farnham, récemment.

—M. et Mme Noël Landry, et leur famille, étaient les hôtes de M. et Mme Alexandre Mailloux, de Ste-Angèle.

—Rév. Soeur du St-Sauveur (Violette Boulais), de la Présentation de Marie, de Drummondville; M. et Mme Rosario Goineau, leurs enfants, de Pont Viau, visitaient M. et Mme Alfrédina Larière, tout récemment.

—M. l'abbé André Côté, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe; M. Herman Côté, Mlle Jeanne Côté, de Saint-Césaire, étaient les hôtes de leur parente, Mlle Hélène Côté.

—M. et Mme Alfrédina Larière, se rendaient dernièrement, à St-Jean, visiter M. Ephrem Larière.

—MM. et Mmes Michel Loisel, Aldaige Loisel, étaient le jour des Rois, les invités de M. et Mme Laurent Loisel, de Farnham.

—Mlle Hélène Côté, visitait dimanche dernier, son oncle M. l'abbé J. V. Lincourt, curé à Saint-Césaire.

—M. et Mme Delphis Mailloux, de Ste-Angèle, rendaient visite à M. et Mme Louis Boulais, tout dernièrement.

—M. et Mme Ludovic Tétrault, de Farnham, étaient de passage récemment chez Mme Pierre Clouâtre.

—Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Délorne (Asma Galipeault), âgée de 75 ans. Mme Délorne décédait, mardi, le 5 courant, après quelques années de maladie, soufferte avec patience et résignation. Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Joseph Délorne; une fille: Corinne, Mme Pierre Clouâtre; deux fils: MM. Joseph et Adrien Délorne, de Montréal; un frère: M. Orphir Galipeault, de Notre-Dame de Stanbridge; une belle-soeur: Mme Hypolite Délorne, de notre localité; deux bruns: Mmes Joseph et Adrien Délorne, de Montréal; un beau-frère: M. Pierre Lamoureux, de St-Alexandre, ainsi que plusieurs petits-enfants. La défunte était membre du Tiers-Ordre de St-François.

Ses funérailles eurent lieu jeudi, le 7 courant, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Pierre Loisel, qui officiait au service. La quête fut faite par les deux petits-fils de la défunte, MM. Rodolphe et René Clouâtre.

Les porteurs furent MM. Adrien et Joseph Délorne, ses deux fils; Arthème Clouâtre, Roland Clouâtre, Rodolphe et René Clouâtre, tous ses petits-fils.

Le deuil était conduit par M. Orphir Galipeault, frère de la défunte. Les funérailles étaient sous la direction de M. Joseph Soutière.

PETITES ANNONCES

A VENDRE: Sedan Nash 1931, très propre, pneus parfaits, batterie neuve. S'adresser à Hôtel Frontenac, Iberville.

Mlle BEATRICE TETREAU, modiste et couturière, est à la disposition du public. Adresse 124 Champlain, Tél: 733, St-Jean.

A LOUER: Belle grande chambre, très propre, dans maison neuve. S'adresser à 22 rue Cousin, St-Jean.

A VENDRE: ou à échanger: Dodge 34, Sedan; Plymouth 32, 4 cylindres 32; Ford 4 cylindres 31. S'adresser à Station Dolbec, 291 Richelieu, St-Jean.

A VENDRE: Plusieurs robes de jeune fille, 12 à 14 ans; jolie robe rose, perlée; kimono bleu; manteau pour dame et autres objets. S'adresser à 149 Jacques-Cartier, app. 7, St-Jean.

A VENDRE: Piano droit, en bon état. S'adresser à 94 — 1ère rue, Iberville.

A LOUER: Chambre. S'adresser à 79 rue Collin, St-Jean.

PERDUS: Plume-réservoir et crayon Waterman, dans étui de cuir brun. Les rapporter à 203 Champlain, St-Jean.

A LOUER: 3 pièces chauffées; bon local. S'adresser à 43 — 4e rue, Iberville.

A LOUER: Chambre; homme de préférence. S'adresser à 168 rue Collin, St-Jean.

SERVANTE DEMANDEE. S'adresser à 114 de Salaberry. Tél. 3812, St-Jean.

DEMANDE: Homme pour ouvrage général. S'adresser à l'hôtel New Windsor, rue Richelieu, St-Jean.

A LOUER: Chambre sur la façade; homme de préférence. S'adresser à 213 St-Jacques, St-Jean.

SERVANTE DEMANDEE: Jeune fille d'Iberville ou de St-Jean, de préférence. S'adresser à 172 Jacques-Cartier, St-Jean.

PERDUE: Samedi, 9 janvier, une montre-bracelet de dames, marque Elgin, en or jaune, de la rue St-Charles à la gare du Pacifique. Généreuse récompense promise; la rapporter au No 61 rue St-Charles, au 2ème étage. Tél: 3045.

A VENDRE: Restaurant tout équipé; loyer très bas; centre d'affaires. S'adresser à 61 St-Paul, St-Jean. 33-2

A VENDRE: scie-ronde en bon état. S'adresser à 30 Notre-Dame, tél. 653. 33-2

A LOUER: Chambre, meublée et chauffée. S'adresser à 288 Champlain.

A VENDRE: 2 brûleurs à l'huile, en parfaite condition, avec tous les accessoires. S'adresser à 483 Mercier, St-Jean.

FEMME de journée, demande de l'ouvrage, comme entretien de bureau. S'adresser à 181 Blvd St-Joseph, St-Jean.

A VENDRE: Poêle électrique à 2 ronds, avec fourneau, presque neuf. S'adresser à M. G. Meunier, 16 rue Molleur, St-Jean.

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage dans maison privée. S'adresser à 214 Saint-Jacques, St-Jean. 33-2

A VENDRE: Sleigh fine. S'adresser à 271 rue Trahan, St-Jean.

A VENDRE: Coffre en merisier, pour outillage machiniste. S'adresser à 130 Notre-Dame. Tél. 2247.

A VENDRE: A Iberville, maison sur le bord de l'eau; 6 grandes pièces, chambre de bain, eau chaude, planchers en bois franc, beau grand terrain. Bon marché. S'adresser à 191 rue Notre-Dame, St-Jean. 33-2

A LOUER: Deux chambres, meublées ou non, chauffées et éclairées, au No 72c Cousins. 33-2

A LOUER: Chambre. Pour informations, s'adresser de 7 hres à 9 hres, le soir, à 165 rue Papineau, St-Jean. Tél: 2776.

A VENDRE: Maison en brique, à deux logis, située à 28, rue Grégoire. S'adresser à cette même adresse. 33-2

A VENDRE: Chevrolet 1934, 4 portes, en bon état. S'adresser à 279 Boutillier, cité.

A VENDRE: 3 tables, 1 lampe, 2 étagères - bibliothèque, étagère à bibelots, 2 chaises, 1 pantalon blanc, 1 raquette de Badminton et divers autres articles. S'adresser à 131 Jacques-Cartier, app. 4, St-Jean. j-n-o.

M. MAURICE SANDERS, donne avis au public que c'est par erreur que l'annonce "Pas responsable" fut publiée la semaine dernière. 32-2

A VENDRE: Pantalon de ski, noir, en cheviot; manteau de ski en grenfeld; manteau court, vert, en cuir, pour dame; aussi patins pour homme, le tout à bon marché. S'adresser à 193 Richelieu, Tél. 2439.

A LOUER: Chambre meublée et à vendre, violon en bon ordre. S'adresser à M. Alcide Galipeau, 235 Collin, Saint-Jean. 32-2

A LOUER: Plusieurs pièces chauffées, bon local pour personnel de l'armée ou de l'aviation. S'adresser à 246 Champlain, St-Jean. 32-2

A VENDRE: Chesterfield, ameublement de salle à diner. S'adresser à 36, 4e Rue, Iberville. Tél: 2419. 31-3

A VENDRE: terre de 80 acres, à Sainte-Sabine; bonne construction, prix \$3,000, dont \$2,000 comptant. Règlement de succession. S'adresser au notaire R. Fournier, Iberville. j-n-o.

QUAND VOUS FAITES l'achat de meubles, vous voulez qu'ils soient jolis et d'excellente qualité, mais vous croyez souvent être obligé pour cela de payer très cher. NON, vous n'avez qu'à les acheter chez A. Duquette, marchand de meubles et détaillant Rawleigh, à 219 St-Jacques, St-Jean. Tél: 2718, aussi fille demandée, bon salaire. 10-8

A VENDRE OU A ECHANGER: Hôtel de campagne, bonne construction en briques avec garages, hangars, etc. 20 chambres meublées, frigidaire. Location superbe, près de la Frontière. Aubaine à prompt acheteur. S'adresser à Casier 128. j-n-o.

DEMANDE DE SOUMISSIONS Des soumissions pour la collection des vidanges par toute la Ville d'Iberville, P. Q., seront reçues d'ici le 3 février prochain inc., à 4 heures p. m. Tout soumissionnaire devra fournir cheval, voiture ou camion et main-d'oeuvre pour ce travail qui devra être fait une fois la semaine à des jours fixes. L'engagement devra être fait pour une année. — Lesdites soumissions devront être mises sous enveloppe cachetées (soin de marquer sur l'enveloppe "soumission re: vidanges") et adressées, au soussigné dans le délai ci-dessus mentionné. Toutes informations pourront être obtenues du Sec.-trésorier. La Ville d'Iberville ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni la plus haute ni aucune des soumissions.

J.-R. COURTEMANCHE, sec.-trés. Hôtel de Ville, Iberville, P. Q.

33-2

ON DEMANDE

500 cordes de billots courts, érable, merisier ou bouleau, 8 pouces de diamètre et plus, 48 à 52 pouces de longueur.

Communiquer avec
**Walden Wood Workers
Co. Ltd.
Saint-Jean**

si vous avez quelque chose à offrir.

Feu! Fumée! Eau!

GRANDE VENTE

AU MAGASIN

ALCIDE TRAHAN

149 rue Richelieu, St-Jean

Vendredi, 15 Janvier à 9 heures A. M.

A QUI LA CHANCE?

Ecoulement complet de **\$40,000.** de
Chaussures légèrement endommagées
par l'eau et la fumée.

ASSORTIMENT COMPLET POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS.

NE MANQUEZ PAS CETTE AUBAINE.

1880

Funérailles

Génération
3

par
LANGLOIS

1942

St-Jean



Directeurs
de
Funérailles



Marchands de Meubles
des plus Modernes

O. LANGLOIS & COMPAGNIE

281 Richelieu—Tél: 948
NUIT 975

Sympathies à la famille

Sinaï Perrier

(Suite de la page 20)

celle et Claire Raymond, Georgiana Gagnon, MM. Elise Morin, Alfred Ayotte, Robert De Leeuw, Ulric et Louis Gagnon, Roland Simard, Elise Gervais, Martial Rhéaume, M. P., Yves Gagnon, Caporal Rodolphe Chrétien, Alphonse Chrétien, Jean Frédéric, Louis Régnier, G. Presseau, Jules Lymburner, Dr C. N. Arpin, Mre S. Poulin, Ed. Arbour, Maurice Demers, Adélard Cyr, Gérard, Roger et Gaby Perrier, Origène Gagnon, J.-H. Tessier, J.-H. Morin, Edouard Bourassa, L'Orphéon de St-Jean, Cercle Champlain, Roméo et Gaston Poutre, Ad. Sénécal, président du Comptoir National, MM. Edmond Brosseau, Alexandre Delpelieu, Charles Perrier, Omer Landry, Alfred Deslauriers, Mme Omer Roy, M. Léo Perrier, MM. Joseph et Aimé Chabot, Mme Adrien Bourgeois, Bruno Gagnon, M. et Mme Gaston Bissonnette, M. Alfred Girardin, Mme Isala Bissonnette, Mme Romuald Boudreau, Cécile Boudreau, Mlle Gertrude Bissonnette, Mlle Alice Moineau, MM. Antoine et Léonard Campbell, Jean-Louis Perrier, MM. et Mmes Martial Tremblay, Ulric Perrier, André Goderre, Roméo Gaudette, Eugène Ménard, Albert Perrier, Rodrigue Payette, Gaston Clément, Emile Perrier, André Thibodeau, famille Georges Giguère, Alfred Oligny, M. Aimé Boissonnault, Alexandre Perrier, Mlle Victoria Perrier, Mlle Pauline Bissonnette, Joseph Chabot, Mme Isidore Gagnon, Mme Dominique Samoisette, Paul Boissonnault, Antonin Marchessault, Mlle Renée, Eva et Lucile Marchessault, Flore, Yolande, Germaine et Lorraine Ethier, famille Ovila Trahan, M. et Mme Georges Prairie, M. et Mme Philippe Béchard, M. Euclide Poissant, W. Dupuis, Mlle Yvonne et Blanche Favreau, Mme Marthe Gauvin, M. Albert Boissonnault, Mlle Jacqueline Hébert, MM. Lucien et Anthime Bisaillon, M. et Mme Philippe Bisaillon, M. et Mme Albert Thibodeau, Dyanis Thibodeau, MM. René Savage, Philiza Bouchard, Alexandre Roy, Conrad Denault, Mme Edouard Laurin, Rolande et Lucienne Lanoue, M. Gustave Denault, M. et Mme Edmond Moreau, M. André Bégnoche, M. Léopold Prairie, Mme Alphonse Quintin, M. et Mme J. Guay, Jean-Albert Gagnon, M. et Mme Henri Bisaillon, M. J.-P. Boissonnault, Conrad Denault, M. Philiza Bouchard, Alcide L'Heureux, Armand Tremblay, Philippe et Marcel Tremblay, M. et Mme Hertel Allard, Mlle Mona Pinsonnault, Mlle Althea Brosseau, M. Jean-E. Bernard, M. et Mme J.-T. Cadieux, Mlle Cécile Lalanne, g. m. e., famille Joseph Lalanne, M. Edouard Hains, Mlle Anne-Marie Campbell, famille Arthur Lévesque, les petites sœurs Franciscaïnes de l'Orphelinat, M. Arthur Perrault, M. et Mme Henri Ménard, Mme Oscar Laberge, Mlle Rhéa et Rose Monast, Camille Ducharme, Rév. Soeur Marie de la Miséricorde, M. A. E. Goyette, chef du conseil de Montréal; Sr Marie Léopoldine, le notaire Z. N. Raymond, M. Jean Bruchési, Rév. Soeur Saint-Ignace, M. le curé Chs-Etienne Pépin, M. l'abbé Paul Lachapelle, M. l'abbé Rosario Lesieur, le Rév. Père J.-Yvan D'Orsonnens, M. l'abbé Gérard Décar, M. Eugène Desrochers, Révérende Soeur Perrier, M. le curé Léo Boismenu, M. l'abbé Pierre Gravel, famille Prud'homme, M. Edgar Tiscot, secrétaire de la C. O. J. C., M. l'abbé Albert Pineault, le révérend Père Paul Laramée, M. l'abbé Paul Contant, M. Adrien Plouffe, Membres de l'Heure Sainte du couvent Marie Réparatrice, M. J. M. Robert, S. V., M. le curé Léon Verscheiden, M. Josaphat Dubois, Rév. Soeur Françoise Romaine, M. le maire Adhémar Raynault, The Canadian Register, de Kingston, Ont., M. Roch-Albert Bergeron, Rév. Soeur M.-Rachel, M. et Mme Edmond Désaulniers, M. Emile Gervais, M. le notaire T. Brassard, le Cercle d'Action Catholique, l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, M. Raymond Douville, famille Lionel Grégoire, les Artisans Canadiens-Français, Mlle B. et A. Finley, Mme Rodolphe Paradis, Mlle Maria Dupras, les religieuses de l'Institut Pédagogique et du Collège Marguerite-Bourgeois,

RENOMME
POUR LA
QUALITE
SUPERIEURE
DE SES
FILMS

Théâtre IMPERIAL

AIR CLIMATISÉ POUR VOTRE CONFORT

OU LE
CONFORT
DONNE PLUS
DE CACHET
AUX MEILLEU-
RES REPRE-
SENTATIONS

Jeudi-Vendredi-Samedi 14-15-16 Janvier Matinée Samedi

**Des Mains Décharnées qui Etranglent! . . .
Un Torse sans Jambes qui Rampe! . . .**



Un monstre de la nuit sans nom, qui hante les murs d'une maison où règne l'ombre de la mort!

DE LA LIGNE LIONEL ATWILL
LEIF ERICSON - MERE NERVEY
RALPH MORGAN - DON PORTER
MILS ASTER - FRANK BECKER

**En plus "PERILS OF THE ROYAL MOUNTED"
Episode No 2**

Surveillez ces Commandos du Rire!

Jugés trop pacifiques pour l'armée, ils forment leur propre régiment! C'est tordant!



Jackie Gleason - Jack Durant
Florence Rice - Bruce Bennett
Borrah Minevitch and
his Harmonica Rascals
Adaptation and screen play by Harry Belafonte and
Red Zandy - Directed by CHARLES SARTON
Produced by WALLACE MACDONALD
A COLUMBIA PICTURE

Aussi Dernières Nouvelles et Sujet Court



*Quand c'est
une question de goût*

**C'est bon de revenir à la
BLACK
HORSE**



La meilleure bière au Canada produite par DAWES depuis cinq générations

Rév. Soeur Marie-Georgius, Rév. Soeur Saint-Paul, la famille Léandre Davignon, M. et Mme Henri Cuirot, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, M. l'abbé Roland Fournier, L'Association des Anciens du Grand Séminaire de Montréal, M. Daniel Léonard, Mme Yvonne Cuirot-Gingras, M. l'abbé Keeves, M. le directeur des Etudes J.-N. Charbonneau, Mme H. Robert Desserres, M. l'abbé Soffrey-cov, Mlle Irène Lesge, M. et Mme Oliva Hains, M. et Mme Joseph Gaboriault et leur famille, MM. et Mmes Albert Perrier, Guy Talbourdet, William Doyle, George Pearce, Joseph Payant, Damase Brochu, Henri Gendreau, Herbert Permatteo, Albert Boulé, Mme Lucie Perrier Mallard, Mlle Yvonne et Marie Larocque, Mme Lydia Roy, M. Adrien Forest, Mlle Marie-Louise et Léa Giroux, M. et Mme Arthur Grenier, les Religieuses Missionnaires du Couvent de la Société de Marie, Mlle Hélène Duclos, M. et Mme Raoul L'Heureux, Mme André Goderre, Cercle des Fermières de St-Jean.

Résolutions de Condolances: Le conseil municipal de Lacadie; le conseil municipal de Saint-Blaise; l'Orphéon de Saint-Jean; la Chambre de Commerce, la Catholic Women's League, les Chevaliers de Colomb, conseil 1145, Association des Femmes d'Affaires.

A une assemblée spéciale de la chorale Notre-Dame des Victoires, de Boston, il fut unanimement résolu que des condoléances soient adressées à M. J. Eugène Perrier, leur dévoué directeur depuis vingt ans et aux membres de sa famille, à l'occasion de la mort de leur père, M. Sinaï Perrier, survenue le 2 janvier.

Mlle Marie Larocque,
Secrétaire.

A une assemblée spéciale de la Fédération des Ouvriers, tenue sous la présidence de M. Athanase Lacoste, M. P. Ferland, fut le proposeur, secondé par H. Dégongre, que des condoléances soient adressées à M. L.-Omer Perrier, ayant appris la mort de son père, M. Sinaï Perrier. — Adopté unanimement.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat: M. et Mme A. Cantin.

A L'ECRAN DE L'IMPERIAL, CETTE SEMAINE

Jeu - Vendredi - Samedi, les 14 - 15 - 16 Janvier

"NIGHT MONSTER"

"TRAMP, TRAMP, TRAMP"

Bela Lugosi, jouant un rôle du genre mystérieux où il s'est tant illustré déjà, est la vedette du film "Night Monster", qui prendra l'affiche jeudi pour trois jours au Théâtre Impérial. Il est entouré d'une distribution brillante d'acteurs bien connus, comprenant Irene Hervey, Don Porter, Leif Erickson, Nils Asther et Ralph Morgan. C'est une histoire étrange remplie d'horreurs qui nous est contée dans ce film et les cinéphiles peuvent s'attendre à tressaillir quand ils seront témoins des étranges allées et venues de ce monstre de la nuit sans nom qui hante les murs d'une maison où règne l'ombre de la mort.

Les crimes se succèdent et tour à tour les soupçons portent sur chacun des figurants. Le dénouement apporte cependant une explication étonnante qui laissera tous et chacun dans la plus complète stupéfaction.

Le second film à l'affiche, "Tramp, Tramp, Tramp", mettant en vedette Jackie Gleason et Florence Rice est une comédie du plus haut comique où il est donné de suivre les activités d'un groupe de jeunes conscrits qui, rejetés des cadres de l'armée après l'examen médical, décident de former leur propre bataillon.

Les incidents qui s'ensuivent ne restent guère dans le domaine du sérieux... C'est tordant...

Dimanche-Lundi-Mardi-Mercredi, 17-18-19-20 janvier "WE DONE IT", avec Bud ABBOTT et Lou COSTELLO "ARMY SURGEON"

Les drôleries du débonnaire Lou COSTELLO et de son compère Bud ABBOTT sont de nature à faire oublier tous les tracas.

Les habitués du Théâtre Impérial seront donc sans doute des plus heureux d'apprendre que le plus récent succès des grands favoris du public cinéphile dans le domaine de la comédie, "WHO DONE IT" sera mis à l'affiche de ce théâtre pour quatre jours, à partir de dimanche prochain, le 17 janvier.

Pour la circonstance, les deux impayables comparses posent aux dignes émules de Sherlock Holmes, pour résoudre à leur façon un meurtre entouré du plus grand mystère et doivent par la suite se défaire eux-mêmes des filets que leur tend la police.

L'action du film se déroule pour

la plus grande partie dans une vaste salle d'un poste radiophonique.

Les méthodes inimaginables dont se servent ces deux plus désopilants limiers que le monde judiciaire ait connus pour sortir du filet d'embûches qui les enveloppe et mettre finalement la griffe sur le coupable, sont du comique le plus avancé et déclancheront des salves de rire à tout moment dans l'assistance.

Font aussi partie de la distribution, Patrick Knowles, Louise Albritton, William Gargan et Jerome Cowan.

"Army Surgeon", le second film à l'affiche, nous transporte sur la première ligne de feu lors de la dernière guerre, dans un hôpital militaire où il nous est donné d'assister à la lutte que se livrent un jeune pilote de l'aviation et un

courageux médecin du corps médical pour gagner l'amour d'une jeune infirmière de la Croix-Rouge, pendant que les bombes pleuvent autour d'eux.

Les vedettes de ce film sont Jane Wyatt, James Ellison et Kent Taylor.

Tous les endroits ne conviennent pas pour loger les moutons en hiver. Les moutons souffrent tout autant des conditions malsaines, anti-hygiéniques, que les autres catégories de bestiaux.

SOIREE DU BON VIEUX TEMPS

Chaque samedi soir, avec danses populaires

LE JEUDI SOIR, danses modernes

Venez vous recréer au son de la bonne musique, à

L'ASSOCIATION OUVRIERE

226a Richelieu, St-Jean



THEATRE IMPERIAL



Comménçant Dimanche pour 4 Jours Dim-Lun-Mar-Mer. 17-18-19-20 Jan. CONTINUEL DIMANCHE MATINEE MERCREDI

Les deux plus désopilants limiers que le monde judiciaire ait connus...

Arsène Lupin lui-même n'aurait pu les mystifier! Leur plus récent succès!

BUD ABBOTT and LOU COSTELLO

in Their NEWEST Fun Riot!

WHO DONE IT?

with

PATRIC KNOWLES WILLIAM GARGAN LOUISE ALLBRITTON
JEROME COWAN WILLIAM BENDIX MARY WICKES
DON PORTER THOMAS GOMEZ LUDWIG STOSSEL

EN PROGRAMME DOUBLE

avec

"JE CONNAIS TOUT DES HOMMES"

Mais je ne puis comprendre la raison pour laquelle les femmes tombent en amour avec eux!"

Histoire passionnante du corps médical de l'armée

Heros qui ne réclament jamais la renommée!



En plus

COMEDIE, DERNIERES NOUVELLES, SUJET COURT

A venir

DIM. - Lun. - Mar. - Mer. 24 - 25 - 26 - 27 janvier

GINGER ROGERS — GARY GRANT

dans

ONCE UPON A HONEYMOON

SYMPATHIES A LA FAMILLE SINAI PERRIER ET AU DIRECTEUR DU "CANADA-FRANÇAIS"

Voici la liste des témoignages de sympathies offertes aux membres de la famille Sinai Perrier, dont le chef est décédé le 2 janvier à Saint-Blaise. Malgré un froid très vif et des routes peu propices, la foule aux funérailles a largement témoigné de l'estime dont jouissait le regretté disparu et sa famille; aussi c'est avec émotion que tous les affligés redissent à tous et à chacun, leur plus sincère merci, pour les visites à la maison, offrandes de messes, de fleurs, télégrammes, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, lettres, téléphones, visites personnelles, etc., n'oubliant pas l'organiste et ceux qui ont prêté leur concours à la chorale paroissiale.

Messes: Mgr Philippe Perrier, Mme Hermas Perrier et sa famille, M. Honorius Perrier et famille, M. et Mme Joseph Clément, Eugène Perrier, Révérende Soeur Saint-Anatole, Mme Albert Landry et Mlle Mary Perrier, de Boston; M. et Mme Philippe Perrier, M. et Mme L.-Omer Perrier, M. et Mme J. E. Duchesne, M. et Mme Médéric Perrier, M. l'abbé Jacques De Martigny, famille Hormisdas Marchessault, M. et Mme Domina Remillard, M. et Mme Armand Marchessault, Mlle Marguerite et Agathe Boissonnault, M. le curé A. Legendre, M. et Mme Charles Roy, M. et Mme Paul Durocher, M. et Mme Dosithé Martineau, M. et Mme Henri Lanctôt, les Employés de l'Atelier du "Canada-Français", Mlle Adrienne Campbell, M. et Mme Lionel Robichaud, M. et Mme Mastai Campbell, le Club des Raquetteurs Champlain, M. et Mme Gérard Gauthier, le Cercle des Filles d'Isabelle, M. Normand et Mlle Madeleine McNulty, M. et Mme Maurice LeSieur, Dr et Mme Blais, M. Louis Bourgeois, Mlle Antoinette et Gertrude Chassé, Société du Bon Parler Français, par M. Jules Massé, M. Arcade Boissonnault, Dr Aimé Perrier, M. Victor Béchard, maire de St-Valentin, Club Colomb de St-Jean, dont M. Philippe Toupin est le président, M. et Mme Raoul Bouchard, Chanoine Fr. Lavallée, M. l'abbé J. G. Didier, Mme Vve Cyrille Marcotte, Mlle Olive Gauthier, M. l'abbé Chs. Toupin, les Clercs de Saint-Viateur, l'honorable Hector Perrier et son épouse, M. le maire et Mme Napoléon Courtemanche, Mme L. Daignault, famille Romuald Bisailon, Rév. H. Pérennes, S. M., la chorale Notre-Dame des Victoires, M. et Mme William Riley (Irène Perrier), Mlle Mary Clémentine et Kathryn MacDonald, Mme Marie-Louise Côté, de Manchester.

Télégrammes: Dr et Mme J. C. Blais, Mlle M.-L. Painchaud et Mlle E. Hébert, M. et Mme P. Cantin, Chevalier Albion Jetté, M. le curé J. Dalpé, M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler Français, Soeur Louis de Valence, supérieure de l'Hôpital du Sacré-Coeur, Mère Praxède de la Providence, de la Maison-Mère, Montréal; M. et Mme Paul Campbell, de Hartford; M. B. E. Bleau, de l'Épiphanie; M. et Mme O. A. Rivet, de St-Jean; caporal R. Worthington, de London, Ont.; M. le Magistrat André Régner, de Montréal, l'honorable Henri Groulx, de Montréal; Dr et Mme Henri Samson, de Rouyn; Mme Victor Boissonnault, de Mont-Rolland; Mme Servule Boissonnault, de St-Paul l'Érmité.

Fleurs: Ses enfants; l'Orphéon de Saint-Jean; M. Antonio Larose, M. Aimé Perrier, Mme Roger Guilleminette, Mlle Yvonne Fontaine.

Bouquets spirituels: Rév. Srs St-Adalbert, Marie de Sainte-Catherine et Saint-Amédée, MM. et Mmes Paul Clément, Paul Duro-

cher, L. Lanciault, David Ethier, Mme Albert Gagnon, Louise et Raymond Perrier, M. et Mme Félix Bisailon, la Ligue du Sacré-Coeur, Religieuses Marie-Réparatrice, Rév. Soeur Marie Horace, supérieure de l'Hôpital Saint-Jean de Dieu.

Sympathies: Rév. Soeurs Suzanne et Marguerite du Bon Pasteur, les Religieuses Jésus-Marie, de Montréal-Est, familles: Max Frédéric, Omer Favreau, H. J. Denault, Mme Isaïe Bissonnette, Ovilla Trahan, Joseph Lacoursière, Joseph Lanoue, A. L. Boissonnault, Mme et Emile Perrier, Delphis Samoisette, Joseph Chabot, Joseph Perrier, Georges Giguère, Lucien Tremblay, Philippe Bisailon, Jean Boissonnault, Joseph Robert, Arthur Carreau, Wilfrid et J.-Louis Clément, E. Ethier, Léopold Moreau, Zéphirin Therrien, J. Arthur Gagnon, Arsène Sénécal, Joseph Landry, MM. et Mmes Georges Larochelle, C. P. de Beaujour, Pierre Lasnier, P.-J. Lavallée, A.-J. Brosseau, J.-A. Paquette, Fortunat Côté, Emile Clément, Edouard L'Ecuier, Dr P.-A. L'Ecuier, Olivier Samson, Charles Commette, Adrien Cloutier, Emile Rouillier, Albert Perrier, Mathias Choquette, J.-L. Perrier, Rosario Béchard, Gérard Bissonnette, Normand Meunier, Eugène Ménard, J.-L. Benjamin, Raoul Bouchard, Camille Gagnon, Albert Thibodeau, Paul Galipeau, J.-E. Gauthier, J.-R. Gaudette, Dr et Mme Georges Phaneuf, David Daignault, Jean Robert, André Thibodeau, Henri Labossière, Urgel Chabot, Elgon Lord, Antoine Larose, L.-O. Régner, Alfred Paradis, Henri Bourassa, Téléphone Paré, Joseph Durocher, Bernard Durocher, Amédée Brault, Charles Poutre, Joseph Landry, J.-U. Desranleau, Bernard Bernard, Henri Bernard, Clovis Page, Victor Dubé, Gaétan Gervais, Yvan Sabourin, Jean Fortin, E. Lacombe, M. l'échevin et Mme O. Péleadeau, Rodrigue Payette, Ronald Boone, Léo Gaudette, Serge Pinsonnault, Origène Goyette, J.-Oscar Roy, Hormisdas Morais, J. U. Desranleau, Dr et Mme Emile Phaneuf, M. Hormisdas Perrier, M. et Mme Moïse Lasnier, Mmes Eugène Thibodeau, Georges Fortin, Edouard Lorrain, Roch Page, Hercule Ménard, J.-F. St-Cyr, Charles Payette, J. Chrétien, J. De Leeuw, A. Raymond, Philippe Roy, Ruth Meunier, Mlle Lucienne Bisailon, Evelina Bourassa, Josephine et Georgine Poutre, Rose Emma Alexandre, Ida Tétrault, Mlle Patenaude, Yvonne Fontaine, Gertrude Chrétien, Jeanne Payette, Mlle Sara, Honorine, et Thérèse Dubois, Denise Campbell, Mlle Cyr, V. Grégoire, Béatrice Gervais, Laura Robert, Louisa Tremblay, Lucie et Michèle Gagnon, Irène et Berthe Morin, Mar-

(Suite à la page 18)

Aux amateurs de ski

Le Club de Ski de Saint-Jean a reçu une cinquantaine de skieurs, dimanche dernier, sur ses pistes du Mont-St-Grégoire. Les conditions étaient des meilleures.

Il nous fait plaisir d'annoncer que le chemin pour se rendre au Club est maintenant ouvert jusqu'à destination et que MM. Quintin et Desmarais recevront, comme par les années passées, les skieurs au Chalet du Club.

Le comité des dames s'occupe activement du recrutement et dimanche prochain, on exigera le ruban et la carte de membre 1943.

Hâtez-vous de vous acquitter de votre cotisation de \$2.00 en vous adressant au trésorier ou aux membres du comité des dames.

M. le juge F.-X. Lacoursière vient présider un terme spécial en Cour de Magistrat.

C'est M. le juge François-Xavier Lacoursière, magistrat aux Trois-Rivières, qui est venu présider le terme spécial, en remplacement de M. le juge Donat Lalande, en deuil de son épouse.

Comme on le sait, ce terme spécial a pour but d'entendre un certain nombre de causes où M. le juge Régner ne peut siéger, pour y avoir représenté une partie, en qualité d'avocat.

A la nouvelle de la mort de l'épouse de M. le juge Lalande, Me Stanislas Poulin, avocat de la Couronne, avait communiqué avec le Procureur général, afin de pouvoir disposer d'un juge.

M. le Magistrat Lacoursière disposait d'abord d'un certain nombre de causes où les accusés présenteraient des plaidoyers de culpabilité.

La cause de M. Charles Fortin, accusé de ne pas s'être présenté à l'entraînement après avoir reçu l'avis officiel, a été condamnée à \$25.00 d'amende et aux frais, avec l'obligation de se rapporter à la Gendarmerie Royale. Me Côté, son avocat, demandait la clémence du tribunal, invoquant le fait que au moment où Fortin recevait son appel, un de ses frères venait de mourir tandis qu'un autre était déjà parti à l'entraînement. L'avocat de la couronne, Me Stanislas Poulin, acquiesçait à ce qu'une sentence minimum soit rendue, étant donné qu'il n'avait reçu aucune instruction spéciale.

Le cas des jeunes gens de Sainte-Brigide, accusés d'avoir volé des bâtons de dynamite, lors du plébiscite, fut réglé sans esclandre ni explosion. Chacun fut condamné à une amende de 10 dollars et aux frais. Sur les représentations de Me Stanislas Poulin, M. le juge Lacoursière condamnait en outre les jeunes gens à indemniser le propriétaire d'un petit pont que les "dynamitards" avaient démolis.

Promu à Vaudreuil

Il nous fait plaisir d'apprendre que l'un de nos excellents concitoyens, M. Ernest Poulin, au service du Pacifique Canadien, en notre ville, vient d'être promu comme chef de gare, à Vaudreuil.

M. Poulin entrera en fonctions, la semaine prochaine et dès le printemps prochain, il résidera en permanence dans cette ville, avec son épouse.

Notre ville perd une aide dévouée pour les organisations de bienfaisance et tout spécialement la Saint-Vincent de Paul, qui faisait l'objet d'une très grande attention de la part de M. Poulin. Malgré les regrets ressentis, il nous fait plaisir de souhaiter à M. et Mme Poulin, succès dans leur nouvelle place et nous leur laissons l'assurance que c'est toujours avec plaisir que leurs nombreux amis les reverront en notre Cité.

Feu Mme Félix McCormick

Mardi, 12 janvier, à l'hôpital St-Jean, est décédée Mme Félix McCormick, âgée de 62 ans, après deux mois de maladie.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils: MM. Joseph McCormick et Georges-E. McCormick; un frère, Rév. Frère Barnabé, des Frères de la Charité, de Boston; deux soeurs: Mme Rose Campbell, et J. O'Reilly, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu ce matin, à 9.45 hrs, en la cathédrale. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Faites votre devoir, en épar-
gnant pour la Victoire.

Les Elections Municipales à la Campagne

Mercredi dernier, a eu lieu la mise en nomination des candidats ou les élections par acclamation, suivant le cas. Voici le résultat obtenu:

LACADIE: M. le maire Philippe Toupin a été réélu par acclamation. Quatre citoyens brigueront les suffrages pour les trois sièges, ce sont MM. Jérémie Béchard, Lucien Gagnon père, Évariste Martin et Philippe Régner.

SAINT-BLAISE: M. le maire Victor Surprenant fut réélu par acclamation; M. Delphis Samoisette fut réélu conseiller et M. Martial Roy fut élu en remplacement de M. Cyrille Poissant, tous deux par acclamation. M. Henri Grégoire briguera les suffrages avec M. Henri Oliné, pour l'autre siège.

SABREVOIS: M. L. P. Bissonnette a été réélu maire, par acclamation pour un 3ème terme; MM. Emmanuel Rondeau et L. P. Roy ont été réélus par acclamation et M. Alcide Tougas le fut également en remplacement de M. Alphonse Boulaïs.

SAINT-ALEXANDRE (Village): M. Alfred Méthé fut élu maire, par acclamation; MM. Aldé Phénix fut réélu et Léonard Lussier et Léo Méthé furent élus conseillers, tous par acclamation.

SAINT-ALEXANDRE (Campagne): MM. Henry Quintin et Alcide Masseau brigueront les suffrages à la mairie. M. Josaphat Phénix fut réélu et M. Doloré Duval et Adhémar Patenaude furent élus conseillers, tous par acclamation.

SAINT-VALENTIN: M. Victor Béchard fut réélu maire, par acclamation et MM. Hector Thibodeau, Nolasque Hébert et Gustave Guay ont été réélus conseillers, tous par acclamation.

ILE-AUX-NOIX: MM. Joseph Clément, maire sortant et Ernest Poissant, brigueront les suffrages à la mairie; MM. Origène Gagnon, Anthime Bisailon et Willie Ducloux ont été réélus conseillers par acclamation.

HENRYVILLE (Village): M. Omer Rainville fut élu maire, par acclamation, en remplacement de M. Auguste Tétrault; MM. Antonio Coupal, fut élu conseiller, en remplacement de M. Philippe Lanoue; M. Georges-Aimé Campbell, en remplacement de M. Antonio Hébert et M. Lionel Rathé fut réélu, tous par acclamation.

HENRYVILLE (Paroisse): MM. François Grenon et Omer Laguë brigueront les suffrages comme maire; MM. Jules Samson et Alfred Dupuis ont été réélus conseillers par acclamation et MM. Philippe Thimineur et Aldé Bélanger, subiront l'élection pour l'autre siège.

IBERVILLE (Saint-Athanase):

Le bureau de Magistrat, au Palais de Justice, sera considérablement agrandi.

Aujourd'hui même, M. Jean-Paul Trahan doit commencer les travaux d'agrandissement de la chambre du magistrat, au rez-de-chaussée du Palais de Justice, à Saint-Jean.

Cet agrandissement se pratique à même une petite salle réservée aux avocats et contiguë au bureau du magistrat. Comme les avocats ne se servaient guère de cette salle que comme vestiaire, ils en recommandèrent la disposition au procureur-général de la province. La modification procurera un bureau du magistrat beaucoup plus spacieux lorsqu'il s'agira de siéger en chambre.

MM. Osiar Boucher et Alfred Chagnon brigueront les suffrages comme maire; au siège No 1, MM. Arsène Alix et Emile Boucher et au siège No 6, MM. Ernest Bessette et Zéphir Jetté, brigueront les suffrages comme conseiller; M. Oliva Arcand a été réélu par acclamation au siège No 5, pour un 3ème terme.

SAINT-LUC: M. T. McDonnell fut réélu maire par acclamation. MM. Joseph Marcell et Arthur L'Ecuier furent réélus pour un second terme et M. Ulysse Mailloux fut élu, tous conseillers par acclamation.

SAINT-JACQUES-LE-MINEUR: M. Roch Payant fut élu maire par acclamation, en remplacement de M. Ernest Dérôme, décédé récemment. M. Norbert Beaudin fut élu en remplacement de M. Omer Demers et MM. Arthur Clément et Adrien Robert, ont été réélus, tous conseillers par acclamation.

SAINT-JEAN (Paroisse): M. Henri Roman fut réélu maire par acclamation et MM. David Lord, Joseph Roman et Rémi Lanciault, furent réélus par acclamation.

MONT-ST-GREGOIRE: M. Eugène Bessette fut réélu maire par acclamation et M. Henri Boucher, élu en remplacement de M. Joseph Bessette; M. Oswald Benoit, réélu, tous deux conseillers par acclamation; MM. Josaphat Desjardins et Gérard Gladu, brigueront les suffrages pour l'autre siège.

THEATRE CAPITOL

Commencant le
21 JANVIER
il y aura

CONCOURS D'AMATEURS

Tous les
JEUDIS SOIRS

en plus de notre
**PROGRAMME
DE VUES**

Admission
Prix Réguliers

AUX GAGNANTS
3 Prix en Argent 3

Tous les aspirants au
concours sont priés
de se présenter au
Théâtre, le dimanche
matin à 10.15 hrs.

C'EST QU'IL NE FAUT PAS OUBLIER
DE RETENIR VOS BILLETS, POUR LE

Gala Artistique

Donné sous les Auspices du Cercle des FILLES D'ISABELLE

MARDI, 2 FEVRIER 1943, à 8.30 hres p.m., à la CENTRALE CATHOLIQUE

Mme LUDMILLA PITOEFF, artiste renommée, est l'invitée d'honneur.

AU PROGRAMME, CHOEUR, MUSIQUE, DANSE, PAR DES TALENTS LOCAUX.

Le plan de la salle est à la PHARMACIE REGNIER.

Pour retenir votre billet, appelez 2862